

ÉNAP-CRÉVAJ

Travail de rue à Montréal-Nord

Structure, impact et partenariat

Eduardo González Castillo
Chercheur postdoctoral à la CRÉVAJ

Martin Goyette
Titulaire de la CRÉVAJ

Jun 2014

Auteur principal :
Eduardo González Castillo
Post-doctorant à la CRÉVAJ
École nationale d'administration publique

Coauteur :
Martin Goyette
Professeur,
Titulaire de la CRÉVAJ
École nationale d'administration publique

Pour en savoir plus sur cette recherche, consulter le rapport du projet dans la section publication du site de la Chaire de recherche du Canada en évaluation des politiques publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ) à l'adresse internet suivante <http://www.crevaj. SNAP.ca/>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous info.crevaj@enap.ca

ISBN 978-2-89734-021-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-89734-022-3 (PDF)

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Comment faire référence à ce document :

González Castillo, E., Goyette, M. (2014). Travail de rue à Montréal-Nord : structure, impact et partenariat (89 pages), Montréal, Ville de Montréal-Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale.

Table des matières

Remerciements	iv
Sommaire exécutif.....	v
Introduction.....	ix
Partie I. L'évaluation et son contexte	10
Chapitre 1 : La méthodologie de l'évaluation	11
1.1 L'approche de l'évaluation	11
1.2 Les objectifs de l'évaluation	12
1.3 Les techniques de l'évaluation	12
1.4 L'analyse des données.....	13
1.5 Le déroulement de l'évaluation	14
Chapitre 2 : Le contexte et les antécédents du programme.....	15
2.1 Montréal-Nord : De municipalité à arrondissement.....	15
2.2 La pratique : définir le travail de rue.....	18
2.3 Le Café-jeunesse Montréal-Nord et le programme Travail de rue	20
Partie II Résultats et discussion.....	23
Chapitre 3. Les objectifs, la structure du programme et la population desservie	24
3.1 Les objectifs et la structure du programme	24
3.2 Les conditions financières et de travail	25
3.2.1 Le soutien en formation aux travailleurs de rue	25
3.3 Les travailleurs de rue	26
3.4 L'approche et les stratégies d'intervention des travailleurs de rue de Café-jeunesse	27
3.5 Les jeunes rejoints par les travailleurs de rue	29
3.5.1 Le profil sociodémographique des jeunes selon notre questionnaire	31
Chapitre 4. L'utilisation des services et les effets du programme	35
4.1 Les services offerts par les travailleurs de rue	35
4.2 L'utilisation des services par les jeunes.....	36
4.3 La perception des bénéfices du travail de rue chez les jeunes	41
4.4 Le travail de rue et l'environnement social des jeunes.....	44
Chapitre 5. L'implantation et le partenariat.....	48
5.1 Les espaces de concertation et les organismes communautaires à Montréal-Nord.....	48
5.1.1 Le milieu communautaire et les émeutes de 2008	51

5.2 Le partenariat autour du programme travail de rue.....	52
5.2.1 Les bons coups dans la collaboration	54
5.2.2 La perception des obstacles dans la collaboration chez les partenaires.....	55
5.2.3 Les « attroupements ».....	56
Chapitre 6. Discussion	58
6.1 La structure du programme.....	58
6.1.1 Les buts du programme : accompagner le jeune en difficultés	58
6.1.2 L'organisation du programme : le rattachement au Café-jeunesse.....	59
6.1.3 Les conditions financières : la précarité	59
6.1.4 Le profil des travailleurs de rue	60
6.1.5 Les stratégies d'intervention des travailleurs de rue	61
6.1.6 Les jeunes rejoints par les travailleurs de rue	63
6.2 L'utilisation des services et les effets du programme	64
6.2.1 Les services, l'autonomisation et l'exercice de la citoyenneté	64
6.3 La question du partenariat	66
6.3.1 Les défis concernant la construction d'un partenariat fonctionnel	66
Conclusion	71
Recommandations.....	72
Annexes	73
Annexe 1. Des portraits des jeunes.....	73
Annexe 2. L'évolution des espaces de concertation jeunesse dans le quartier.....	80
Annexe 3. Les travailleurs de rue de Café-jeunesse.....	81
Annexe 4. L'analyse des composantes principales.....	83
Bibliographie.....	85

Remerciements

Nous tenons à remercier les jeunes, les intervenants et les organismes communautaires qui ont bien voulu de participer à cette évaluation. C'est sans doute grâce à leur participation et disponibilité que cette recherche-évaluation a été conduite avec succès. Une mention spéciale à l'endroit de toute l'équipe de Café-jeunesse pour son implication à la réalisation de ce travail. Un remerciement spécial au doctorant et collègue Jean-Fidèle Omgba pour sa précieuse aide dans la révision linguistique de ce document. L'auteur exprime également toute sa reconnaissance aux représentants de l'arrondissement de Montréal-Nord et de la Ville de Montréal pour leur confiance et leur soutien tout au long du processus de recherche. Ce travail a également compté sur le soutien financier de la CRÉVAJ.

Sommaire exécutif

L'évaluation

En janvier 2013, à la suite d'un appel de propositions à la communauté scientifique dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables s'est vu confier une subvention pour évaluer le programme « Travail de rue » de l'organisme communautaire « Café-jeunesse multiculturel » de l'arrondissement de Montréal-Nord. Le but général de cette évaluation était de faire le bilan de la situation actuelle du programme après neuf ans de financement de la Ville de Montréal.

Ce rapport présente les résultats de cette évaluation, qui, élaborée à partir d'un modèle de recherche de type participative, s'est intéressée à l'étude tant du contexte historique de l'implantation du programme qu'au point de vue des acteurs de la base. Les techniques utilisées ont été l'analyse documentaire, l'observation participante, l'organisation d'un groupe de discussion, l'administration d'un questionnaire (108 répondants) et la réalisation d'un total de 36 entretiens individuels dirigés et non dirigés. L'analyse des données a mis l'accent sur la structure du programme, sur ses effets sur la population desservie et sur le partenariat.

Le contexte

Le contexte d'implantation du programme Travail de rue à Montréal-Nord affiche d'importantes difficultés socioéconomiques. Ces dernières sont le résultat d'une dynamique historique dans laquelle l'appauvrissement graduel des habitants du quartier s'est mélangé à des défis politiques et culturels non résolus, soulevés notamment par l'immigration récente dans le quartier. De telle sorte que Montréal-Nord est de nos jours l'un des quartiers les plus défavorisés de la ville de Montréal. C'est précisément dans ce contexte que la pratique du travail de rue auprès des jeunes nord-montréalais prend tout son sens.

Le travail de rue est une pratique de proximité atypique, qui se base sur l'insertion (négociée et respectueuse) d'un intervenant (souvent, issu du milieu en question) dans les espaces non institutionnels fréquentés par la population ciblée. Les chercheurs qui ont abordé le sujet et qui s'intéressent à la problématique de la jeunesse soulignent le fait que le travail de rue se distingue d'autres pratiques d'intervention par la création d'un lien qui est chargé de sens aux yeux du jeune.

À Montréal-Nord, le programme Travail de rue est coordonné par l'organisme communautaire Café-jeunesse multiculturel. Créé par un collectif de nord-montréalais intéressés à la situation de la jeunesse dans le quartier (le Mouvement jeunesse Montréal-Nord), cet organisme est apparu en 1984. Il a été en charge du programme Travail de rue

depuis plus de dix ans. À l'heure actuelle, le programme compte sur la collaboration d'un coordonnateur et de quatre intervenants, dont trois hommes et une femme.

La structure du programme

Le programme Travail de rue s'inscrit dans l'axe « Service d'aide aux jeunes » de Café-jeunesse. Il est en grande partie financé par la Ville de Montréal pour la lutte contre la criminalité. Les jeunes ciblés par le travail de rue sont souvent divisés en deux groupes d'âge par Café-jeunesse : le 13-17 ans et les 18-30 ans. Le programme tente d'informer, d'accompagner et de référer les jeunes en difficulté ainsi que de « favoriser la prévention et le dépistage de difficultés » (*idem*). Le programme a aussi pour but de favoriser le plein exercice de la citoyenneté chez ce groupe de la population. En général, il est possible de dire que le programme cible les cinq thématiques suivantes chez le jeune: l'estime de soi, l'*empowerment* (ou l'autonomisation), l'intégration harmonieuse dans la société, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté.

Les travailleurs de rue de Café-jeunesse cherchent à répondre aux besoins des jeunes à partir d'une stratégie qui mise sur l'identification des difficultés des jeunes dans les différents secteurs du quartier. Cette stratégie demande une attention constante, de la part du travailleur de rue, à l'évolution de la problématique des jeunes dans son secteur.

Selon les données de notre questionnaire, les travailleurs de rue rejoignent une population jeune dont une importante partie a arrêté ses études de manière précoce. Ces jeunes déclarent avoir différentes origines culturelles, lesquelles concernent notamment les principales minorités visibles du quartier : l'haïtienne et l'arabe. Plusieurs parmi eux (mais pas la majorité) habitent dans des familles monoparentales et une partie importante (mais, également, pas la majorité) semble avoir vécu de près des situations de conflit avec la loi.

Malgré les difficultés économiques, la structure et l'approche du programme Travail de rue de Café-jeunesse multiculturel Montréal-Nord semblent être fonctionnelles et correspondre au cadre dans lequel ce programme est financé. Le rattachement au Café-jeunesse paraît en ce sens avoir favorisé la permanence du programme par ses ressources, son expertise et son cadre général d'intervention. Les profils et les stratégies d'actions des travailleurs de rue semblent aussi bien correspondre aux principes généraux de cette pratique de proximité. Nos données concernant les jeunes rejoints par ces intervenants ainsi que les effets du programme confirment cette conclusion.

Les services et les effets sur la population desservie

Les services concrets que les travailleurs de rue offrent aux jeunes peuvent être classés en deux groupes : les services adressés au jeune en tant qu'individu (par exemple, le travail d'accompagnement et de référence) et les services offerts aux groupes de jeunes, comme collectivité (rencontres de discussion, activités sportives). En général, les jeunes qui ont rempli le questionnaire administré affirment avoir un accès constant à ces services. Le service de type pratique le plus mentionné par les répondants concerne la recherche

d'emploi. En outre, l'aspect le plus apprécié de la présence des travailleurs chez les jeunes est « l'écoute et les conseils des travailleurs ».

Le questionnaire comprenait une section destinée à estimer l'importance que les jeunes accordent à la présence des travailleurs de rue dans leurs vies relativement à l'estime de soi, à l'*empowerment* (ou l'autonomisation), à l'intégration harmonieuse dans la société, à la solidarité et à l'exercice de la citoyenneté. Le bilan que nous apporte cette partie de notre analyse semble être très positif pour le programme Travail de rue de Café-jeunesse. Ainsi, sur le plan individuel, le programme paraît être très favorable à l'*empowerment* ou à l'autonomisation du jeune. Sur le plan collectif, il semble contribuer à l'exercice de la citoyenneté.

Or, il ne faut pas perdre de vue le fait que ces effets sont modulés par les différentes dimensions du milieu social du jeune (les rapports de genre, la parenté, les groupes d'âge et les groupes de pairs). Soulignons enfin le fait que le travail de rue paraît contribuer aussi à l'amélioration des rapports du jeune dans son proche entourage, notamment en ce qui concerne ses rapports avec les groupes de pairs.

L'implantation et le partenariat

L'implantation du programme travail de rue de Café-jeunesse et la situation du partenariat autour de lui doivent être compris à la lumière de l'évolution récente de l'action communautaire et des espaces de concertation à Montréal-Nord. La plupart des acteurs consultés insiste en ce sens sur le fait que les efforts visant à construire des espaces de concertation dans le quartier sont relativement récents. Dans ce contexte, il n'existe pas de structure partenariale formelle autour du programme Travail de rue. Certains interviewés affirment que ce qui existe c'est, à la limite, plusieurs mini-partenariats concernant des activités spécifiques de travailleurs, mais pas un partenariat avec le programme en tant que tel.

Près de la moitié des instances et des organismes contactés dans le cadre de cette évaluation ont une perception positive de la collaboration avec les travailleurs de rue. En termes institutionnels, le partenaire le plus important du programme semble être le SPVM, dont les agents interagissent souvent avec les travailleurs de rue sur le terrain.

Par contre, à peu près la moitié de l'ensemble des instances et des organismes communautaires contactés dans le cadre de cette évaluation affirment que leur collaboration avec les travailleurs de rue est nulle, malgré que, selon le représentant de l'un de ces organismes, leur souhait soit plutôt le contraire : « Café-jeunesse est au cœur du souhait collectif des gens de développer une vision commune puis des solutions [tout aussi] communes. Puis je pense que souvent ces souhaits-là ne sont pas rencontrés ».

Par conséquent, les retombées du travail de rue ne sont pas évidentes pour ces organismes communautaires. Les raisons de cette situation sont diverses, mais une partie importante concerne l'échange d'information entre le Café-jeunesse et les autres organismes du quartier et la mauvaise compréhension du travail de rue dans le milieu, notamment en ce

qui concerne le travail de référence et le traitement des rassemblements de jeunes dans les espaces publics.

À notre avis, la construction d'un partenariat efficace autour du programme en question demandera plus d'ouverture de la part de Café-jeunesse, mais aussi une meilleure compréhension de la démarche du travail de rue de la part des autres organismes du quartier.

Les recommandations

À la Ville de Montréal :

- La prolongation du programme Travail de rue de Café-jeunesse.
- L'augmentation et la protection de l'enveloppe budgétaire allouée afin d'assurer l'embauche à temps plein des quatre travailleurs de rue et la stabilité dans le travail de tous les employés associés au programme.

À Café-jeunesse :

- D'encourager la présence active des collaborateurs du programme Travail de rue dans les différentes rencontres organisées par les espaces de concertation.
- De réaliser périodiquement des activités d'échange d'information qui, sans nuire à son mandat, permettent aux autres organismes communautaires et à la population (dont les jeunes) de mieux connaître et de mieux comprendre le travail de rue. Cette activité pourrait être la base d'un partenariat fonctionnel.
- De créer une stratégie de suivi plus standardisée au sujet des jeunes rencontrés par les travailleurs de rue. L'utilisation d'une sorte de « feuille de route » contenant des informations socioéconomiques générales du jeune concerné (identifié avec un pseudonyme) et une description succincte de sa situation et son évolution pourrait être très utile à cet égard (voir Pomerleau 2006).
- D'encadrer les activités de formation offertes aux travailleurs de rue dans une stratégie plus structurée.

Aux partenaires institutionnels et communautaires du programme

- De mettre en marche un mécanisme ou d'une activité périodique de diffusion et d'information (annuelle ou biannuelle) des programmes et des actions de différents organismes communautaires du quartier.
- De stimuler la complémentarité, le respect et la compréhension des mandats parmi les différents organismes communautaires de Montréal-Nord. Comme Simard *et al.* (2003 : 149) le disent : « pour collaborer, il faut d'abord que les travailleurs de rue et les intervenants et intervenantes se reconnaissent mutuellement des compétences et une légitimité d'intervention ».

Introduction

En janvier 2013, la Ville de Montréal a lancé un appel de propositions concernant l'évaluation du programme « Travail de rue » de l'organisme communautaire « Café-jeunesse multiculturel » de l'arrondissement de Montréal-Nord. Le but général de cette évaluation était de faire le bilan de la situation actuelle du programme après neuf ans de financement de la Ville de Montréal. La proposition d'évaluation recherchée devait tenir compte tant du contexte historique que des aspects qualitatifs et quantitatifs associés au fonctionnement du programme.

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ) a présenté une proposition de recherche qui, élaborée dans le cadre d'un stage postdoctoral, a été par la suite retenue par le Comité de suivi de l'évaluation. Étant donné que la pratique de proximité à évaluer, le travail de rue, en est une qui s'appuie d'une manière importante sur la construction d'un rapport de confiance entre le jeune et l'intervenant (qui est d'habitude une personne issue du milieu d'intervention lui-même), la pertinence d'une approche qualitative semblait indiscutable. La proposition d'évaluation de la CRÉVAJ insistait par conséquent sur l'importance de prendre en compte le point de vue de différents acteurs de base contribuant au fonctionnement du programme.

Le rapport présente l'ensemble de la démarche de l'évaluation. Il est divisé en deux parties. La première concerne le contexte de la recherche et est composée de deux chapitres. Le premier décrit l'approche générale de la démarche, ses méthodes et son déroulement. Le chapitre deux situe le programme Travail de rue dans son contexte social. Il présente une révision de l'histoire récente de Montréal-Nord et décrit les caractéristiques générales de la pratique d'intervention à l'étude. La deuxième partie de ce rapport présente les résultats de l'évaluation. Elle commence avec le chapitre trois, qui contient une présentation des résultats concernant la structure du programme : son approche, ses intervenants et les jeunes ayant accès à ses services. Le chapitre quatre présente des informations concernant les services des travailleurs de rue et leurs effets sur la population ciblée. Le chapitre cinq concerne, pour sa part, la question du processus d'implantation et de construction du partenariat autour du programme travail de rue. Le chapitre six, le dernier du rapport, consiste en la discussion des résultats de l'ensemble de l'évaluation. Le rapport offre par la suite, dans deux sections différentes, les conclusions et les recommandations.

Le rapport conclut que le programme Travail de rue tel qu'il a été développé par le Café-jeunesse a des effets positifs sur les jeunes desservis. Le document explique en même temps certaines des difficultés associées à son implantation en faisant le lien avec l'évolution du milieu communautaire nord-montréalais.

Partie I. L'évaluation et son contexte

Chapitre 1 : La méthodologie de l'évaluation

Nous commençons notre rapport par une courte description de la stratégie méthodologique adoptée dans l'évaluation. Les contenus de ce chapitre permettront au lecteur de mieux comprendre l'esprit général de la démarche ainsi que la nature des contenus de ce document.

1.1 L'approche de l'évaluation

La stratégie d'évaluation utilisée s'est inspirée d'une approche de type « *bottom-up* », c'est-à-dire qui s'appuie sur la collaboration constante des acteurs de base et des populations intéressées lors de la définition, la validation et la discussion des politiques sociales. Ainsi, la démarche d'évaluation a insisté, comme suggéré par Chevalier et Lebel (2009) et Tichit (2011), sur l'importance d'inclure le point de vue et les réflexions des différents acteurs participant au programme : les coordonnateurs, les travailleurs de rue, les partenaires, les jeunes. Bien que l'outil privilégié pour avoir accès à ces points de vue ait été l'entretien (dirigé ou non), l'emploi d'autres techniques de recherche telles que le groupe de discussion ou l'application de questionnaires n'a pas été écarté. L'observation participante a été un outil bien pertinent à cet égard, dans la mesure où elle nous a permis de mieux comprendre la manière dont le programme à l'étude s'insère dans la vie quotidienne du quartier ainsi que d'appréhender directement les interactions entre les travailleurs de rue et les jeunes (sur la pertinence de l'approche ethnographique, voir Fontaine 2012).

L'évaluation s'est aussi appuyée sur un modèle de recherche de type participatif, qui mise sur la construction collective des connaissances. En ce sens, la collaboration des travailleurs de rue a été particulièrement importante. Leur accompagnement lors du travail de terrain ainsi que leur médiation à l'heure d'entrer en contact avec les jeunes à interviewer ont été bien importantes pour l'avancement de la recherche. De plus, leur participation active au moment d'identifier certains sujets clés à aborder avec les jeunes a aussi été capitale.

Enfin, en contraste avec d'autres évaluations concernant aussi le travail de rue ou des pratiques d'intervention visant la réduction de la criminalité juvénile (Tétrault et Girard 2007, Martel 2008), notre démarche a insisté sur la dimension qualitative de la problématique. Ainsi, sans délaisser l'étude des indicateurs mesurables, elle s'est concentrée sur la compréhension de la dynamique spécifique d'évolution du travail de rue à Montréal-Nord (pour une stratégie d'évaluation similaire, voir Pomerleau 2006). Cette stratégie nous a poussé à bien comprendre le contexte historique et social dans lequel ce programme s'insère.

1.2 Les objectifs de l'évaluation

L'évaluation réalisée a cherché à :

- Élaborer un bilan de la situation actuelle du programme travail de rue, tout en insérant ce bilan dans l'étude de l'environnement social et historique de Montréal-Nord.
- Évaluer les indicateurs de mesure disponibles.
- Identifier les effets des activités réalisées dans le cadre de ce projet et proposer des améliorations.
- Évaluer les répercussions du partenariat créé dans le cadre de ce programme par les travailleurs de rue et l'organisme communautaire responsable.

1.3 Les techniques de l'évaluation

Comme nous l'avons mentionné, l'évaluation a touché tant les aspects qualitatifs que les aspects quantitatifs du programme. L'ensemble de la problématique a été abordé à l'aide des outils méthodologiques suivants :

- **L'analyse documentaire.** Cette partie de l'évaluation a permis de mieux comprendre l'évolution historique du quartier. Outre l'étude de différents articles scientifiques, l'analyse documentaire a compris l'étude d'autres évaluations similaires à Montréal-Nord, une revue de la presse montréalaise ainsi que la lecture des rapports annuels de Café-jeunesse.
- **L'observation participante.** Cette technique de recherche nous a permis d'observer directement la façon dont les travailleurs de rue rapprochent les jeunes, leurs interactions ainsi que l'intérêt de ces derniers pour les activités proposées par ces intervenants. L'évaluateur a accompagné les travailleurs de rue pendant leurs parcours au quartier et a assisté à plusieurs rencontres et activités (rencontres de discussion, festivals, activités sportives, soirées musicales) organisées par les travailleurs de rue (ou comptant sur leur participation).
- **L'organisation d'un groupe de discussion.** Cette activité a été réalisée auprès des travailleurs de rue dans le but de bien connaître la manière dont ils conçoivent leur propre travail. Cette activité a aussi compté sur la participation active du coordonnateur des travailleurs de rue. Elle a été enregistrée et transcrite. C'est à partir des discussions réalisées dans le cadre de ce groupe de discussion que le responsable de l'évaluation a construit les items de Likert faisant partie d'un questionnaire adressé aux jeunes.
- **Le questionnaire.** Le but de ce questionnaire était double. D'un côté, il cherchait tant à définir le profil socioéconomique des jeunes ayant accès aux services des travailleurs qu'à identifier les services du programme les plus utilisés. De l'autre côté, ce questionnaire cherchait aussi à décrire l'importance des services des travailleurs de rue relativement à cinq problématiques ciblées par le programme :

l'estime de soi, l'autonomisation du jeune ou l'*empowerment*, l'intégration harmonieuse dans la société, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté. Ce travail a été réalisé à l'aide de différentes échelles de Likert dont les items (qui servent à estimer le degré d'accord d'une personne avec une affirmation) ont été construits et discutés avec les travailleurs de rue lors du groupe de discussion mentionné.

Nous avons administré un total de 108 questionnaires, ce qui semble être bien représentatif de l'univers à l'étude, qui, selon le Rapport 2012 de Café-jeunesse, était de 280 jeunes environ (voir Café-Jeunesse 2012)¹.

- **Des entretiens individuels dirigés et non dirigés.** 36 entretiens ont été réalisés auprès de différents acteurs qui convergent autour du programme Travail de rue : les travailleurs de rue eux-mêmes, les responsables de Café-jeunesse, les partenaires du programme et les jeunes. Pour ce qui est de ces derniers, dans une logique entièrement qualitative, ceux qui ont été sélectionnés se trouvent dans le groupe d'âge ciblé par le programme et ont un accès constant aux services des travailleurs de rue. Au total, douze entretiens ont été réalisés avec ces jeunes, quatre individuellement avec les travailleurs de rue et un entretien de groupe avec le directeur et le coordonnateur du programme.

Enfin, avec la collaboration du Comité de suivi de cette évaluation, nous avons identifié des organismes communautaires et des instances publiques qui ont un certain rapport ou qui pourraient avoir un certain intérêt envers les activités des travailleurs de rue. Nous avons ensuite rencontré et interviewé 19 représentants de ces organismes (que nous appellerons dans ce rapport « les partenaires »). Ces derniers ont été classés en trois catégories :

- a) Les instances qui répondent constamment aux demandes des travailleurs de rue sur le terrain (et qui pourraient être considérés comme des partenaires au sens propre du terme).
- b) Les organismes ou les instances présentes sur le terrain, qui ont des intérêts similaires à ceux des travailleurs de rue, mais qui n'ont pas de rapport constant ou direct avec eux.
- c) Les instances communautaires, gouvernementales ou privées, qui pourraient avoir des attentes à l'égard des travailleurs de rue.

1.4 L'analyse des données

Au moment de l'analyse, nous avons accordé une importance particulière à la compréhension du contexte d'existence du programme, ce qui nous a imposé la tâche de bien situer le programme Travail de rue dans son contexte historique et social (comme suggéré par Motsi 2009). En outre, l'analyse des données recueillies sur le terrain a été réalisée selon le modèle d'évaluation proposé par Séguin-Manègre (2012). Ce modèle comprend trois parties :

¹ Étant donné la nature individuelle –et souvent confidentielle– de l'intervention des travailleurs de rue auprès des jeunes, les questionnaires de l'évaluation ont dû être distribués par les travailleurs de rue eux-mêmes pendant leurs quarts de travail et ramassés plus tard, à fur et à mesure qu'ils étaient répondus par les jeunes. Cette situation a fait en sorte que cette partie de l'évaluation s'est étalée sur plusieurs mois.

- L'évaluation de la structure (c'est-à-dire l'analyse des objectifs, de la structure organisationnelle et de la pertinence de la stratégie d'intervention choisie).
- L'étude de l'utilisation et des effets des services sur la population ciblée.
- L'analyse de l'implantation (qui concerne surtout, dans ce rapport, la question du partenariat).

La partie deux du rapport qui concerne les résultats de l'évaluation, suit en grande partie cette structure, mais elle est complétée par un chapitre de discussion.

L'analyse des données quantitatives obtenues à partir de notre questionnaire a été réalisée à l'aide du logiciel de traitement statistique SPSS. Les items de Likert ont fait l'objet d'une analyse des composantes principales. Ce procédé nous a permis 1) de confirmer la pertinence de nos échelles (en effet, chacune d'elles s'est montrée comme étant unidimensionnelle ou, si l'on préfère, cohérente) et 2) d'identifier les items les plus pertinents pour estimer l'importance que les jeunes accordent aux problématiques ciblées par le programme. En ce qui concerne les données qualitatives, une analyse inductive dont les résultats se trouvent distribués dans les différents chapitres du rapport a été réalisée.

Nous tenons à préciser ici que, tel que mentionné plus tard dans ce rapport, des données obtenues à partir d'un sondage précédent (appliqué auprès de 77 jeunes ayant accès aux services de Café-jeunesse au printemps 2013), ont aussi été utilisées dans la construction du présent document, notamment dans la section concernant la description des jeunes qui ont accès aux services de Café-jeunesse.

1.5 Le déroulement de l'évaluation

Le travail de terrain réalisé dans le cadre de cette évaluation a eu une durée de huit mois. Il a commencé en juin 2013 et s'est terminé en janvier 2014. Le travail de terrain a commencé par la réalisation du groupe de discussion, qui a compris deux séances. Tel qu'il était prévu, cette activité a donné lieu, dans sa dernière partie, à la construction du questionnaire qui a été par la suite administré auprès des jeunes. L'observation participante a été réalisée de façon parallèle à l'application du questionnaire par le chercheur principal. La deuxième partie de l'évaluation a surtout consisté en la réalisation des entretiens. Nous avons commencé par les travailleurs de rue et les coordonnateurs du programme, avant d'aller ensuite rencontrer les partenaires. Les jeunes ayant accès aux services des travailleurs de rue ont été interviewés dans la dernière partie de la recherche.

Chapitre 2 : Le contexte et les antécédents du programme

Dans le but de bien situer le programme Travail de rue de Café-jeunesse dans son contexte, le présent chapitre offre une courte révision de l'histoire récente de l'arrondissement de Montréal-Nord. Une attention particulière est accordée à ses dynamiques d'appauvrissement et d'immigration. Le chapitre présente aussi une révision des caractéristiques générales du travail de rue et de l'arrivée de cette pratique de proximité à Montréal-Nord.

2.1 Montréal-Nord : De municipalité à arrondissement

L'arrondissement de Montréal-Nord était à l'origine une municipalité autonome dont la vie économique dépendait grandement de l'industrie textile, de la chaussure et des vêtements. Cette municipalité a connu une importante croissance économique lors de la vague d'industrialisation qui a transformé la région centre du Québec à la fin du XIXe siècle (Linteau 2007 : 89-103). Les années de prospérité économique se sont prolongées jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle pour se terminer dans les années 1970, lors d'un important processus de ralentissement économique. C'est à ce moment que Montréal-Nord, ville industrielle et ouvrière, a commencé à éprouver les défis soulevés tant par la délocalisation et la fermeture de certaines entreprises que par la perte d'emplois dans le secteur des services publics et du transport (Linteau 2007, Coffey *et al.* 2000).

Parallèlement, dans les années 1960-70, Montréal-Nord a expérimenté des changements importants au niveau de sa composition ethnique, et ce, en raison de l'arrivée d'une importante vague migratoire haïtienne (Germain et Poirier, 2007). À l'origine, il s'agissait d'une migration de type économique, composée majoritairement de professionnels et d'universitaires ayant un niveau de vie aisée. Plus tard, une deuxième vague d'immigrants haïtiens (cette fois-ci des parrainés économiques) s'est rajoutée. Étant d'une origine plus humble, cette nouvelle vague migratoire s'est rapidement intégrée dans les files d'une classe ouvrière minée par le déclin industriel de la région (Bernèche, 1983 ; Séguin et Negrón Poblete. 2012). Montréal-Nord est alors devenu une municipalité multiculturelle dont le principal trait partagé par la plupart de ses habitants était celui d'être les membres d'une classe travailleuse appauvrie.

La situation de crise économique s'est prolongée pour Montréal-Nord avec la crise économique des années 1980. Cette situation s'est traduite par une importante perte d'emplois dont les conséquences se font encore ressentir. Ainsi, selon les données de la Direction du développement économique et urbain de la ville de Montréal (DDEUVM 2011), Montréal-Nord est le quartier qui a perdu le plus d'emplois (et qui en a récupéré le moins) de la décennie des années 1980 à la décennie des années 2000. Pour les habitants pauvres du quartier, l'une des conséquences les plus importantes de la dynamique économique des années 1980 a été des difficultés grandissantes dans le domaine de l'accès au logement (Bernèche 1983). Cette problématique a par ailleurs touché l'ensemble de la ville de Montréal. Xavier Leloup et Virginia Ferreira (2006) l'expliquent par deux facteurs : d'un côté, par un retrait constant du fédéral dans les politiques de

logement social, ce qui a entraîné, comme processus complémentaire, une sorte de transfert de responsabilités vers le niveau local. De l'autre côté, ces auteurs parlent d'une hausse constante dans la demande et, par conséquent, dans le prix des logements. Le groupe de la population le plus gravement touché par cette situation semble avoir été celui des immigrants pauvres, qui ont vu l'accès à la propriété se réduire dans les dernières 20 années².

Dans ce contexte, de nombreux immigrant(e)s haïtien(ne)s ont découvert un Montréal-Nord où : « les 'mécanismes 'naturels' de la pénurie et de la ségrégation économique' régissant le marché du logement mèneraient progressivement au 'refoulement vers des territoires spécifiques de groupes 'spécifiques' [c'est-à-dire, des pauvres des différentes origines] » (cité dans Bernèche, 1983 : 299). Plus tard, dans les années 1980 et 1990, l'arrivée de différentes vagues de réfugiés de l'Amérique latine (du Salvador, de Guatemala, de l'Argentine, du Chili) a enrichi le portrait ethnique de Montréal-Nord et de l'ensemble de la ville³. À Montréal-Nord, une partie importante de cette immigration semble avoir grossi les files de ceux que Charbonneau et Germain (2002) appellent « les réfugiés de la banlieue », c'est-à-dire les immigrants réfugiés arrivés en banlieue directement de leurs pays, généralement en conditions de pauvreté.

Face aux défis soulevés par la perte d'emploi, la pauvreté et la ségrégation socioéconomique et ethnique, le gouvernement québécois a misé, comme dans le cas des politiques de logement, sur la décentralisation des programmes de lutte contre la pauvreté. Tel que souligné par Muriel Kearney et Yves Vaillancourt (2006), cette décentralisation s'est distinguée par la prolifération des programmes de développement qui, appliqués surtout à l'échelle locale, ont mis au centre de l'action publique des partenariats entre le public, le privé et l'associatif (pour un exemple concernant Montréal-Nord, voir Borvil *et al.*, 2007). Pour les différents quartiers de la ville, cette nouvelle politique s'est manifestée dans la multiplication des tables de concertation cherchant à stimuler la participation citoyenne. D'après Jacques Dubois (2009), ce phénomène de prolifération de tables de concertations et de partenariats s'est fait particulièrement visible à Montréal-Nord à partir de la fusion de l'ancienne municipalité avec la ville de Montréal, en 2002.

Le virage vers la concertation locale dans les politiques publiques ne semble pourtant pas avoir été capable de freiner la dynamique d'appauvrissement dans le quartier. Ainsi, la chercheuse Laurence Tichit écrivait en 2011 :

le contexte de Montréal-Nord nous semble-t-il, est que s'ajoutant à des difficultés structurelles de pauvreté, d'isolement, de présence de gangs de rue et de stigmatisation d'une population en son entier, le secteur Nord-est en particulier, est devenu au fil des années, la figure emblématique et territorialisée de la cristallisation de toutes ces problématiques (Tichit, 2011 : 4)

² À cet égard, Leloup et Ferreira affirment (2006 : 37) « il existe un effet de la région de naissance et de la période d'immigration sur l'accès à la propriété des ménages immigrants »

³ Pour plus sur l'arrivée de ces vagues migratoires au Canada voir Simmons 1993.

En effet, de nos jours, Montréal-Nord se trouve parmi les quartiers les plus pauvres de la ville.

Selon l'édition 2009 du *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Montréal-Nord*, un tiers de ses habitants (ou, plutôt, un tiers de ceux qui ont été recensés par le *Portrait*) est né hors du Canada, alors qu'un quart se décrit comme faisant partie d'une minorité visible. Selon ce même document, entre 2001- 2006, c'est à Montréal-Nord « que les personnes issues des minorités visibles ont connu des plus fortes croissances » par rapport à l'ensemble de l'île de Montréal (CLE-MN, 2009 : 1). En contraste avec sa diversité ethnique, Montréal-Nord compte une population francophone unilingue plus importante que celle que l'on retrouve sur l'ensemble de l'île. Parmi les problèmes sociaux du quartier, il y a le fait que près du quart des familles sont monoparentales et ont à la tête une femme. La scolarité est basse comparativement au reste de la ville. Enfin, les revenus moyens des habitants de Montréal-Nord sont inférieurs à ceux de l'ensemble de l'île.

En bref, les conditions de pauvreté dans lesquelles beaucoup d'immigrants sont arrivés à Montréal-Nord au milieu des années 1970 ont très peu changé, et ce, même dans les cas où ces mêmes immigrants ont « évolué » dans leur statut migratoire. Ainsi, Rose et Charrette (2011) soulignent le fait qu'« un nombre important de résidents permanents » de la ville de Montréal vit dans la précarité économique (Rose et Charrette, 2011 : 7). De manière intéressante, ces auteures soulignent le fait que les conditions de vie des immigrants économiques et des demandeurs d'asile ont tendance à s'égaliser à cause des difficultés qu'ils éprouvent pour se trouver un emploi⁴.

La condition de vulnérabilité de ces immigrants s'est accentuée à cause des changements graduels dans les politiques migratoires de l'État canadien. Accélérés à partir des attentats du 11 septembre 2001 à New York, ces changements ont mis au cœur de ces politiques la question de la sécurité nationale. Cette situation s'est traduite par une augmentation importante dans les déportations ainsi que dans le refus du statut de réfugié aux demandeurs d'asile issus des pays du Sud (Pratt 2005). Plusieurs habitants de Montréal-Nord ont été aussi affectés directement par ces politiques (voir, par exemple, les multiples références à des cas de déportation dans le quartier dans Tremblay 2011).

Dans ce contexte, la jeunesse immigrante de Montréal-Nord a été souvent associée au crime et aux gangs de rue par la police et par les médias. Cette perception semble avoir été nourrie par l'existence d'un important taux de criminalité dans le quartier, mais aussi par la façon d'agir de la police, qui est souvent considérée par les nord-montréalais (surtout par les jeunes) comme peu tolérante, voire violente. Comme il est bien connu, une intervention des policiers a donné lieu au décès d'un jeune du quartier en 2008. Cet événement tragique a déclenché une série d'actions violentes et spontanées (saccages, destruction de voitures, occupation de la rue) connues comme les « émeutes de Montréal-Nord ». C'est précisément dans le cadre de ce type de problèmes sociaux que plusieurs

⁴ Rose et Charrette (2011) considèrent que les immigrants de la ville (tout statut résidentiel confondu), vivent une sorte d'« itinérance cachée », c'est-à-dire vivent dans le risque de ne plus pouvoir se payer un loyer à cause des prix élevés et de la précarité dans le marché de l'emploi.

espaces de concertation, instances communautaires et programmes ont été créés dans le quartier dès les années 1980 dans afin d'intervenir auprès des jeunes « à risque » d'adhérer à la criminalité⁵. Soulignons aussi le fait que, depuis 2008, le travail de policiers a fait l'objet de différentes rencontres de discussion et d'activités visant à améliorer son fonctionnement et sa perception dans le quartier. Plusieurs organismes et instances du quartier sont d'accord avec l'idée que ces efforts ont commencé à porter des fruits.

En résumé, il est possible de dire la situation actuelle de Montréal-Nord est le résultat d'une dynamique dans laquelle l'appauvrissement graduel de ses habitants se mélange à des défis politiques et culturels non résolus, soulevés notamment par l'immigration relativement récente dans le quartier. C'est dans ce contexte que la pratique du travail de rue auprès des jeunes nord-montréalais prend tout son sens. Attardons-nous maintenant sur les caractéristiques les plus importantes de cette pratique d'intervention.

2.2 La pratique : définir le travail de rue

Le travail de rue est une pratique de proximité atypique, qui se base sur l'insertion (négociée et respectueuse) d'un intervenant (souvent, issu du milieu en question) dans les espaces non institutionnels fréquentés par la population ciblée. Les chercheurs qui ont abordé le sujet et qui s'intéressent à la problématique de la jeunesse soulignent le fait que le travail de rue se distingue d'autres pratiques d'intervention par la création d'un lien qui est chargé de sens aux yeux du jeune (Peterson, 2002; Fontaine 2011a et 2012). Ce lien est en grande partie le résultat de la présence constante du travailleur dans les espaces fréquentés par le jeune ainsi que d'un soutien permanent basé sur le respect de ses choix (Peterson 2002, Simard *et al.* 2003, Fontaine 2004, 2010, 2011b). L'une des conséquences de cette insertion dans le milieu des jeunes est la nécessité, pour le travailleur de rue, d'avoir une certaine autonomie ou distance face aux attentes et contraintes institutionnelles.

Les jeunes qui ont accès aux services des travailleurs de rue sont souvent définis par les chercheurs comme connaissant des situations de « rupture sociale », de « marginalité » ou de « défi à l'autorité ». Ainsi, selon Annie Fontaine (2011a), le jeune qui est en contact avec le travailleur de rue en est un qui a vécu « un enchaînement de ruptures » sociales : des ruptures avec la famille, dans le rapport de couple, dans le milieu professionnel ou de travail, avec les services de santé, etc. Inspirée du travail de David Le Breton, Fontaine considère que la condition de rupture du jeune est encore plus complexe dans le cas des sociétés contemporaines, à cause des mutations expérimentées par le monde actuel. En particulier, elle souligne le fait que, dans notre époque, les rites de passage à l'âge adulte se volatilisent pour être de plus en plus compensés par des pratiques « à risque ». Dans

⁵ Un historique de ces espaces et d'autres événements saillants pour la jeunesse du quartier peut être consulté dans l'Annexe 2 de ce rapport.

cette même logique, Anna Maria Colombo attire notre attention sur l'importance de voir les pratiques « à risque » de certains jeunes comme faisant partie de différentes quêtes identitaires et d'une recherche de reconnaissance (Colombo, 2010). C'est la prise en compte de cette quête identitaire qui donne au travail de rue une dimension compréhensive indiscutable.

En outre, en contraste avec l'approche plus ciblée des professionnels spécialistes, l'approche du travail de rue est généraliste dans le sens qu'il s'intéresse à l'ensemble de la problématique du sujet (Peterson 2002 et Pomerleau 2006). Annie Fontaine souligne en plus le caractère non instrumental de l'accompagnement que le travailleur de rue offre au jeune « en rupture sociale » : « il est crucial que le mandat des travailleurs de rue ne soit pas réduit à une fonction instrumentale à l'intérieur d'une chaîne de services mécanisée » (Fontaine, 2011a : 197).

Quelles seraient les composantes les plus importantes de la démarche d'intervention dans le travail de rue ? Peterson (2002) distingue à cet égard cinq éléments : 1) la phase d'observation et de prise de contact avec le jeune, 2) la phase d'infiltration dans le groupe de jeunes, 3) la phase de l'intervention, 4) l'activité de référence et d'accompagnement 5) et l'activité d'action-concertation avec les différents organismes et instances d'aide aux jeunes. Fontaine (2004) nous offre, pour sa part, un modèle qui accorde plus d'importance aux rapports et aux négociations que le travailleur de rue mène avec d'autres partenaires et avec d'autres instances publiques. Ainsi, d'après cette auteure, la première facette du travail de rue est celle de la négociation de son mandat avec les différentes instances publiques ou privées qui ont un intérêt spécifique à leur travail. La deuxième facette concerne le long processus d'insertion dans la rue. La troisième facette est celle qui concerne le contact avec le jeune et l'obtention de sa confiance. Finalement, la quatrième facette de négociation est celle du travail de médiation que le travailleur de rue réalise entre les jeunes et « la structure sociale ».

Nous retiendrons de ces modèles le fait que le travail de rue est une démarche qui, bien qu'axée sur le jeune, entraîne une négociation constante avec l'ensemble des instances publiques, privées et communautaires (voir aussi Simard *et al.* 2003). Il s'agit d'un aspect capital du travail de rue, car, comme Fontaine l'a bien fait remarquer, il oblige le travailleur de rue à jongler avec dextérité entre les intérêts du jeune (sa priorité) et les attentes sociétales (sa source de soutien, mais aussi de contraintes). Le travailleur de rue est en ce sens pris dans une sorte de lutte constante pour garder son autonomie sans pourtant perdre le soutien institutionnel et communautaire dont le jeune et lui-même ont besoin.

Voyons ensuite des informations plus concrètes concernant l'organisme responsable de cette pratique de proximité à Montréal-Nord et l'histoire générale de l'implantation du travail de rue dans le quartier.

2.3 Le Café-jeunesse Montréal-Nord et le programme Travail de rue

À Montréal-Nord, le programme Travail de rue est coordonné par l'organisme communautaire Café-jeunesse multiculturel. Créé par un collectif de nord-montréalais intéressés à la situation de la jeunesse dans le quartier (le Mouvement jeunesse Montréal-Nord), cet organisme est apparu en 1984. Selon l'un de ses collaborateurs, sa création peut être vue comme une sorte de réponse collective à la crise sociale et économique des années 1980. En effet, selon plusieurs de nos interviewés, la situation de détresse sociale associée à cette crise a donné lieu à des malentendus et des bagarres constantes entre les différents habitants du quartier, notamment les jeunes, certains d'origine haïtienne, d'autres d'origine italienne et la plupart d'origine québécoise. Dès son origine, le Café-jeunesse s'est donc donné le mandat de s'occuper des jeunes vivant ce type de situations conflictuelles.

Comme d'autres organismes à but non lucratif, le Café-jeunesse compte de nos jours un Conseil d'administration, un conseil exécutif, une équipe d'employés (à temps plein et à temps partiel) et des bénévoles. Tel qu'énoncée dans son dernier rapport annuel, la mission de Café-jeunesse est « d'offrir [...] un lieu permanent de rencontres et d'échanges aux jeunes de différentes cultures âgé(e)s de treize à trente ans en créant un espace favorable au développement personnel, à l'intégration et à la participation citoyenne » (Café-Jeunesse 2012 : 4). Pour atteindre cet objectif, le Café-jeunesse travaille sur trois différents axes (qui sont censés s'articuler dans un continuum permettant aux jeunes d'améliorer graduellement leurs situations) : le service d'aide psychosociale aux jeunes; l'animation culturelle; et le développement économique. Le programme Travail de rue concerne principalement le premier axe d'intervention.

À l'heure actuelle, le Café-jeunesse occupe un local spacieux dans le Centre de loisirs de l'arrondissement. Le local est divisé en quatre zones. La zone la plus grande fonctionne comme un espace de sociabilité et de rassemblement pour les différentes activités qui y ont lieu : les rencontres de discussion (réalisées tous les quinze jours) ; les soirées musicales, les rencontres informelles. Cette zone contient aussi un petit lobby, un téléviseur, deux ordinateurs branchés à l'internet, deux *babyfoots* et un podium qui fonctionne comme *stage* lors de certaines activités. Les autres zones du local sont destinées à l'administration de Café (la direction, le coordonnateur, la secrétaire) et aux travailleurs de rue, qui partagent un local où se trouvent quelques vieux ordinateurs.

Selon les données recueillies à l'aide d'un questionnaire administré par notre équipe avant le début de cette évaluation, en mai 2013, les jeunes qui fréquentent le Café-jeunesse sont majoritairement des garçons (2 garçons pour 1 fille). Ils appartiennent aux deux groupes d'âge ciblés par l'organisme dans des proportions similaires (40% pour le 13-17 ans et 60% pour les 19 ans et plus) et présentent un âge médian de 20 ans. Seulement 23% de répondants déclarent avoir poursuivi leurs études après avoir fini le Secondaire 5. Bien que la plupart de ces jeunes soient nés au Québec ou ailleurs au Canada (61%), seulement 3% déclarent avoir un père canadien ou québécois et 6% avoir une mère canadienne ou québécoise. Six jeunes sur dix affirment avoir des origines haïtiennes. 34% habitent dans une famille monoparentale et 29% le font dans des maisons

qui ont une femme comme chef de famille. Enfin, 41% déclarent avoir eu des conflits avec la loi. De ces conflits, 30% ont concerné des contraventions et 21% des incivilités. C'est dans ce bassin de population que se trouvent les jeunes ayant accès aux services des travailleurs de rue.

Le Café-jeunesse a été en charge du programme Travail de rue il y a plus d'une dizaine d'années. Selon le directeur de cet organisme, le programme Travail de rue est apparu dans le quartier lorsque la question de comment prendre en charge les jeunes non scolarisés du quartier a été posée par plusieurs habitants de Montréal-Nord (dont lui-même) à la Table jeunesse du quartier. Selon le Directeur de Café-jeunesse, ces personnes voyaient avec inquiétude que les seuls « intervenants » qui travaillaient auprès de ce type de jeunes étaient des policiers. Une stratégie d'action différente était aussi nécessaire. Dans ce contexte, le programme Travail de rue a démarré sous la forme d'un projet de création d'emploi comptant sur la collaboration d'Emploi-Québec. Il semblerait que, dans un premier moment, le programme comptait sur la collaboration d'un seul travailleur de rue, mais la quantité d'intervenants semble avoir changé de différentes manières dans les premières années.

Quelque temps après sa création, des habitants du quartier ont proposé à la Table jeunesse d'accorder la gestion du programme à un organisme autonome de travailleurs de rue. L'organisme souhaité a été créé et a eu comme nom RIRE-jeunesse (rejoindre, informer, référer, épauler). Ce changement ne semble pas pourtant avoir été bénéfique, car plusieurs intervenants communautaires témoignent du fait que le programme a alors commencé à fonctionner d'une manière plutôt chaotique. En réponse à cette situation, la coordination du programme des travailleurs de rue a été assumée par le Café-jeunesse en 2000 (ce qui a entraîné la disparition de RIRE-jeunesse). En prenant la responsabilité du programme, le Café-jeunesse s'est alors engagé à le rendre permanent et à conserver au moins deux travailleurs de rue à temps plein.

À l'heure actuelle, le programme compte sur la collaboration d'un coordonnateur (qui est aussi le responsable d'autres programmes dans le Café-jeunesse) et de quatre intervenants (les travailleurs de rue), dont trois hommes et une femme. Dans ce rapport, nous nous référerons à ces quatre intervenants à l'aide des pseudonymes Pierre (d'origine haïtienne), George (d'origine haïtienne aussi), Rachid (d'origine libanaise) et Jenny (d'origine indienne et haïtienne). La distribution spatiale des travailleurs de rue dans le quartier est la suivante : deux travailleurs s'occupent des jeunes du secteur est; et deux en font autant dans le secteur ouest (en effet, la forme quasi rectangulaire de Montréal-Nord facilite sa division en ces deux secteurs). La travailleuse de rue est aussi la responsable des filles de l'ensemble du quartier.

*

Nous pouvons conclure ce chapitre en affirmant que le contexte social d'implantation du programme Travail de rue à Montréal-Nord a été marqué par des dynamiques d'appauvrissement économique et par l'arrivée de plusieurs vagues migratoires de différents pays de l'Amérique latine, des caraïbes et de l'Afrique. Telle qu'approchée par

le Café-jeunesse, la pratique du travail de rue (qui s'appuie sur la création d'un lien de confiance avec le jeune) cherche à offrir un recours d'aide aux jeunes nord-montréalais éprouvant des difficultés relevant d'un tel contexte : décrochage scolaire, délinquance, chômage.

Partie II Résultats et discussion

Chapitre 3. Les objectifs, la structure du programme et la population desservie

Ce chapitre présente les données que nous avons collectées au sujet de la structure du programme Travail de rue de Café-jeunesse. Il a été élaboré à partir de différentes sources de données : le groupe de discussion ; les entretiens réalisés auprès des travailleurs de rue, du coordonnateur du programme et des jeunes et le questionnaire administré auprès des jeunes. La structure du chapitre est la suivante : nous commençons par la présentation des objectifs, de la structure et des conditions financières du programme. Par la suite, nous nous concentrons sur la description des travailleurs de rue et de leurs stratégies d'action. Enfin, la dernière partie du chapitre trace le profil culturel et sociodémographique des jeunes rejoints par ces intervenants.

3.1 Les objectifs et la structure du programme

Comme nous l'avons déjà vu, le programme Travail de rue s'inscrit dans l'axe « Service d'aide aux jeunes » de Café-jeunesse. Dans son rapport annuel 2012, le Café-jeunesse précise que le but du programme Travail de rue à Montréal-Nord est d'aider et de supporter « les jeunes âgés de 13-30 ans qui vivent des difficultés ou qui sont en rupture dans leur milieu de vie » (Café-Jeunesse 2012 : 14). Précisons à ce sujet le fait que, dans les documents de Café-jeunesse, les jeunes ciblés par le travail de rue sont souvent divisés en deux groupes d'âge : le 13-17 ans et les 18-30 ans. Le programme tente d'informer, d'accompagner et de référer les jeunes en difficulté ainsi que de « favoriser la prévention et le dépistage de difficultés chez les jeunes » (*idem*). Le programme a aussi pour but de favoriser le plein exercice de la citoyenneté chez ce groupe de la population. Dans sa demande de soutien financier acheminée à la Ville de Montréal en 2012, le Café-Jeunesse précise que les trois types de résultats envisagés par le programme son : « rejoindre une quantité importante de jeunes », favoriser l'appropriation juvénile des instances et des espaces publics de façon harmonieuse et « augmenter le sentiment de sécurité » chez les jeunes et chez les citoyens en général. En synthèse, il est possible de dire que le programme cible les cinq thématiques suivantes chez le jeune: l'estime de soi, l'*empowerment* (ou l'autonomisation), l'intégration harmonieuse dans la société, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le programme compte sur la collaboration de quatre travailleurs de rue répartis dans les secteurs est et ouest du quartier. La coordination du programme veille à ce que chacun de ces travailleurs réponde d'une manière précise à la problématique spécifique de son secteur. Pour cette raison, elle ne leur impose pas de modèles d'intervention uniques ou rigides. Dans cette même logique, la coordination a adopté une stratégie de travail de rue qui ne se base pas sur la déambulation, mais plutôt sur l'identification des difficultés éprouvées par les jeunes marginalisés dans les différentes parties du quartier. Ainsi, dans leurs secteurs, les travailleurs de rue identifient des sites clés (là où les jeunes se retrouvent), entrent en contact avec eux et amorcent une démarche de compréhension de leurs situations. Ceci leur permet aussi de mieux connaître les différents endroits que ces jeunes fréquentent dans le quartier. Cette stratégie est censée favoriser une intervention et un travail de

référence plus ciblés en termes de territoire, de groupes et d'individus. Elle pousse aussi le travailleur de rue à faire une lecture constante de l'évolution de la problématique dans son territoire.

3.2 Les conditions financières et de travail

Le Café-jeunesse finance les quatre travailleurs de rue et son coordonnateur à partir d'un budget « composite ». Ce budget comprend pour la période 2013-2014, les sources de fonds suivantes : deux contrats avec la ville de Montréal, un pour 70 000\$ (qui sert à financer les deux travailleurs de rue embauchés à temps plein) et un autre pour 15 000\$ (destiné au financement du programme « Jeunes leaders »); un contrat avec le Ministère de la Sécurité publique (34 700\$) et une allocation de Centraide du Grand Montréal (21 000\$). Une partie du salaire de la coordination relève aussi de ce fonds. Ces conditions financières font en sorte que, lorsque l'une des sources de financement mentionnées n'est pas disponible, le Café-jeunesse est obligé de se passer temporairement des services d'une partie de l'équipe de travailleurs de rue (comme il est déjà arrivé avec le travailleur de rue Rachid dans le passé).

Les contrats des travailleurs de rue varient en fonction de leur ancienneté. Ainsi, selon la dernière demande de soutien financier acheminée par le Café-Jeunesse à la Ville de Montréal, George et Pierre ont des contrats de 35 heures par semaine. Rachid est payé 28 heures par semaine et Jenny seulement 21 heures. Dans l'ensemble, les travailleurs de rue sont payés à un taux horaire entre 14\$ et 18,17\$. Or, tous les travailleurs de rue affirment travailler beaucoup plus d'heures que ce qui est prévu dans leurs contrats. En outre, bien que l'horaire de travailleurs de rue soit plutôt flexible et dépende grandement de ce qui arrive aux jeunes, les journées de travail de ces intervenants commencent d'habitude l'après-midi et se terminent le soir. L'un d'eux, par exemple, arrive régulièrement à son bureau l'après-midi, vers 14h00, et planifie la plupart de ses rencontres les soirs (même si parfois il rencontre aussi des jeunes le matin).

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les travailleurs de rue de Café-jeunesse disposent d'un espace de travail dans le local de cet organisme. Cet espace est équipé d'un téléphone, de plusieurs chaises et bureaux et de quelques ordinateurs. Malgré le fait qu'ils soient usagés, ces ordinateurs semblent être encore fonctionnels. Le Café-jeunesse fournit à chacun des travailleurs de rue un cellulaire personnel et paie les factures respectives.

3.2.1 Le soutien en formation aux travailleurs de rue

Le Café-jeunesse invite les travailleurs de rue à suivre des formations concernant le travail de rue proprement dit ainsi que les différentes problématiques qu'ils retrouvent dans leurs secteurs (le suicide, la dépression, les maladies mentales, etc.). Ces formations sont souvent offertes par d'autres organismes communautaires (comme, parmi d'autres, l'organisation Équitas, ou le Centre communautaire juridique de Montréal, le Centre St-Pierre), par l'association des travailleurs de rue du Québec elle-même, (l'ATTRUEQ) ou par différentes instances gouvernementales (le CLSC, le Centre-jeunesse de Montréal-Institut universitaire). Souvent, ces cours permettent aux travailleurs de rue de mieux structurer les contenus des ateliers et des activités qu'ils réalisent à l'occasion avec les jeunes. Dans le cas des travailleurs de rue qui commencent, le Café-jeunesse conçoit leur

première année de service comme une période de formation sur le terrain. Cette période permet aux travailleurs de rue d'« apprendre à connaître les jeunes », d'apprendre à se connaître eux-mêmes et de mieux se familiariser avec leur secteur dans le quartier.

3.3 Les travailleurs de rue

Le Café-jeunesse mise sur la connaissance du terrain et sur l'expérience dans le milieu communautaire au moment de sélectionner les candidats à occuper des postes de travailleur de rue. En ce sens, les quatre travailleurs de rue actuels connaissent le quartier depuis longtemps et ont des expériences de travail dans son milieu communautaire. Ils ont tous des origines culturelles diverses, lesquelles concernent les différentes « communautés culturelles » de l'arrondissement. Cette situation fait en sorte qu'ils parlent tous deux ou trois langues, dont le français (certainement), le créole haïtien, l'arabe, l'espagnol et l'anglais. Parmi eux, deux sont des jeunes (Jenny et Rachid, avec 25 ans) un troisième est un jeune adulte (George, 35 ans) et un dernier est un adulte (Pierre, 50 ans). Leur niveau d'études est inégal. Ainsi, tandis que l'un d'eux a fait un baccalauréat en communication, un deuxième a seulement fait des études secondaires. Un autre possède un DES en technique administrative et un dernier a fait une mineure en économie à l'Université. Le lecteur intéressé à savoir davantage sur les travailleurs de rue peut consulter l'Annexe 3 de ce rapport.

Attardons-nous maintenant sur la distribution des travailleurs dans le quartier. Comme nous l'avons déjà vu, George et Pierre travaillent dans le secteur est de Montréal-Nord, là où la problématique la plus importante et évidente est celle des tensions entre la police et les jeunes. Ils ont sous leur responsabilité « les coins chauds », c'est-à-dire les endroits où il y a le plus de rassemblements de jeunes et des tensions avec la police et le voisinage. C'est aussi dans ce secteur que l'on retrouve le plus de jeunes ayant vécu des démêlés avec la justice. Selon ces travailleurs de rue, ce type de jeunes appartient souvent au groupe d'âge 18-30 ans.

Rachid et Jenny sont, pour leur part, les responsables de l'ouest du quartier. D'après Rachid, dans ce secteur, les problèmes de la criminalité ne sont pas aussi visibles que dans l'est, même s'il y a des pratiques de vente de drogues « un peu cachées ». Rachid nous explique que la plupart de jeunes de son secteur éprouvent des problèmes au niveau de l'accès à l'emploi, du décrochage scolaire et du rapport aux parents. Comme nous l'avons déjà mentionné, Jenny est aussi responsable de l'ensemble des filles du quartier. Dans l'ouest, elle travaille surtout avec des filles d'origine maghrébine, souvent nées dans leurs pays et arrivées plus tard au Québec. D'après Jenny, une caractéristique importante de ces filles est le fait qu'elles sont en train de vivre une sorte de quête identitaire devant l'autorité parentale et une insertion difficile dans la culture québécoise. Dans l'est, nous dit-elle, les jeunes qu'elle côtoie sont plutôt des filles haïtiennes, qui ont vécu de plus près l'histoire du quartier et qui connaissent toute la problématique concernant la question de la criminalité à Montréal-Nord.

3.4 L'approche et les stratégies d'intervention des travailleurs de rue de Café-jeunesse

Au moment de parler de leurs stratégies de travail, les travailleurs de rue de Café-jeunesse mettent l'accent sur l'importance de l'écoute en tant que moyen de construction du lien avec le jeune. D'après eux, cette écoute doit s'inscrire dans toute une « posture » comprenant non seulement un effort de compréhension, mais aussi « un pas de recul » à partir duquel le travailleur tente d'aller au-delà des propos du jeune pour ainsi avoir une vision plus large de sa situation (ce qu'on appelle dans le milieu, « la rationalisation de l'acte de soutien », voir Pomerleau 2006 : 19). Dans les termes du coordonnateur des travailleurs : « il ne s'agit pas de répondre, mais de comprendre pour mieux répondre ». Dans le cadre de cette interaction, le travailleur établit une sorte d'engagement personnel avec le jeune, engagement qui est modifié en fonction des changements dans la situation de ce dernier. Ainsi, comme nous le dit Rachid, le travailleur doit savoir s'adapter au profil du jeune et construire avec lui « un code d'éthique » mutuel. Cette sorte de code d'éthique personnalisée cherche, d'un côté, à garder la confiance du jeune à partir du respect de ses choix, de l'exclusion de tout positionnement moralisateur, du respect de son « rythme » et de la protection de la confidentialité des informations. De l'autre côté, le « code d'éthique » vise aussi à laisser bien claires les raisons et la nature de la présence du travailleur de rue. En ce sens, malgré le caractère empathique et très profond du lien entre le travailleur de rue et le jeune, le premier essaie toujours d'établir une ligne de séparation claire entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle. Ainsi, le travailleur de rue ne partage pas avec le jeune son adresse ni son courriel personnel.

En termes pratiques et sur le terrain, chacun des travailleurs de rue de Café-jeunesse possède sa propre façon de faire. Comme nous le verrons ensuite, ils s'appuient tous sur leurs atouts personnels dans le but de renforcer leurs interventions. En plus, ils adaptent leurs stratégies aux besoins particuliers de leurs secteurs et aux intérêts des jeunes qu'ils côtoient. Cela ne veut pourtant pas dire que les travailleurs de rue n'échangent pas entre eux, car ils se rencontrent hebdomadairement pour parler entre eux et avec leur coordonnateur au sujet de l'évolution de leurs secteurs.

George nous raconte : « les premières années je me suis beaucoup investi autour des écoles [pour me faire connaître] ». « J'ai une très bonne réputation » et « j'utilise mes forces » : le sport (le basketball) et le hip-hop. George a en effet organisé des ateliers d'écriture de chansons hip-hop, encadré des jeunes artistes du quartier et fait lui-même des spectacles à Montréal. « Quand on connaît un jeune [chômeur] qui peut faire de mauvais pas [la criminalité, par exemple], on explique et on montre les choix au jeune ». Ces choix sont, par exemple, l'assurance chômage, les services du carrefour emploi ou la recherche d'emploi sur l'internet. « Faire la morale sans donner de choix, nous dit-il, cela ne marche pas ». Le message au jeune c'est : « Une fois que tu auras pris ta décision, on va t'accompagner ». À l'heure actuelle, la stratégie de travail de George consiste à rester beaucoup de temps dans des espaces ouverts, des restaurants, des terrains sportifs. Il utilise beaucoup les messages texte de son cellulaire et l'internet pour gérer ses rapports avec les jeunes.

Dans cette même logique, Jenny ne se positionne pas comme une autorité face aux filles, mais adopte plutôt une position d'écoute. Ceci est important, car l'information qui passe par le bouche-oreille plus tard au sujet d'elle est déterminante pour la création du rapport. Avec les filles, nous dit-elle, il faut aller les chercher et éviter qu'il émerge un sentiment de rivalité : « Moi, je commence toujours au léger : 'Tu veux faire un CV ? Viens, moi, je peux t'aider' ». Elle essaie aussi de se mettre des objectifs simples avec chaque fille et prend le temps d'analyser, d'observer ce qui se passe sur le terrain avant d'intervenir. Comme le reste des travailleurs de rue, elle essaie aussi d'aller au rythme du jeune : « Si moi j'épuise la jeune, c'est sûr qu'elle va m'abandonner ». Elle mise sur les intérêts des filles dans la création du rapport de confiance. Ainsi, si elles veulent danser, chanter, ou faire du sport, elle organise des activités concernant ce type d'intérêts. Cette stratégie lui permet de rejoindre les filles les plus motivées et de garder un contact plus durable avec elles (à ce dernier égard, le téléphone s'avère être un outil essentiel). Pour elle aussi, le travailleur de rue doit savoir tracer des limites, savoir jusqu'où il ou elle doit aller avec les jeunes, pour que le jeune n'oublie pas la raison de sa présence.

Confiance et posture dans le travail de rue,
Jenny

Il y a ce rapport d'amitié là qui peut se faire, mais, je pense, c'est au travailleur de rue de mettre les limites par la posture aussi [...]. Parce que le jeune, il ne te connaît pas, il ne connaît pas ce que tu fais. Il peut vite s'aller à toi, parce qu'il sait que tu es là, il sait que tu es présente, que tu vas être avec lui tout le temps. Mais si tu ne mets pas comme les points sur les i immédiatement, c'est sûr qu'il va penser que tu es son ami proche, puis qu'il peut t'appeler n'importe quand, n'importe quelle heure, pour n'importe quel type d'urgence. Moi, j'ai déjà eu un recours à ça comme quoi qu'une jeune fille était mon amie. Elle m'appelait tout le temps pour sortir. Vraiment, ça n'avait pas de rapport avec le travail de rue, mais j'ai dû mettre vraiment les limites, parce que sinon je ne tombais vraiment pas sur le travail de rue.

Pierre, pour sa part, rapproche les jeunes dans les espaces publics pour des échanges en leur expliquant qui il est. C'est de cette manière qu'il cherche à gagner leur confiance : « Une fois que tu gagnes la confiance du jeune, il est à toi, il va accepter de te suivre ». Il considère qu'il faut aller progressivement « au lent », sans donner des faux espoirs aux jeunes « pour pas qu'ils croient qu'on va leur donner le pain dans la bouche ». Bref, il ne faut rien promettre. D'après Pierre, le principal obstacle à la réussite dans la construction de ce rapport de confiance est l'influence des autres : « les plus vicieux, ils rapprochent souvent les jeunes, leur parlent d'argent et leur font comprendre que dans la rue ils font plus de *cash*. Puis, à un moment donné, ils retournent dans la rue ». Dans ces cas, il faut alors reparler au jeune, par téléphone ou prendre rendez-vous avec lui. Pierre compare le travail de rue aux responsabilités d'un père avec ses enfants : il ne faut jamais crier victoire et il faut toujours être prêt à insister et à répéter les conseils. Il affirme : « Parfois on est déçu, mais il faut toujours travailler dans la mobilisation, travailler très dur ». Comme les autres travailleurs de rue, il s'appuie constamment sur son cellulaire pour être en contact avec les jeunes.

Rachid considère qu'avant d'intervenir, il faut bien comprendre la situation du jeune et l'aider à se découvrir lui-même, à comprendre son problème : « La base du travail de rue

c'est de savoir comprendre la personne, être à l'écoute et utiliser les bons mots pour se faire écouter [...] des fois plus agressivement, des fois plus doucement ». Pour lui, le travailleur de rue doit prouver que sa parole correspond à ses actions et qu'il respecte l'autonomie du jeune. Sur le terrain, Rachid mise, comme Jenny, sur l'organisation d'activités et sur la création de « poteaux », c'est-à-dire des sites de référence où il est reconnu et accepté par les jeunes qui s'y rencontrent. Pour ce qui est de l'organisation d'activités, il nous confie : « On essaie de ne pas courir après eux, on essaie de créer une activité à partir de leurs demandes, à partir de leurs motivations ». Des exemples de poteaux sont certains endroits dans les parcs publics, des terrains sportifs, mais aussi des espaces fermés, comme les cafés ou des appartements. Rachid souligne le fait que le rôle du travailleur de rue n'est pas d'agir sur le cri du jeune, mais plutôt d'intervenir après avoir compris la situation. Ainsi, dans le cas des jeunes qui cherchent un emploi, le rôle du travailleur de rue n'est pas de leur trouver un emploi tout de suite, mais de comprendre avec eux les raisons pour lesquelles ils ont un tel but. Au niveau pratique, il possède un fichier Excel où il comptabilise ses interventions auprès des jeunes. Il a aussi un cahier où il registre des notes sur les jeunes. Sur son cellulaire, il identifie les jeunes à partir de certains indices qu'il ajoute aux noms de ses contacts.

Quels sont les jeunes que les quatre travailleurs de rue de Café-jeunesse arrivent à rejoindre à partir de ces stratégies ?

3.5 Les jeunes rejoints par les travailleurs de rue

Comme nous l'avons déjà mentionné, les travailleurs de rue s'intéressent aux jeunes qui vivent dans des conditions de marginalité et qui éprouvent des conflits divers (consommation, décrochage scolaire, chômage). Les problèmes spécifiques que ces jeunes peuvent avoir vont, d'après le coordonnateur des travailleurs, de petites peines d'amour jusqu'aux problèmes constants avec la loi et la justice. Au milieu de ces deux pôles, on y trouverait des jeunes plutôt « tranquilles », qui vivent dans des situations de chômage, qui ont des problèmes avec leurs parents ou qui, ayant eu des difficultés à l'école, ont décidé de « lâcher » les études.

Les jeunes qui éprouvent constamment des problèmes avec la justice –et qui se rencontrent, pour la plupart, dans la partie est du quartier- sont souvent considérés comme « le noyau dur » de Montréal-Nord. Il s’agit des jeunes qui sont d’habitude très difficiles à rejoindre pour les intervenants et les travailleurs sociaux conventionnels. D’après Pierre, il s’agit soit des jeunes qui ne participent pas activement dans la criminalité, mais qui connaissent bien ce milieu, soit des jeunes –une minorité- qui, attirés par le « *bling-bling* » de la vie facile, préfèrent carrément tenter leur chance dans la criminalité. D’après ce même travailleur de rue, ce type de jeunes se trouve surtout dans le groupe d’âge des 18-30 ans. En général, pour les travailleurs de rue, ces jeunes, ceux du noyau dur, ne sont pas « de vrais criminels », mais seulement des jeunes qui ont fait des mauvais choix. En fait, d’après George, ceux qui pourraient être considérés comme des vrais « chefs de gangs criminels », *ce sont des adultes qui n’habitent pas à Montréal-Nord*. Les vrais jeunes de l’est de Montréal-Nord, nous dit-il : « ces jeunes ce sont des jeunes qui ont été énormément déçus par la vie, par les organismes, les institutions... très déçus [...], c’est un groupe de jeunes qui sont très ciblés comme étant problématiques, marginalisés, criminalisés. Donc, tout ce qui n’est pas correct, ils le portent sur leur dos ».

Le « noyau dur » selon Pierre

Ça vend de la drogue, ça peut péter, ou des fois ça va bloquer. C’est un monde de survie. Comme, hier, j’écoutais un film Les enfants soldats en Afrique [...]. C’est comme ça que je le vois : c’est du monde qui habitait chez les parents. Les parents les ont foutus dehors, puis eux-autres, ils ont de la misère à payer un appartement ou à trouver une job. Qu’est-ce qui arrive ? Comme ça tu es dans la rue, tandis que, un petit groupe, eux-autres [ceux qui sont dans le monde de la criminalité], ils ont déjà un appartement et tu n’as pas d’appartement. Qu’est-ce qui se passe ? Eux-autres ils partent avec eux, et les autres ils vont le faire dormir [ils logent ces jeunes en difficulté] une fois, deux fois, mais à la troisième fois ils vont dire « Il faut que tu paies quelque chose ». C’est comme ça, le gars n’a pas de choix : soit il va faire un crime, ou il va braquer un dépanneur, ou il va vendre sa dope parce qu’il faut qu’il finisse par trouver l’argent pour payer. [...] C’est ça les activités criminelles qu’ils font quand ils sont mal placés.

Dans le cas de jeunes filles, la situation est bien particulière. En général, on parle d’une difficulté importante –par ailleurs, bien connue des organismes communautaires du quartier- à entrer en contact avec elles. Conséquence : les femmes ne bénéficient pas souvent des prises en charge offertes par ce type d’organismes. Ainsi, le coordonnateur des travailleurs de rue affirme : « Si on répertorie les activités filles dans le quartier, ce n’est pas grande chose ». À Montréal-Nord, quelque chose qui semble être bien particulière dans le cas des filles, c’est qu’on ne les voit presque pas dans les rues du quartier (surtout dans l’ouest). Cette situation donne une importance cruciale aux espaces communautaires ou institutionnels où des groupes de filles se rencontrent de temps en temps : les espaces jeunesse, les parcs, etc.

Jenny, qui, rappelons-le, travaille avec les filles de Montréal-Nord, considère qu’il est difficile de les rapprocher parce que certaines d’entre elles, surtout celles du groupe de 18-30 ans, sont plutôt fermées ou vivent dans un milieu familial qui leur offre peu de liberté (comparativement à la situation des garçons). En ce sens, Jenny nous confie que

pour elle il est plus facile de travailler avec les filles du groupe 13-17 ans. Cette travailleuse de rue considère aussi que, contrairement aux jeunes garçons, les filles du quartier sont très réservées et évasives dans leurs besoins. Elles ont aussi tendance à montrer peu d'intérêt envers les activités concernant les débats de société : la sécurité, la justice, la discrimination. En revanche, Jenny considère que, en même temps, les filles se font de plus en plus voir dans les espaces publics du quartier. Elle donne l'exemple des tournois de basketball, où la participation de filles a été très importante. Elle attribue cette situation à un effet de société. Alors, ajoute-t-elle, les filles commencent à être là et il faudrait ne pas les perdre. Rachid affirme à cet égard, « dans le secteur ouest de Montréal-Nord, c'est beaucoup d'Arabes, beaucoup de Maghrébins, et puis, dans ces familles-là les filles ont beaucoup plus de restrictions ».

Ce même travailleur de rue considère que dans l'est de Montréal-Nord, les jeunes ne sont pas très sociables et qu'ils sont plutôt méfiants. Il les décrit comme ayant des intérêts plutôt contraires à leur bien-être : « Ils sont plus sur la consommation que sur le sport, ils sont plus sur la délinquance que sur l'école, ils sont plus sur l'argent facile que sur se faire une vie à long terme ». D'après lui, ces jeunes délaissent souvent l'école à cause de leurs problèmes de consommation : « Je connais des jeunes qui ne peuvent pas se réveiller sans fumer [de la marijuana] ». « Ils consomment des *pills* et d'ecstasy la fin de semaine, et de la marijuana toute la semaine ». D'après ce même travailleur de rue, dans son secteur, les jeunes qui réalisent des activités criminelles ont tendance à avoir des problèmes de consommation plus importants, situation qu'il attribue au « train de vie très stressant » qu'ils mènent.

En résumé, selon les propos des travailleurs de rue, les jeunes qu'ils côtoient éprouvent des difficultés diverses, qui entraînent, pour une minorité parmi eux, l'adoption d'habitudes dangereuses. Ces habitudes concernent, par exemple, des problèmes de consommation ou en lien avec la criminalité. Pour le reste, les problèmes les plus courants semblent concerner le chômage ainsi que le rapport à la famille et à l'école. Dans le but de compléter ce portrait, nous présentons maintenant le profil qui se dégage de l'enquête réalisée auprès de ces jeunes dans le cadre de cette évaluation.

3.5.1 Le profil sociodémographique des jeunes selon notre questionnaire

Le questionnaire administré auprès des jeunes qui ont accès aux services des travailleurs de rue (108 questionnaires répondus) nous indique que 6 jeunes sur 10 sont des garçons. Comme on peut le voir dans le Tableau 1, notre échantillon présente un âge médian de 19 ans et une mode qui, identifiée selon les groupes d'âge, se trouve dans la tranche de 15 à 19 ans :

Tableau 1
Les groupes d'âge des répondants

Groupe d'âge		Fréquence	%
Valide	14-et moins	9	8,4
	15-19	48	44,9
	20-24	32	29,9
	25-29	12	11,2
	30-34	3	2,8
	35-39	2	1,9
	50-54	1	0,9
	Total	107	100
Manquante	Sans information	1	
Total		108	

On peut aussi voir que, bien que la grande majorité de gens ayant accès aux services de travailleurs de rue se trouve dans les groupes d'âge ciblés (13-30 ans), quelques adultes semblent bénéficier aussi du programme. Comme pour l'ensemble de la « clientèle » de Café-jeunesse, la plupart des jeunes ayant accès aux services des travailleurs de rue sont nés au Québec ou ailleurs au Canada (64%). Malgré cela, seulement 8% déclarent être d'origine québécoise ou canadienne. Les identités ethniques les plus mentionnées par les répondants sont, en ce sens, haïtienne (46 %) et arabe (26%)⁶. Quant à l'occupation de ces jeunes, 39% des répondants affirment avoir seulement étudié au cours des quatre mois qui ont précédé l'administration du questionnaire; 40% disent avoir étudié et eu un emploi rémunéré dans la même période et seulement 18% affirment avoir seulement travaillé. 54.8% déclarent avoir déjà eu un travail rémunéré dans le passé.

Malheureusement, la longue période d'administration de notre questionnaire (qui s'est étalée sur plusieurs mois) nous empêche de valoriser l'information relative à l'occupation des jeunes en fonction des différentes périodes de l'année scolaire. Il est cependant possible de dire que, même si seulement 18% qui déclarent avoir uniquement travaillé (pendant la période d'avant l'application du questionnaire), la quantité de répondants qui semblent avoir arrêté leur cheminement scolaire pourrait être dominante. Ainsi, la dernière année d'études de 37% des répondants est une année différente de celle de l'application du questionnaire. Rappelons au lecteur le fait que, d'après une première enquête réalisée par notre équipe auprès des jeunes qui fréquentent le Café-jeunesse, 77% de ces jeunes ont uniquement complété un niveau d'études égal ou inférieur au secondaire 5.

Un pourcentage relativement élevé des jeunes ayant accès aux services des travailleurs de rue (38%) habite dans une famille monoparentale ; 76% de ces familles monoparentales ont à la tête une femme. Nos données ne nous permettent pas d'explorer les causes de cette situation dans le quartier –qui est, par ailleurs, bien connue. Soulignons uniquement

⁶ Les identités ethniques listées sur le questionnaire ont été choisies avec les travailleurs de rue, lors du groupe de discussion réalisé avec eux.

le fait que, selon nos entretiens (voir l'Annexe 1), la monoparentalité semble entraîner de dures conséquences pour les enfants de ces familles, car plusieurs parmi eux semblent avoir du mal à s'entendre avec la (ou le) chef de famille qui reste.

En outre, 37% des répondants déclarent avoir vécu des démêlés avec la justice. À ce sujet, à l'aide d'une liste de situations de conflit avec la loi, nous avons demandé à tous les répondants d'identifier celles qui ont déjà affecté leur proche entourage (les répondants pouvaient marquer plusieurs choix). Les incivilités et les infractions aux lois et aux règlements a été le choix le plus marqué :

Tableau 2
Situations de conflit avec la loi dans le proche entourage des répondants

Type de situation	Fréquence	%
incivilités ; Infractions aux lois et règlements	43	22.2
Vol mineur	30	15.5
Crime avec violence	25	12.9
Vandalisme	18	9.3
Fraudes	17	8.8
Évasion d'une garde	6	3.1
Je ne sais pas ou aucune	55	28.4
Total	194	100

Voyons un exemple du type d'incivilités évoquées par les jeunes :

Question de fouilles : Une fois on m'a même attrapé, c'était pendant le ramadan, ici là au parc, parce que j'avais le pantalon baissé. La police m'a dit juste de monter mes pantalons, elle m'a traité de laid, elle m'a dit « tu n'es pas beau ». Je lui ai dit la même chose : [...] « Pas parce que tu es une policière que tu devrais me dire ça, non ? ». Ils ont reculé, « tiens, tu as une amende ». Ils m'ont menotté, m'ont amené jusqu'à Saint-Michel et m'ont laissé là. Elle [la policière] m'a dit : « la prochaine fois, tu surveilleras ton langage » (jeune homme d'origine algérienne, 22 ans).

Certainement, dans quelques cas, des situations plus graves peuvent aussi être à l'origine de ces conflits avec la justice : « je me suis battu, je faisais des vols, j'ai commis de délits, la drogue, tout ça » (jeune fille d'origine africaine et québécoise, 17 ans). Un autre exemple : « J'avais beaucoup de problèmes avec la police, à l'école [...] J'ai toujours aimé aller à l'école, j'aime apprendre, mais je ne portais pas vraiment attention. Je me battais souvent [...] Des fois, pour me défendre, pour que le monde ait peur de moi, j'amenais souvent un couteau [...] » (Jeune fille d'origine haïtienne, 19 ans).

En bref, selon les données de notre questionnaire, les travailleurs de rue rejoignent une population jeune dont une importante partie a arrêté ses études de manière précoce. Ces jeunes déclarent avoir différentes origines culturelles, lesquelles concernent notamment les principales minorités visibles du quartier : l'haïtienne et l'arabe. Plusieurs parmi eux

(mais pas la majorité) habitent dans des familles monoparentales et une partie importante (mais, également, pas la majorité) semble avoir vécu de près des situations de conflit avec la loi. Nous invitons le lecteur intéressé à en savoir davantage à consulter l'Annexe 1 du présent rapport.

*

Nous pouvons clore ce chapitre en soulignant ses points saillants. D'abord, le Café-jeunesse gère le programme Travail de rue à l'aide d'un budget qui est tributaire du renouvellement. Au sein de cet organisme, ce programme s'insère dans un plan d'intervention qui comprend les volets psychosocial, culturel et économique. Ensuite, le programme Travail de rue cherche à répondre aux besoins des jeunes à partir d'une stratégie qui mise sur l'identification des difficultés des jeunes dans les différents secteurs du quartier. Cette stratégie demande une attention constante, de la part du travailleur de rue, à l'évolution de la problématique des jeunes dans son secteur. En ce sens, même si leurs profils socioculturels et leurs expériences de vie semblent bien répondre aux besoins de la population ciblée, les travailleurs de rue bénéficieraient d'un plan de soutien en formation plus structuré. Enfin, les jeunes rejoints par les travailleurs de rue affichent, malgré leur diversité culturelle, des caractéristiques sociodémographiques qui évoquent un milieu social désavantagé. Les difficultés que ces jeunes éprouvent sont par ailleurs hétérogènes.

Chapitre 4. L'utilisation des services et les effets du programme

Dans cette évaluation, nous avons essayé d'identifier les services des travailleurs de rue les plus utilisés par les jeunes ainsi que les circonstances de cette utilisation. Nous avons aussi tenté d'aborder la question des effets du programme sur les jeunes. À ce dernier égard, précisons que nous nous sommes surtout intéressés à l'importance que les jeunes accordent à leur relation avec le travailleur de rue relativement à cinq dimensions ciblées par le programme : l'estime de soi, l'*empowerment* (ou l'autonomisation du jeune), l'intégration harmonieuse dans la société, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté.

Nous commençons cette section par la description des services offerts par les travailleurs de rue. Par la suite, nous présentons une analyse des fréquences dans l'utilisation de ces services. Nous nous attarderons ensuite sur la question des effets du travail de rue. Enfin, dans la dernière partie du chapitre, nous discuterons de la manière dont le travail de rue s'insère dans l'environnement social des jeunes de Montréal-Nord.

4.1 Les services offerts par les travailleurs de rue

Les services concrets que les travailleurs de rue offrent aux jeunes peuvent être classés en deux groupes : les services adressés au jeune en tant qu'individu et les services offerts aux groupes de jeunes, comme collectivité. Comme nous le verrons plus tard, cette distinction s'avère être bien pertinente au moment de discuter des effets du programme. La liste suivante présente ces services tels qu'ils ont été recensés dans notre recherche :

- a) L'attention individuelle aux jeunes
 - Les travailleurs de rue soutiennent les jeunes dans la réalisation d'actions très ponctuelles, comme l'éloignement d'un groupe problématique ou criminel, l'amorçèrent d'une démarche de raccrochage scolaire, l'élaboration d'un CV, l'analyse d'un problème personnel, l'organisation d'une activité de loisir, le règlement de conflits avec la police ou la recherche d'un logement.
 - Les jeunes de Montréal-Nord peuvent aussi avoir l'accompagnement des travailleurs de rue lors de leurs visites dans différents centres de services, comme dans le cas des services de santé ou des certains services publics (la demande d'un passeport, par exemple). Les travailleurs de rue accompagnent aussi les jeunes dans les Centre-Jeunesse ou même dans les tribunaux et les centres de police.
 - Les travailleurs de rue réfèrent aussi les jeunes vers des ressources alimentaires, des centres d'hébergement ou de désintoxication, vers des centres de soins médicaux, d'aides aux immigrants, des organismes communautaires, des centres jeunesse, des ressources scolaires ou des centres d'insertion dans l'emploi.
 - À ces services, il faudrait aussi ajouter la disponibilité des travailleurs de rue, qui peuvent souvent être rejoints par les jeunes hors de leur horaire de travail, pendant la nuit, le week-end ou pendant leurs vacances. Ce type de situations arrive surtout lorsque le jeune vit une situation d'urgence.

- b) Les activités et les services aux groupes des jeunes
- Les travailleurs de rue organisent deux rencontres périodiques de discussion et d'orientation pour les jeunes : les rencontres des jeunes leaders et les rencontres citoyennes. Soulignons le fait que les rencontres des jeunes leaders ont été créées à partir de l'émeute de 2008. Certains des participants à cette activité ont été référés au Café-jeunesse par des Centres jeunesse; d'autres ont été contactés directement par les travailleurs de rue.
 - Des activités sportives sont aussi organisées par les travailleurs de rue en collaboration avec d'autres intervenants de Café-jeunesse et d'autres organismes. On peut mentionner, par exemple les matches de volleyball qui se réalisent le mercredi au parc Ottawa (le travailleur de rue amène le ballon, obtient l'autorisation pour occuper le terrain et organise des matches) : la ligue de soccer (qui compte sur la participation d'autour de 120 jeunes et qui a lieu dans le parc Henri-Bourassa); les matches de basket-ball, qui comptent sur une participation importante des filles du quartier. Le karaté père-enfant.
 - Les travailleurs de rue organisent aussi à l'occasion des ateliers et des rencontres de discussion avec les jeunes du quartier. Ces ateliers touchent différents types de sujets et représentent, lorsqu'ils sont bien planifiés, un bon moyen pour atteindre certains groupes de jeunes, dont les filles du quartier.
 - La travailleuse de rue est aussi responsable de la réalisation d'une émission radio. Adressé aux filles de 13 à 30 ans, ce projet cherche à donner la voix aux femmes du quartier. Le projet a été mis sur pied en collaboration avec une radio communautaire de Montréal, Radio Centre-ville, comme suite aux émeutes de 2008.
 - Mentionnons aussi le fait que les travailleurs de rue incitent les jeunes à participer aux activités culturelles organisées par le Café-jeunesse et par d'autres organismes communautaires de Montréal-Nord, comme les Soirées *Drop-in* et les festivals culturels (RockFest, UrbaniFest).

Quelle est l'utilisation que les jeunes font de ces services ?

4.2 L'utilisation des services par les jeunes

Pour commencer, précisons que, lorsqu'ils sont interrogés sur la façon dont ils sont entrés en contact avec les travailleurs de rue, une partie importante (32%) des jeunes dit que c'est le travailleur de rue qui les a approchés : « Pierre, je l'ai connu dans la rue, en parlant, je l'avais connu juste comme en parlant comme ça. Là, il nous a proposé l'activité qui allait sortir à Henri-Bourassa. Puis, y on a été, puis vu que j'aime le soccer, j'y allais à chaque fois. Je l'ai connu depuis là puis ça a proposé plein de projets » (Jeune garçon d'origine algérienne, 22 ans). Une partie importante déclare aussi avoir eu connaissance du travailleur de rue depuis longtemps (22%). L'intérêt des jeunes envers les activités de Café-jeunesse (19%) et le fait d'avoir été référés par des groupes de pairs (16%) semblent aussi être des facteurs importants à cet égard :

Comme dernièrement, j'ai un ami à moi, qui a des problèmes chez eux, il veut déménager, ça ne va pas bien. J'ai lui ai conseillé George. Ils ont pris rendez-vous, le même jour. Il partait. George m'a appelé « Est-ce que ton ami t'a appelé? ». Dernièrement il m'a demandé, « est-ce qu'il a trouvé un appartement? » Il lui a envoyé plein de sites pour trouver des appartements, des coordonnées à mon ami (Jeune fille d'origine haïtienne, 19 ans).

Comme nous l'avons vu, l'un des services des travailleurs de rue consiste à soutenir et à accompagner les jeunes dans la réalisation de différentes démarches personnelles. Par conséquent, nous avons voulu connaître le point de vue des jeunes à cet égard. La principale action (plusieurs choix étaient possibles) que les jeunes affirment avoir réalisée à l'aide d'un travailleur de rue est « l'élaboration d'un CV » (29% des réponses). La deuxième action la plus mentionnée concerne « l'organisation d'une activité sportive ou de loisir » (20.5%). Enfin, à la troisième place arrivent deux actions différentes, mais reliées à la démarche d'écoute-conseil des travailleurs de rue : « M'éloigner des gens problématiques ou reliés au crime » (18%) et « Réfléchir sur un problème personnel ou familial » (17.5%). Notons que, ensemble, ces deux actions concernent 35.5% des réponses.

Tableau 3
Actions faites à l'aide d'un travailleur de rue

Type d'action	Fréquence	%
Élaborer un CV ou chercher un emploi	58	29
Organiser une activité sportive ou de loisir	41	20.5
M'éloigner des gens problématiques ou du crime	36	18
Réfléchir sur un problème personnel ou familial	35	17.5
Entreprendre une démarche de raccrochage à l'école	14	7
Régler des conflits avec la police	10	5
Recherche d'un logement	4	2
Aucune	2	1
Total	200	100

Soulignons le fait que, comme le Tableau 3 le montre, la médiation dans des situations de conflits avec la police concerne uniquement 5% des réponses. Cet aspect du travail de rue semble pourtant très important. À ce dernier égard, un représentant du SPVM affirme :

Le plus souvent les jeunes se mettent dans des situations pour rien... Parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits, parce qu'ils ne comprennent pas certaines choses et parce qu'ils veulent s'attirer de la popularité, de dire « Hein, moi, j'ai *bashé* le policier ! » C'est-à-dire, pour eux c'est une gloire. Cette partie-là je pense que Café-jeunesse le fait très bien auprès des jeunes.

Dans cette même logique, un tiers des répondants (33%) affirme avoir compté sur le soutien des travailleurs de rue lors d'une situation d'urgence :

Tableau 4
Est-ce que les travailleurs de rue t'ont soutenu lors d'une situation d'urgence?

Réponse		Fréquence	%
Valide	Non	56	51,9
	Oui	36	33,3
	Total	92	85,2
Manquante	Sans réponse	16	14,8
Total		108	100

Lorsqu'elles sont précisées (très peu des répondants ont donné des détails à ce sujet), ces situations d'urgence concernent des problèmes financiers, des problèmes familiaux et des problèmes avec la justice. Une jeune nous raconte à ce sujet :

Trouver un emploi c'était urgent, si on considère ça... Sinon, j'aurais été obligé de faire des choses illégales pour avoir de l'argent. Moi, j'étais sur le bord de commencer à faire de choses illégales, puis grâce au fait que j'ai trouvé un emploi ça m'a permis de ne pas le faire [...] Quand on a dépassé nos ressources, quand on a emprunté de l'argent à la famille, il y a un moment où il n'y a plus de ressources... On ne peut pas emprunter infiniment à sa famille (Jeune québécois, 24 ans).

Un autre garçon nous raconte une histoire différente, concernant une altercation avec le copain de sa mère : lors d'une discussion à la maison, le copain de sa mère l'a frappé (« il m'a giflé ») et menacé de mort. Comme il voulait porter plainte à la police, il a fait appel au travailleur de rue, qui l'a aidé à rencontrer les policiers. Plus tard, le copain de sa mère a récidivé « verbalement ». Il s'est à nouveau plaint à la police, qui a demandé à l'agresseur de quitter la maison de sa mère. Pour ces raisons, il affirme au sujet du travailleur de rue qu'« il peut apporter un soutien que peut-être un parent ne donne pas » (Jeune homme d'origine haïtienne, 24 ans).

Pour ce qui est du travail d'accompagnement, une partie importante des répondants affirme avoir été accompagnée par les travailleurs de rue dans un Centre-jeunesse (38% des réponses). Ainsi, une jeune fille nous raconte : « Quand j'ai passé à la Cour, là, c'est la dernière chose que j'ai faite [...] S'ils [les travailleurs de rue] n'étaient pas là, je serais sûrement en prison » (Jeune fille d'origine haïtienne, 19 ans). Cette information doit pourtant être prise avec prudence, car, à partir de notre expérience de terrain, nous croyons que plusieurs répondants ont confondu les Centres jeunesse avec les espaces jeunesse du milieu communautaire. L'accompagnement dans des centres de services publics a été aussi souligné à plusieurs reprises (26%)

Tableau 5
Est-ce que le travailleur de rue t'a accompagné...

Type d'organisme	Fréquence	%
Dans un centre jeunesse ?	35	38
Dans un centre de services publics ?	24	26.1
Visiter un centre de services de santé ?	12	13
Dans un tribunal ou centre de police ?	10	10.9
Aucun	11	12
Total	92	100

En outre, presque la totalité de répondants affirme avoir déjà été référée à un service quelconque par les travailleurs de rue (voir le Tableau 6). Ce constat semble aller à l'encontre de la perception qui existe dans le milieu communautaire du quartier à l'égard du travail de référencement de ces intervenants. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre de discussion. La ressource la plus mentionnée à ce sujet (plusieurs choix étaient possibles) est « un organisme communautaire du quartier » (25%). On indique aussi « un centre d'insertion dans l'emploi » (21%), « un centre jeunesse » (20%) et « une ressource scolaire » (12%).

Tableau 6
Auxquels des services suivants les travailleurs de rue t'ont-ils dirigé au moins une fois ?

Type d'organisme	Fréquence	%
Organisme communautaire	34	24.8
Centre d'insertion dans l'emploi	29	21,2
Centre jeunesse	27	19.7
Ressource scolaire	17	12.4
Ressource alimentaire	10	7.3
Centre de soins médicaux	6	4.4
Centre d'aide aux immigrants	6	4.4
Centre d'hébergement	5	3.6
Aucune	3	2.2
Total	137	100

En ce qui concerne la participation des jeunes aux activités organisées par les travailleurs de rue (ou comptant sur leur soutien), 25.5 % des réponses enregistrées (plusieurs choix étaient possibles) concernent des activités sportives. La deuxième activité la plus mentionnée est, en fait, double : les soirées *Drop-in* de Café-jeunesse (18%) et les festivals Rockfest et Urbanifest (17%). Les rencontres citoyennes et les émissions radio

ont aussi une quantité importante de mentions, avec 14% des réponses pour chacune d'elles.

Tableau 7
Invitation à participer aux activités de Café-jeunesse

Type d'activité	Fréquence	%
Activité sportive	68	25.5
Soirées drop-in	48	18
Festivals (RockFest, Urbanifest)	45	16.9
Rencontres citoyennes	37	13.9
Émission radio	37	13.9
Rencontres des jeunes leaders	21	7.9
Autres	6	2
Aucune	5	1.9
Total	267	100

Un jeune affirme à ce sujet : « Les trucs d'activités, on va dire qu'ils ne sont pas trop affichés [dans le quartier]. Vu qu'eux ils [les travailleurs de rue] vont parler au monde, ils font découvrir au monde qu'il y a ça. D'un côté, ça va t'aider, parce que ces heures que tu vas faire des activités, c'est que tu évites le mal » (Jeune homme d'origine algérienne, 23 ans)

Dans cet ordre d'idées, une partie importante des répondants (40%) déclare avoir participé au moins une fois aux ateliers informatifs organisés à l'occasion par les travailleurs de rue. Selon les répondants, les trois thématiques les plus abordées dans ces ateliers ont été : a) les lois, les droits et les services des avocats, b) l'estime de soi et les relations interpersonnelles c) et la sexualité. Par ailleurs, les trois sujets les plus mentionnés par les répondants au moment de décrire les sujets qu'ils abordent le plus en personne avec les travailleurs de rue sont : a) les finances personnelles et l'emploi, b) les « problèmes personnels » des jeunes c) et la situation à l'école.

Enfin, les aspects les plus appréciés de la présence des travailleurs sont (plusieurs choix étaient possibles): « l'écoute et les conseils des travailleurs », qui concerne 33% des réponses, suivi de « les activités auxquels ils m'invitent » (21.5%). À la troisième place de ce classement se trouvent « L'aide pratique et les ressources que le travailleur peut me fournir » (16%) et « Leurs connexions avec différentes instances publiques, communautaires et privées » (15.5%). Le choix « rien en particulier » n'a été indiqué que dans 0.7% des réponses.

Or, comment les jeunes perçoivent les effets de cette écoute et de ces conseils dans leurs vies ?

4.3 La perception des bénéfices du travail de rue chez les jeunes

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, un questionnaire a été administré aux jeunes. Ce questionnaire comprenait aussi une section contenant cinq échelles de Likert. Chacune de ces échelles était composée de dix affirmations ou items et présentait cinq choix de réponse : 1) Pas du tout d'accord, 2) Pas d'accord, 3) Ni en désaccord ni d'accord, 4) D'accord, et 5) Tout à fait d'accord. Le répondant devait donc utiliser ces choix de réponses pour se positionner face à chacune des affirmations présentées. Deux précisions sont ici pertinentes. Primo : Étant donné que nos échelles n'ont pas été testées avant leur application, l'analyse suivante doit plutôt être considérée comme exploratoire. Secundo : l'analyse des items de Likert aurait pu être poussée plus loin, mais des contraintes de temps et de ressources nous obligent à nous limiter à ce qui suit.

Chacune de nos échelles concernait l'une des dimensions ciblées par le programme : (1) l'estime de soi, (2) l'autonomisation du jeune ou l'*empowerment*, (3) l'intégration harmonieuse dans la société, (4) la solidarité et (5) l'exercice de la citoyenneté. Une fois les questionnaires répondus, une analyse de composantes principales, réalisée par ordinateur⁷, nous a permis de confirmer le caractère unidimensionnel de nos échelles, c'est-à-dire le fait que chacune d'elles concernait –avec ces items- une seule composante ou dimension⁸. Les 5 composantes obtenues de cette manière sont présentées, avec leurs valeurs, dans l'Annexe 4 de ce rapport. Nous avons par la suite identifié les items qui avaient la valeur de pondération la plus élevée pour chacune des échelles et procédé à une analyse de fréquences. Ces items (et leurs réponses) sont les suivantes :

⁷ Pour plus sur la pertinence de l'analyse des composantes principales dans le cas des échelles de Likert, voir Bernard, 2006 (327-336 et 675-681).

⁸ Le pourcentage de la variance expliquée par les composantes trouvées pour chacune des échelles est la suivante : échelle 1, 60.9%; échelle 2, 56.2%; échelle 3, 60.5%; échelle 4, 60.5%; échelle 5, 58.6%. Les valeurs de pondération retenues dans toutes les échelles étaient supérieures à .60. Seulement les échelles 2 et 4 ont requis de la suppression d'un item (dont la valeur de pondération était trop basse) afin d'assurer l'unidimensionnalité de l'ensemble

Tableau 8
Les items retenus pour chacune des échelles et les réponses (%)

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni en désaccord ni d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
L'estime de soi					
L'aide du travailleur de rue m'a permis de mieux me connaître	14.9%	3%	26.7%	33.7%	21.8%
L'autonomisation du jeune ou l'empowerment					
L'aide du travailleur de rue m'a permis de mieux réagir face à l'inconnu	7.2%	5.2%	27.8%	27.8%	32%
L'intégration harmonieuse dans la société					
L'aide du travailleur de rue m'a permis de toujours essayer de clarifier les malentendus	11.5%	8.3%	28.8%	35.4%	24%
La solidarité					
L'aide du travailleur de rue m'a permis de participer aux activités de soutien aux autres	9.5%	4.2%	25.3%	36.8%	24.2%
L'exercice de la citoyenneté					
L'aide du travailleur de rue m'a permis de mieux réagir face aux abus	9.2%	7.1%	17.3%	35.7%	30.6%

Analysons plus en détail ces résultats.

L'estime de soi⁹

Parmi les dix items de la composante concernant l'estime de soi, c'est l'item « L'aide du travailleur de rue m'a permis de mieux me connaître » qui a la majeure valeur de pondération (.839). Or, nous savons grâce à notre analyse des composantes principales que les réponses à cet item sont un bon indice de la valorisation, chez les répondants, de l'ensemble d'affirmations présentées dans cette échelle. Il est par conséquent possible d'affirmer que plus de la moitié des répondants (55.5%) sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée selon laquelle le programme Travail de rue de Café-jeunesse contribue positivement à l'estime de soi (telle qu'elle est présentée et comprise dans les items de notre échelle) chez le jeune.

⁹ Les items faisant partie de cette dimension sont : Le travail de rue m'a permis de... 1) mieux me connaître, 2) mieux m'accepter tel que je suis, 3) bien identifier certaines de mes aptitudes, 4) développer mes talents, 5) enrichir mon mode de vie, 6) être fier de moi, 7) accepter mes défauts, 8) avoir plus d'assurance dans la vie quotidienne, 9) être moins sensible face aux critiques des autres, 10) avoir des journées plus plaisantes.

L'autonomisation du jeune ou l'empowerment¹⁰

Dans ce cas-ci, c'est l'affirmation « L'aide du travailleur de rue m'a permis de mieux réagir face à l'inconnu » qui a la valeur de pondération la plus élevée (.811). Encore une fois : dans la logique de notre analyse de composantes principales, les réponses à cet item peuvent être considérées comme un bon indicateur de la perception, chez les répondants, des effets du travail de rue sur la problématique de l'autonomisation. En ce sens, à partir de l'analyse de fréquences de l'item retenu, il est possible d'affirmer que la plupart des répondants (59.8%) est d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que le travail de rue contribue à l'autonomisation ou à l'empowerment du jeune (telle que cette autonomisation est présentée et comprise dans notre échelle).

L'intégration harmonieuse dans la société¹¹

Pour ce qui est de cette échelle, c'est l'item « L'aide du travailleur de rue m'a permis de toujours essayer de clarifier les malentendus » qui a la valeur de pondération la plus élevée (.852). Comme dans le cas des autres items retenus, c'est la majorité des répondants (le 59.4%) qui est d'accord ou tout à fait d'accord avec cette affirmation, ce qui nous permet d'estimer que ce même groupe de répondants est aussi d'accord avec l'idée que le travail de rue a un effet positif sur l'intégration harmonieuse des jeunes dans la société (telle que cette intégration est présentée et comprise dans notre échelle).

La solidarité¹²

Dans ce cas-ci, c'est l'item « Le travail de rue m'a permis de participer aux activités de soutien aux autres » qui a la valeur de pondération la plus élevée (.842). Dans ce cas-ci, le degré d'accord avec cette affirmation atteint les deux tiers des répondants (61%). Il est donc possible d'affirmer que ces deux tiers des répondants sont aussi d'accord avec l'idée que le programme Travail de rue stimule la solidarité (telle que celle-ci est présentée et comprise dans notre échelle, certainement) chez le jeune.

¹⁰ Les neuf items retenus pour cette dimension sont : Le travail de rue m'a permis de... 1) mieux gérer les situations difficiles, 2) apprendre des choses utiles pour mon avenir, 3) prendre de meilleures décisions, 4) prendre conscience de ma situation, 5) mieux réagir face à l'inconnu, 6) avoir envie d'apprendre de nouvelles choses, 7) mieux défendre mon point de vue, 8) prendre la parole quand j'ai quelque chose à dire, 9) m'entourer de ressources et de personnes positives pour moi.

¹¹ Les items de cette dimension sont : Le travail de rue m'a permis de... 1) mieux identifier et éviter des situations dangereuses, 2) toujours essayer de clarifier les malentendus, 3) accepter les opinions contraires à la mienne, 4) mieux accepter les goûts et les préférences des autres, 5) valoriser les différences culturelles, 6) bien réfléchir et écouter avant d'agir, 7) prendre en considération les autres avant de prendre de décision, 8) chercher à résoudre les conflits par le dialogue, 9) mieux comprendre à mes parents, 10) améliorer ma vie en famille.

¹² Les neuf items retenus pour cette dimension sont : Le travail de rue m'a permis de... 1) être plus sensible face à la souffrance des autres, 2) essayer de contribuer au bien-être de la société, 3) aider mes ami(e)s en difficulté, 4) chercher le soutien des autres dans les situations difficiles, 5) valoriser la collaboration et le travail en équipe, 6) participer aux activités de soutien aux autres, 7) m'intégrer dans des organismes communautaires, 8) être plus attentifs aux besoins de mes connaissances, 9), être plus motivé lorsque je dois aider les autres.

L'exercice de la citoyenneté¹³

C'est sur le plan de l'exercice de la citoyenneté que le travail de rue semble avoir ses effets les plus importants. Dans ce cas-ci, c'est l'item « L'aide du travailleur de rue m'a permis de mieux réagir face aux abus » qui a la valeur de pondération la plus élevée (.834). L'analyse de cet item nous indique que deux tiers des répondants (66.3%) semblent percevoir une contribution positive (« d'accord » et « tout à fait d'accord ») de la part du travail de rue à l'égard de l'exercice de la citoyenneté chez le jeune (telle que cet exercice est présenté et compris dans les items de notre échelle).

*

Le bilan que nous apporte cette partie de notre analyse semble donc être très positif pour le programme Travail de rue de Café-jeunesse : ainsi, sur le plan individuel, le programme paraît être très favorable à l'*empowerment* ou à l'autonomisation du jeune ; sur le plan collectif, il semble contribuer à l'exercice de la citoyenneté. Nous reviendrons dans le chapitre 6 sur ces questions, soulignons pour l'instant le fait que les deux principaux types d'activités mis en œuvre par les travailleurs de rue (celles axées sur l'individu et celles axées sur le groupe) correspondent en quelque sorte à ces deux types de retombées. Mais attention, ces résultats doivent être nuancés : les retombées, pour le jeune, de son rapport avec le travailleur de rue dépendent autant de son propre engagement que de son environnement social. Dans la section suivante, nous explorerons ce dernier aspect.

4.4 Le travail de rue et l'environnement social des jeunes

Dans ce qui suit, nous réfléchissons brièvement sur la façon dont certains aspects de l'environnement social des jeunes modulent la démarche et les effets du travail de rue. Ces aspects sont : le genre, la parenté, les groupes d'âge et les groupes de pairs. Cette partie du rapport s'appuie sur le travail de terrain et sur nos entretiens.

Le genre

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, la question des rapports de genre impose des conditions de travail assez particulières à l'ensemble des intervenants qui travaillent dans le quartier. Cette situation est en grande partie conséquence de la diversité culturelle de l'arrondissement, qui entraîne différentes manières de concevoir les rapports entre les hommes et les femmes ainsi que leur présence dans l'espace public. Il y a une différence importante à cet égard entre l'est et l'ouest de Montréal-Nord, l'est ayant une importante population d'origine haïtienne et l'ouest une importante population d'origine maghrébine. Dans un tel contexte, plusieurs de nos interviewés (les travailleurs de rue y compris) sont d'accord pour dire que ce sont les filles du quartier qui représentent la population la plus difficile à rejoindre.

¹³ Les items de cette dimension sont : Le travail de rue m'a permis de... 1) mieux utiliser les services publics, 2) mieux connaître mes droits, 3) m'intéresser aux assemblées et aux débats citoyens, 4) mieux réagir face aux abus, 5) me maintenir informé de ce qui se passe dans mon quartier et dans ma ville, 6) savoir où je dois aller lorsque j'ai des problèmes, 7) éviter de participer à des activités illégales, 8) respecter les droits des autres, 9) mieux comprendre le travail de policier, 10) savoir comment je dois défendre mes droits.

Dans le cas de la travailleuse de rue, le fait d'être une jeune adulte et d'avoir des origines similaires à celles des jeunes du quartier semble jouer ici un rôle ambivalent. D'un côté, cela favorise l'échange et la compréhension mutuelle; de l'autre, cela donne lieu, chez certaines filles, à une sorte de sentiment de honte face à la travailleuse de rue. Ainsi, Jenny considère que les filles du quartier qui se résistent le plus à la rencontrer sont celles qui semblent éprouver un sentiment de rivalité ou parfois d'« abaissement » face à elle. D'après elle, ces filles paraissent penser « hein, je suis capable de faire mes affaires toute seule, je n'ai pas besoin d'aller voir qui que ce soit ». Ce sentiment de honte fait en sorte que parfois les filles en difficulté préfèrent chercher l'aide des travailleurs de rue de genre masculin. George nous raconte :

J'avais une situation, la fille elle devait se faire avorter, puis, j'analysais, moi, je jugeais que ça aurait été préférable qu'elle aille avec la travailleuse de rue [...]. C'est ce que je jugeais... En plus, je n'étais pas si à l'aise que ça à aller avec elle dans une clinique d'avortement puis... tout l'aspect psychologique qui allait suivre après, comment la récupérer et tout ça... Je n'étais pas vraiment à l'aise avec tout ça. Puis, je lui ai proposé, puis elle m'a juste répondu « Non, si tu ne viens pas avec moi, moi, j'y vais toute seule ». Tu vois, la j'étais un peu comme... Je ne voulais pas la laisser aller toute seule, mais je ne suis pas à l'aise, puis... J'en ai parlé à X, puis il m'a dit « regarde, vas-y quand même ». J'y ai été, mais c'est là que tu vois vraiment, le lien là... Elle est [...] pour toi, mais elle ne veut rien savoir d'un autre... Ça fait que j'ai dû y aller quand même, puis, heureusement, ça s'est bien passé, ce n'est pas si pire. Mais c'est... quand elles s'attachent à quelqu'un, elles s'attachent vraiment à quelqu'un puis c'est difficile de les faire changer.

Cependant, dans la plupart des cas, la présence de la travailleuse de rue paraît être essentielle pour rejoindre cette population. Comme Jenny le dit : « [si tu es une fille] tu es plus portée à te confier à une travailleuse de rue qu'à un travailleur de rue... parce que moi je suis plus apte à comprendre sa situation ».

Soulignons enfin que le sentiment de rivalité face aux travailleurs de rue peut aussi se présenter dans les cas des hommes, chez les jeunes adultes, qui s'adressent parfois aux travailleurs de rue avec une attitude hautaine : « Les gars, nous raconte Pierre, ils sont directs quand ils te demandent quelque chose. Puis c'est toujours, pour les plus vieux, c'est la loi de celui qui crie le plus fort [...] C'est comme : 'trouve-moi un travail là'. Je dis : 'mais je n'ai pas de travail'. - 'Mais c'est ça ta job, tu es pour ça là, trouve-moi un travail' [...] je pense que c'est tout l'orgueil ».

La parenté

Le milieu familial, notamment l'attitude des parents, joue aussi un rôle important dans l'évolution du lien entre les jeunes et les travailleurs de rue. Selon les travailleurs de rue, certains parents ou chefs de famille empêchent (par leur absence ou par leur manque de compréhension) au jeune d'avancer dans sa démarche. En revanche, dans d'autres cas, malgré des conditions de vie plutôt difficiles, les parents ou les chefs de famille agissent

comme un support important pour le jeune. Cette dernière considération est importante, car il y a parfois une tendance à culpabiliser les parents des problèmes qui ont des causes plutôt complexes. Rachid réfléchit à ce sujet :

C'est vrai qu'il y a des parents qui manquent de présence avec leurs enfants, et ça mène à la délinquance, mais ce n'est pas tout le temps le cas. Souvent les parents, ils encadrent très, très bien l'enfant, mais l'enfant, à l'extérieur, il se fait de mauvaises fréquentations, puis il finit par tomber chez la délinquance. Donc, il n'y a pas un lien direct avec la présence des parents ou avec l'absence, c'est sûr que ça a un impact, mais aussi l'attitude du jeune à l'extérieur, puis le monde qu'il décide de fréquenter et de choisir comme amis, ça va avoir un impact beaucoup plus direct sur l'attitude qu'il va avoir tous les jours, même sur l'attitude qu'il va avoir à la maison par la suite.

Les travailleurs de rue semblent être bien conscients de l'importance du milieu familial et s'investissent souvent dans cette problématique. Ainsi, Jenny nous raconte :

C'est beaucoup chez les Maghrébines, parce que, justement, il y a toujours cette question de culture là, des croyances, des restrictions. Puis, les filles, elles n'agissent pas nécessairement comme les parents voudraient qu'elles agissent. Donc, il y avait beaucoup, beaucoup de lacunes à ce niveau-là. Donc, moi, en tant que travailleuse de rue, je pouvais justement intervenir, non seulement avec la jeune fille, mais aussi avec les parents aussi. Donc, il y avait des rencontres avec les parents et la jeune fille. J'avais même l'année passée, il y avait de jeunes filles qui faisaient partie du projet radio, puis, je voulais... Toutes ces filles-là avaient des problèmes avec leurs mères. Puis, on voulait faire un souper mère-fille justement pour qu'elles connaissent l'organisme, qu'elles voient que leurs filles s'impliquent beaucoup aussi à travers les activités, que ce soit à Café-jeunesse, mais dans d'autres institutions aussi. Donc, pour voir que les parents n'ont pas à s'inquiéter, puis c'est un moyen justement de début de confiance pour leur rapport aussi.

Les groupes d'âge

La façon dont les travailleurs de rue s'insèrent dans le milieu de vie des jeunes dépend aussi grandement de l'âge de ces derniers. Évidemment, la raison de cette situation relève du fait que les besoins des jeunes évoluent aussi avec leur croissance. Selon les travailleurs de rue, tandis que les jeunes les plus âgés ont tendance à chercher leur aide dans le cadre des problèmes bien spécifiques (un problème avec la police ou la recherche d'un logement, par exemple), ceux qui sont les plus jeunes ont plutôt tendance à chercher cette aide lorsqu'ils veulent organiser des activités que l'un des travailleurs considère comme « basiques » :

Quand les [jeunes du groupe] 13-17 viennent, c'est plus sur des besoins, je dirais, basiques. Comme, ils veulent une activité, ils veulent faire leur CV, ils veulent un emploi. Des fois, il y a des problèmes plus graves, mais généralement c'est beaucoup ça : on organise ça, on fait ça. Quand les plus vieux ils viennent te

parler c'est parce qu'ils veulent quelque chose de précis, c'est comme : « j'ai ce problème-là, qu'est-ce qu'on fait pour le régler ? »

Soulignons aussi le fait que, dans le cas des jeunes de 13 à 18 ans, l'intervention concerne souvent un travail de renouement des liens entre les jeunes et leurs parents. Ceci entraîne souvent la rencontre des travailleurs de rue avec les parents.

Les groupes de pairs

Le travail de conciliation que les travailleurs de rue réalisent à l'intérieur des groupes de pairs est quelque chose d'intéressant. En effet, à plusieurs reprises pendant cette évaluation, il est ressorti la question du travail de médiation que les travailleurs de rue exercent lorsqu'il y a des problèmes *parmi les jeunes eux-mêmes*. Il s'agit d'une dimension du travail de rue à souligner, car on n'en parle presque pas dans la littérature sur le sujet.

Ainsi, Pierre souligne le fait que les travailleurs de rue réalisent souvent un travail de conciliation chez les jeunes. Ce dernier est réalisé lorsque, par exemple les jeunes sont en *beef* [en chicane]. De manière similaire, une jeune fille (haïtienne, 18 ans) nous raconte au sujet de la travailleuse de rue : « j'ai eu un conflit avec l'une de mes amies à un moment donné et, elle [Jenny], à ce moment-là, elle était déjà en contact avec cette fille-là, parce qu'elle était déjà en contact avec nous, elle nous a aidées à mieux nous concilier, nous a dit qu'il fallait se parler ». Également, Rachid considère que l'une des principales activités des travailleurs de rue consiste en un travail de médiation touchant les conflits entre les jeunes (des conflits qui peuvent avoir pour origine l'argent ou la criminalité). Les travailleurs de rue interviennent aussi lorsque, par exemple, un jeune est très violent ou agressif dans une relation de couple.

*

En conclusion, il ressort avec force de notre analyse l'importance du travail d'écoute-conseil, que les travailleurs de rue réalisent auprès des jeunes en difficulté. Très apprécié par ces derniers, ce travail semble être bien soutenu par les différents types de services que les travailleurs offrent aux jeunes, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Le soutien des travailleurs de rue dans la réalisation d'actions concrètes, comme la recherche d'emploi ou l'organisation d'activités de loisir, est aussi une ressource bien appréciée par les répondants de notre questionnaire. L'ensemble de ces services semble ainsi favoriser aussi bien la construction d'un sens d'autonomie chez les jeunes que leur exercice de la citoyenneté. Mais, attention, les résultats concrets, pour la vie du jeune, de l'accompagnement du travailleur de rue dépendent aussi d'une manière importante du milieu social de ce dernier. Ainsi, nous avons vu que, dans le cas des jeunes rejoints dans le cadre de cette évaluation à Montréal-Nord, ce sont les rapports de genre, le milieu familial, l'appartenance à un groupe d'âge et les caractéristiques des groupes de pairs qui modulent les effets de l'action des intervenants.

Chapitre 5. L'implantation et le partenariat

L'implantation du programme travail de rue de Café-jeunesse et la situation du partenariat autour de lui doivent être compris à la lumière de l'évolution récente de l'action communautaire et des espaces de concertation dans le quartier. C'est pourquoi nous commençons ce chapitre par une courte discussion de cette problématique. Une attention particulière y est accordée aux émeutes de 2008. Nous nous attardons par la suite sur la situation de la collaboration et du partenariat autour du programme travail de rue ainsi que sur la question des rassemblements des jeunes dans les espaces publics (les « attroupements »).

La presque totalité de ce chapitre est basée sur les entretiens réalisés auprès des partenaires du programme et des directeurs de Café-jeunesse. En ce sens, dans le respect de l'engagement que nous avons pris avec nos interviewés lors du travail de terrain, une partie importante des citations reprises dans cette partie du rapport sont présentées de manière anonyme. Nous mentionnerons uniquement la position des interviewés dans notre classement des partenaires : TYPE A pour les partenaires qui entretiennent des rapports constants avec les travailleurs de rue sur le terrain ; TYPE B pour les partenaires qui, sans avoir de rapports avec le programme, ont des intérêts similaires à ceux des travailleurs de rue ; TYPE C pour les instances ou organismes qui pourraient avoir des attentes au sujet du programme.

5.1 Les espaces de concertation et les organismes communautaires à Montréal-Nord

La plupart des acteurs consultés sur le terrain insiste sur le fait que les efforts visant à construire des espaces de concertation dans le quartier sont relativement récents. Cette situation est attribuée à la manière dont Montréal-Nord a été gouverné dans la période qui a précédé son intégration à la ville de Montréal. En ce sens, selon différents chercheurs universitaires, c'est avec les mandats de l'ancien maire Yves Ryan (qui a été à la tête de l'ancienne municipalité nord-montréalaise pendant presque quatre décennies) qu'il s'est installé dans le quartier une sorte de mépris gouvernemental de l'action communautaire, l'abandon de services publics (notamment ceux concernant le logement) et, enfin, le déni de la pauvreté (voir Gagnon 2009, Hébert 2011 et Dufour *à paraître*).

C'est seulement plus tard, pendant les mandats du maire Marcel Parent (2002-2009), qu'il y a eu une sorte de multiplication des espaces de participation et des organismes communautaires dans le quartier (Dubois 2009). De telle sorte que, selon les données de la Table de concertation du quartier, à présent il y a autour de 90 organismes de ce type. Certainement, cette situation semble indiquer un changement positif pour le milieu communautaire s'y trouvant. Cependant, en même temps, le fait que ce soit l'action gouvernementale qui ait suscité la création des principaux espaces de concertation pour ces organismes a aussi eu des conséquences inattendues. C'est surtout l'activation d'une logique d'implantation « descendante » (du pouvoir vers la base) qu'il faut ici mentionner, car celle-ci ne semble pas avoir favorisé l'ancrage de ce milieu communautaire en renaissance dans la vie du quartier. Mentionnons à titre d'exemple le

fait que, dans un premier temps, les membres de la Table du quartier n'étaient pas élus par « la communauté », mais plutôt nommés par l'arrondissement¹⁴.

Les choses semblent s'être graduellement améliorées au fil du temps. Citons, par exemple, le fait que la Table du quartier est devenue autonome de l'arrondissement en 2009. À cet égard, l'un des fonctionnaires rencontrés dans le cadre de cette évaluation considère que les structures de concertation et communautaires ont été renforcées au fil des cinq dernières années. De telle sorte que, d'après lui, de nos jours « le modèle à Montréal-Nord tourne beaucoup autour des tables de concertation sectorielles » (Partenaire type B). Le représentant d'un organisme communautaire est aussi de cet avis et souligne qu'il y a de plus en plus de transparence, de professionnalisme et d'équité dans la construction des espaces de participation. Dans cette même logique, un autre de nos interviewés déclare : « En général, la collaboration est très bonne à Montréal-Nord, mais, bon, en général, la concertation partenariale parfaite n'existe pas » (Partenaire type B).

La plupart d'acteurs rencontrés semble pourtant être d'accord avec l'idée que les espaces de concertation dans le quartier sont encore en phase de construction et que l'inertie du passé (la logique de l'implantation descendante) se fait encore ressentir. Par exemple, la Table de quartier, qui rassemble un peu plus de la moitié des organismes du quartier, n'a pas de rapports directs avec les Tables sectorielles (sauf dans le cas de la Table des aînés), ce qui rend complexe son rôle (dans d'autres quartiers montréalais, la situation est différente et les tables sectorielles doivent rendre compte à la table de quartier).

À cette situation s'ajoute le fait que les organismes qui ont des approches différentes de celle qui domine dans certains espaces de concertation ne s'y sentent pas inclus au moment de la prise de décisions. Les représentants de ces organismes pensent que leurs visions, leurs savoirs et leur ancrage dans le quartier ne sont pas pris en compte à l'heure de définir les priorités et les stratégies d'action :

On se rend compte qu'on ne se comprend pas [...], je me rends compte, on ne se comprend pas, on n'a pas les mêmes visions des rapports politiques entre les organisations. La concertation, si je concerte, on est ensemble, on est égal. [...], [pourtant, dans certains espaces de concertation de Montréal-Nord] si tu ne t'entends pas, [il y a quelqu'un] qui a le droit de veto (Partenaire type B).

D'ailleurs, ces organismes perçoivent les espaces de participation comme travaillant dans une perspective technique qui est étrange au savoir-faire qu'ils ont développé au fil des années. Ainsi, selon le représentant d'un de ces organismes, le sien ne s'arrime pas bien aux espaces de concertation parce qu'il ne se sent pas à l'aise avec la logique technique de prestation de services qui y domine. En plus, nous-dit le même interviewé, les

¹⁴ Dans le fond, cette situation de manque d'accord entre les espaces de concertation et la vie communautaire du quartier était en quelque sorte prévisible compte tenu du fait, souligné par le sociologue Jean-Marc Fontan, que le long abandon gouvernemental du quartier avait donné lieu, chez les habitants et chez certains organismes communautaires, à une espèce de sentiment de méfiance envers les initiatives et les actions des institutions (voir Gagnon 2012).

organismes comme le sien trouvent inapproprié le vocabulaire managérial des espaces de concertation (et des organismes communautaires qui adhèrent à la même approche), de telle sorte qu'ils évitent de parler de la population du quartier en termes de « clientèle » ou de leur travail en termes de « palette de services » (Partenaire type B).

Ceci étant dit, les différences d'approche les plus importantes au moment de la concertation concernent la perception et la définition des problèmes et des priorités à aborder dans le quartier (voir Pelletier 2012). La question est donc posée : quelle doit être la priorité dans la concertation ? Le chômage ? Le profilage racial ? La question de l'habitation ? La criminalité ? Ainsi, tandis que certains organismes insistent sur la question de la sécurité ou de la paix, d'autres pointent plutôt vers la question de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Chacune de ces problématiques est perçue de manière différente par les représentants des différents organismes.

Prenons l'exemple de la question raciale. Il semblerait y avoir deux visions opposées à cet égard. Il y a d'un côté des interviewés qui parlent de l'existence réelle de racisme contre la population haïtienne du quartier. En revanche, il y en a d'autres qui plutôt se plaignent d'avoir été montrés du doigt et qualifiés de racistes. Ainsi, l'un de nos interviewés considère que des groupes se sont cristallisés et ont grandi autour de ce problème, « au lieu de regarder plus de l'avant » : « On parle toujours de profilage, je ne le nie pas, mais on fait quoi ? C'est comme si c[était] payant d'insister sur ce problème » (Partenaire type C). Les tensions autour de cette question semblent avoir atteint leur point culminant en 2011 lors d'un échange épistolaire entre certains intervenants haïtiens et d'autres intervenants du quartier.

Les différences dans la perception de la situation du quartier créent d'importantes divisions et barrières. De telle sorte qu'il arrive parfois que les représentants des organismes ou des instances évitent de se rencontrer. Ce type de désaccords semble aussi influencer la perception mutuelle des individus concernés, de telle sorte que certains parmi eux placent même au niveau personnel l'origine des mésententes : « Il y a des enjeux complexes, des enjeux délicats qui font en sorte que les organismes communautaires avec les institutions ont de la difficulté à développer des terrains communs d'entente [...] Mais je sais aussi que les tensions relèvent souvent de la personnalité des gens » (Partenaire type B). Ou, nous-dit un autre interviewé : « Je trouve ça dommage d'avoir de ressources communautaires qui pourraient m'aider [...], mais parce qu'il y a des conflits dans la communauté ou de tensions avec les organismes communautaires [...], moi, je pense que parce que je m'associe à certains partenaires, lui, il dit : 'je ne m'associe pas avec lui' » (Partenaire type C).

Ce qui rend encore plus compliquée la situation c'est le nombre élevé d'organismes communautaires dans le quartier (à peu près une centaine selon la Table de quartier), car le budget disponible pour les financer est plutôt limité : « Souvent, le problème c'est une question du partage de la tarte », nous dit le représentant de l'un d'eux. En plus, selon le représentant de l'une des instances contactées, le nombre élevé d'organismes entraîne beaucoup de dédoublements dans leurs mandats. L'un de nos interviewés blâme l'arrondissement de cette situation : « Il n'y a pas de cadres de référence clairs, ni des

enjeux prioritaires [...] Depuis des années l'arrondissement attribue des fonds à des organismes, on ne sait pas sur quel critère » (Partenaire type C). Ce commentaire semble pourtant peu justifié, car le financement des projets relève de l'action de différentes instances provinciales, métropolitaines et locales. En plus, selon toute vraisemblance, l'arrondissement présente annuellement ses priorités lors de l'assemblée générale de l'un des principaux espaces de concertation dans le quartier.

Dans cette même logique, le représentant d'un organisme communautaire ayant une longue histoire dans le quartier considère que la structure communautaire est « lourde », car on doit faire appel à différents bailleurs de fonds et on doit entrer dans des « rituels » politiques qui parfois découragent les citoyens. Cet interviewé souligne aussi le fait que la situation financière des organismes est de plus en plus difficile, car « l'autonomie qu'on avait avant on l'a moins. Il faut se vendre aux bailleurs de fonds [...] Il y a une sorte de subordination des organismes communautaires aux bailleurs de fonds » (Partenaire type B).

Dans ce contexte, il semble y avoir une sorte de concurrence entre les organismes du quartier en termes des « bassins » de population qu'ils rejoignent. Cette situation paraît être reliée à la concurrence pour les subventions : « pas de présence dans leurs activités, pas de budget » (Partenaire type A), nous dit le représentant d'un organisme. Dans cette même logique, il semble y avoir une tendance à se concurrencer pour voir qui représente « vraiment » l'intérêt de la communauté ou celui du jeune.

En bref, l'ensemble de ces facteurs fait en sorte que, comme le dit l'un de nos interviewés, « au niveau intersectoriel, la question est très complexe » à Montréal-Nord, car les organismes du quartier ont des histoires, des approches et des ancrages différents.

Malgré tout, il est impossible de nier l'existence, dans les faits, d'une certaine collaboration entre les différents organismes communautaires du quartier. Surtout au moment d'organiser des activités ou des projets très ponctuels. Comme le dit un interviewé, il faut faire la distinction entre la collaboration sur le terrain (qui arrive souvent), le partenariat dans les projets (qui existe parfois sur le papier) et la concertation dans les tables (qui ne finit pas de s'installer, mais qui est l'objet d'importants efforts dans le quartier). De manière prévisible, des pratiques et des ententes de collaboration plus durables existent surtout entre les organismes qui partagent des valeurs et des approches, mais pas uniquement ni de manière permanente non plus, car les alliances changent au fil du temps.

5.1.1 Le milieu communautaire et les émeutes de 2008

Les divergences entre les organismes du quartier peuvent être mieux illustrées à la lumière de la façon dont ils ont réagi face aux émeutes de 2008. Selon, l'un de nos interviewés, en 2008, certains intervenants du quartier se sont positionnés hors du milieu communautaire, presque en retrait. Leur absence dans les rencontres convoquées d'urgence par les espaces de concertation dans ces mêmes jours a été considérée comme un manque d'intérêt envers l'unité du milieu, voire comme une sorte de mépris : « Sur le

terrain –nous dit ce même interviewé-, il y a eu des actions, mais nous on ne savait pas ce qui se passait. Ça aurait été souhaitable qu'on travaille ensemble » (Partenaire type B).

À l'opposé, un autre de nos interviewés est de l'avis que plusieurs organismes ont seulement voulu se donner une certaine visibilité dans les médias à partir des émeutes, « car ils ont vu que, même s'ils avaient peur de ces jeunes [le contact avec eux] c'était un gage de garantie de financement dans le futur ». Selon un autre interviewé, d'autres acteurs ont plutôt opté pour se tenir proches de jeunes et ont essayé de favoriser leur prise de la parole : « au moins vous savez ce que les jeunes ils pensent, ce qu'ils souffrent, parce que la pression était très forte ».

L'un des partenaires du programme commente au sujet de la réaction des travailleurs de rue face à ces événements :

Les travailleurs de rue ont tenté peut-être de nommer les malaises que pouvaient vivre nos jeunes ici à Montréal-Nord : profilage racial, difficulté dans les relations avec les policiers, *et pas juste avec les policiers, je pense, avec l'ensemble de la communauté*. Ils vont porter de par leur mission, leurs activités, et leur clientèle, les problématiques que vivent les jeunes. Ils vont tenter comme de mettre à jour pour que les décideurs puissent en tenir compte (Partenaire type A).

Avec le recul que le temps permet, certains de nos interviewés considèrent qu'avec l'émeute, les organismes communautaires et les instances publiques ont pris une certaine conscience de la situation du quartier : « En 2008 les citoyens nous ont dit qu'ils étaient seuls » ou « les gens, les représentants des organismes se demandaient : ' Qu'est-ce qu'on n'a pas fait ?' » (Partenaire type B). Dans cette même logique, certains interviewés considèrent que les dynamiques de collaboration se sont améliorées dans le quartier avec cet événement : « Avec les émeutes, on a appris à travailler différemment. Avant il y avait une loi d'omertà, avant il y avait un silence » (Partenaire type B). Cette même interviewée souligne aussi la contribution de l'arrondissement, qui a été plus sensible à cette problématique à partir de 2009.

Selon les représentants de certains organismes, les émeutes ont surtout favorisé une prise de conscience chez la population ordinaire du quartier, car celle-ci a appris l'importance d'exprimer ses malaises. Dans une logique similaire, un autre interviewé nous dit : « Il y a eu énormément de choses qui ont été mises en place, qui ont été dénoncées [...] Un certain nombre de constats ont été faits, qui ont ouvert la porte à du développement ». Un autre affirme : « Le problème c'est le raz de bol d'une jeunesse qui n'a pas trouvé son espace dans le quartier » ou « Pour beaucoup de gens, l'émeute c'est comme une explosion qui résulte d'une très mauvaise dynamique avec les forces policières, puis là il y a une sorte d'expression de colère » (Partenaire type B).

5.2 Le partenariat autour du programme travail de rue

Dans le passé, le Café-jeunesse a longtemps participé à la table Visa-gangs de rue, l'un des espaces de concertation jeunesse les plus importants du quartier. Ce dernier a

pourtant disparu en 2008 à cause de l'absence de plus en plus constante de la plupart de ses membres, dont le Café-jeunesse. L'un des partenaires contactés attribue le retrait de Café-jeunesse au fait que, dans cet espace de concertation, les travailleurs de rue étaient constamment questionnés. Nous reviendrons plus tard sur la nature de ces questionnements. De manière similaire, quelques mois plus tard, le Café-jeunesse a décidé de ne pas participer activement aux projets de l'instance qui a remplacé le Comité Visa, le Réseau de partenaires pour la prévention de la délinquance (RPPD). Ainsi, en 2012, l'organisme responsable du programme Travail de rue a décidé de ne pas s'investir dans un projet du RPPD concernant les rassemblements de jeunes dans le quartier, et ce, à cause de leur désaccord avec l'approche utilisée (cependant le Café-jeunesse a plus tard adhéré à un autre projet abordant la même question, aussi au sein du RPPD, mais à partir d'une perspective différente).

Dans ce contexte, l'un des partenaires du programme (type B) affirme que le rapport de Café-jeunesse avec le reste des organismes ne va pas bien depuis 2008. Il considère que « ça ne va pas en s'améliorant. Il y a beaucoup de tensions entre les organismes qui fonctionnent, qui veulent travailler en équipe et 'Café-jeunesse'. C'est comme si Café-jeunesse il est tout seul. Les autres ils veulent travailler en collaboration, mais lui, il ne veut pas s'intégrer. Il a sa vision des choses et il n'y a que la sienne qui est bonne » (Partenaire type B). Dans cette même logique, un autre partenaire du programme affirme au sujet de son rapport avec le Café-jeunesse : « à la fin 2013, ça demeure une relation plus éloignée qui ne reste que sur le thème d'une coprésence sur des événements spécifiques... et pas vraiment un échange, un dialogue pouvant conduire à l'élaboration soit d'actions communes ou un partage de visions », et ce, malgré qu'il y a eu des appels (Partenaire type B).

Mentionnons que, outre ces différences d'approche, trois événements passés (identifiés à partir de notre recherche de terrain) semblent avoir contribué de manière spéciale à la mésentente entre le Café-jeunesse et certains organismes communautaires du quartier.

- Le premier concerne le changement d'approche que la coordination a donné au programme Travail de rue à partir de 2007. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette approche mise sur l'identification des difficultés des jeunes à risque et sur la compréhension des spécificités territoriales dans le quartier plutôt que sur la déambulation généralisée. Ce changement a été mal reçu par certains organismes du quartier, qui étaient plutôt habitués, par exemple, à voir les travailleurs de rue à l'extérieur des écoles.
- Le deuxième événement a été l'arrivée du travailleur de rue Pierre au programme. En effet, les représentants de certains organismes communautaires pensaient que cela était « risqué » pour les jeunes à cause des antécédents judiciaires de ce travailleur (qui avait été arrêté plusieurs fois et associé par la police à la problématique des « gangs de rue »). Le Café-jeunesse a pourtant décidé de le conserver dans son équipe. Un partenaire du programme considère que le Café-jeunesse aurait dû préparer le terrain avant de l'engager. Soulignons à cet égard le fait que l'intégration des personnes ayant vécu des conflits avec la loi dans des

- programmes d'attention aux jeunes éprouvant ce type de conflits est une pratique connue et acceptée dans le milieu de l'intervention.
- Un dernier événement qui a aussi créé beaucoup de tensions entre le Café-jeunesse et certains organismes est l'échange épistolaire mentionné auparavant et concernant des accusations de racisme, en 2011.

5.2.1 Les bons coups dans la collaboration

Près de la moitié des instances et des organismes contactés dans le cadre de cette évaluation ont une perception positive de la collaboration avec les travailleurs de rue. En termes institutionnels, le partenaire le plus important du programme semble être le SPVM (Partenaire type A), dont les agents interagissent souvent avec les travailleurs de rue sur le terrain. Le coordonnateur du programme déclare à ce sujet :

Notre meilleur partenaire est la police. Ils écoutent ce qu'on fait... Le tout dans cette envie d'améliorer la relation des jeunes avec la police. C'est le partenaire qui reconnaît et qui exprime l'impact du travail de rue. Les policiers sont là pour arrêter les criminels, et il y a un autre groupe de la population, qui n'est pas criminel, mais qui doit être pris en charge par les institutions.

Pour le représentant du SPVM, les travailleurs de rue semblent jouer un rôle de médiation dans ses rapports avec les jeunes. Ils ouvrent l'espace au dialogue lors de différentes situations, dont certaines entraînent des tensions importantes. Voyons un exemple (tiré d'un entretien avec un représentant de la police) : au mois de mai 2013, il y avait un jeune qui avait commis une infraction et la police allait procéder à son arrestation. Le jeune est pourtant arrivé à « se sauver ». Quelques heures plus tard, un travailleur de rue a parlé au jeune et l'a convaincu de se rendre le lendemain au poste de police. Le travailleur de rue l'a accompagné.

Il existe aussi une collaboration importante, sur le terrain, entre les travailleurs de rue et les activités d'autres intervenants ou de différents espaces jeunesse. Cette collaboration arrive même dans le cas des instances publiques ou des organismes communautaires qui, selon notre classement, n'entretiennent pas de liens directs de collaboration avec le programme Travail de rue. Elle se traduit par l'accès à un terrain sportif, à une salle de conférences ou à de l'équipement sportif... Il y a aussi une sorte de complémentarité entre les travailleurs de rue et une équipe de marcheurs du CLSC, qui fait un travail d'accompagnement et de suivi général de santé auprès d'une population plus élargie et dans d'autres

Un exemple d'intervention concernant la police, raconté par George

Un jour, il y avait une bagarre dans un coin de rue du quartier, prêt d'un arrêt d'autobus. La police est arrivée et a demandé à tous les jeunes de reculer. Un jeune qui était là, mais qui n'avait rien à voir avec la bagarre, s'est dirigé à prendre son autobus, qui arrivait alors à ce coin de rue. Les policiers, cependant, n'ont rien voulu savoir par rapport à ça et l'ont mis au sol devant son insistance de se diriger vers l'arrêt d'autobus. « *J'étouffe !* », criait le jeune garçon sous le poids des policiers lorsqu'il était au sol. Les policiers ne le lâchaient pas. Alors, George, qui était présent lors de l'incident, a dit au jeune : « *écoute, ne bouge pas, calme-toi, laisse les policiers te menotter et alors ils vont te laisser respirer* ». Le jeune s'est calmé les policiers l'ont menotté et l'ont laissé partir plus tard.

types d'espaces (souvent dans des appartements). Il convient de relever, enfin, la collaboration avec différents types de commerçants du quartier, qui aident souvent les travailleurs de rue en leur offrant des ressources gratuites ou à bas prix :

J'avais un jeune qui n'avait pas d'argent, qui avait une paire de souliers qui était dégueulasse, et on le niaisait à l'école à cause de ça. J'ai essayé de lui faire comprendre que l'apparence ce n'est pas ce qui crée la personnalité, et lui il a dit « Mais, mes parents, ils m'achètent des souliers usagés, je n'aime pas ça ». Je suis allé rencontrer le gars de [un magasin de vêtements] [...] Moi, j'ai dit : « Est-ce que tu peux me trouver quelque chose en bas de 30 dollars ? » Il m'a donné une paire de souliers à 100 dollars ! (Rachid).

Mais, en général, comme le dit l'un des partenaires contactés, l'efficacité de la collaboration avec les travailleurs de rue dépend beaucoup des enjeux. Parfois, dépendamment de la situation et des approches des organismes communautaires, elle peut marcher ou pas.

5.2.2 La perception des obstacles dans la collaboration chez les partenaires

Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'existe pas de structure partenariale formelle autour du programme travail de rue. En ce sens, certains interviewés affirment que ce qui existe c'est, à la limite, plusieurs mini-partenariats concernant des activités spécifiques de travailleurs, mais pas un partenariat avec le programme en tant que tel. À peu près la moitié l'ensemble des instances et des organismes communautaires contactés dans le cadre de cette évaluation affirment que leur collaboration avec les travailleurs de rue est nulle, malgré que, selon le représentant de l'un de ces organismes, leur souhait soit plutôt le contraire : « Café-jeunesse est au cœur du souhait collectif des gens de développer une vision commune puis des solutions communes. Puis je pense que souvent ces souhaits-là ne sont pas rencontrés » (Partenaire type B). Il est pertinent de souligner ici le fait que, selon Michelle Duval et Annie Fontaine (2000), la pratique du travail de rue est souvent, et un peu partout dans le milieu de l'intervention, l'objet de ce type de questionnements à cause de la nature atypique de sa démarche.

Au moment d'expliquer cette situation, les représentants de certains organismes communautaires avancent l'idée que c'est la Direction de Café-jeunesse qui ne veut pas travailler avec eux. Ils la perçoivent comme trop méfiante d'eux et des institutions. Dans cette même logique l'un des partenaires du programme a l'impression que Café-jeunesse perçoit les organismes du quartier comme une menace ou comme une sorte de concurrence. Un autre considère que les coordinateurs du programme travail de rue ne reconnaissent pas qu'à Montréal-Nord il y a des organismes qui ont des expertises dont ils ont besoin.

Selon certains interviewés, cette situation a fait en sorte que le Café-jeunesse est devenu une sorte de joueur externe ou isolé dans le quartier, un *outsider*. L'un d'eux affirme « il faut que les gens adhèrent collectivement aux programmes, aux espaces de concertation [...] Les gens de Café-jeunesse critiquent fort, mais se maintiennent à l'extérieur » (Partenaire type C).

D'autres interviewés expliquent cette situation de manque de collaboration en fonction du comportement des travailleurs de rue. L'un d'eux a l'impression que les travailleurs de rue ne s'intéressent pas à ce que les autres organismes font : « Peut-être que les travailleurs de rue ne savent pas ce que nous on fait », avance-t-il (Partenaire type B). D'autres partenaires du programme affirment que les travailleurs de rue confrontent parfois les approches des autres organismes et mettent les jeunes contre leur intervention. Certains parlent d'une quasi immobilité dans le travail de référencement alors que d'autres évoquent même un certain boycottage des activités des organismes par les travailleurs. Précisons à ce dernier égard que ce type de soupçons semble souvent être basé sur des rumeurs et sur une perception erronée des responsabilités des travailleurs de rue, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Attardons-nous pour le moment sur l'une des questions qui suscitent le plus de désaccords entre les partenaires contactés : celle des rassemblements des jeunes dans l'espace public, les « attroupements ».

5.2.3 Les « attroupements »

Lorsqu'on les interroge au sujet des problèmes du quartier qui méritent l'attention des travailleurs de rue, la plupart des partenaires ont mentionné des situations qui touchent les jeunes vulnérables et qui les mettent à risque, comme la criminalité, la toxicomanie, le décrochage scolaire ou le chômage. Une partie importante des nos interviewés a aussi mis l'accent sur les rassemblements de jeunes dans les espaces publics (les « attroupements ») ainsi que sur la « gestion de la colère » et la « saine occupation des espaces publics ».

Certaines des divergences entre des organismes communautaires du quartier et le Café-jeunesse concernent précisément les lectures opposées qu'ils font de ces rassemblements. Comme l'un des partenaires le dit, tandis que, pour certains organismes du quartier (dont le Café-jeunesse), ces rassemblements sont un phénomène ; pour d'autres, ils sont plutôt un problème. Dans cette logique, le travailleur de rue semble se positionner du côté des jeunes qui se rassemblent dans les espaces publics; d'autres organismes ou intervenants, par contre, se positionnent du côté des gens qui habitent aux alentours des espaces où les jeunes se trouvent.

L'un de nos interviewés nous raconte :

Dans les entrées des blocs d'appartement ici, des fois ils forcent la serrure avec un peigne, et ils rentrent et ils trouvent une façon en tout cas pour rentrer, mais ils fument un joint en dedans. J'ai dit : « les gars, vous êtes chez nous ». Moi, j'ai ouvert la porte et j'ai dit « les gars, pourriez-vous au moins respecter le lieu ? Je ne pourrais jamais vous empêcher de rentrer, vous avez vos façons à vous autres de rentrer, mais respectez le lieu. Poignez une cannette vide, mettez vos mégots dedans, arrêter de tout jeter à terre [...] C'est comme ça qu'on commence à être tannés, si vous ne respectez pas à un moment donné ils vont appeler la police, et vous aller voir les conséquences qui vont aller avec » (Partenaire type A).

Ce même interviewé, québécois d'origine, a pourtant une approche assez compréhensive par rapport à la problématique des rassemblements : « La tradition haïtienne, de ce que

moi j'ai connu en Haïti, ils se réunissent sous le lampadaire et ils se racontent des blagues, puis, le Haïtien, il parle fort. C'est comme ça, c'est resté [au Québec] ».

Ajoutons, au passage, que la problématique des « attroupements » s'est constamment déplacée dans le quartier, comme suite à différentes interventions des autorités. Ainsi, il semble qu'au tout début des années 2000, c'était le coin Pelletier-Garon qui était fréquenté par les jeunes, mais après un processus de réaménagement et une opération de l'Escouade éclipse, ceux-ci se sont déplacés vers les rue Pascal-Lapierre. À l'heure actuelle, le phénomène semble s'être déplacé vers la rue Pierre.

L'un des partenaires du programme précise que ce n'est pas les « attroupements » en tant que tels qui devraient être abordés par les travailleurs, mais plutôt « les irritants » leur étant associés : la consommation de drogues, l'alcool, les bruits. Selon cet interviewé, c'est précisément dans cette problématique que l'on devrait voir l'impact du travail de rue (Partenaire type C). Le représentant du SPVM n'est pourtant pas du même avis. D'après lui, c'est plutôt à la police d'intervenir dans ce type de situations. Le but d'une telle intervention ne serait pas de « casser » les rassemblements, mais uniquement d'agir sur les troubles de paix qu'ils pourraient susciter. Or, bien que la présence des travailleurs de rue auprès des « attroupements » soit parfois sollicitée par la police, cela est fait, nous dit le représentant de cette dernière, dans le respect de leur mandat :

Je ne peux pas aller interférer dans le rôle du travailleur de rue pour saper la relation qu'il a avec le jeune en faisant une répression en tant que telle parce que je cherche à savoir, coûte qui coûte, ce qui se passe là. Automatiquement que le citoyen d'à côté, ses droits sont respectés, je n'ai pas à aller plus loin que ça (représentant du SPVM, partenaire type A).

*

Comme nous l'avons vu, beaucoup de désaccords et de mésententes entourent le programme Travail de rue de Café-jeunesse. Ces désaccords concernent tant le fonctionnement des espaces de concertation que la définition des priorités et des problématiques à aborder dans le quartier. Certains aspects du travail de rue paraissent aussi être à l'origine des divergences, notamment la question du rôle de ces intervenants face à la problématique des « attroupements » ou le travail de référencement. Cette situation, qui, selon la littérature sur le sujet, semble souvent accompagner ce type de pratique de proximité, paraît être compliquée davantage par les particularités associées aux processus d'installation des espaces de concertation dans le quartier. La situation est encore plus complexe à cause de l'histoire récente de Montréal-Nord. Dans le chapitre suivant, le dernier de ce rapport, nous reviendrons sur la discussion de cette question ainsi que de l'ensemble des aspects concernant la structure et les effets du programme à l'étude.

Chapitre 6. Discussion

Ce dernier chapitre contient la discussion de l'ensemble du programme Travail de rue tel qu'il a été présenté dans les sections précédentes. Le chapitre expose notre point de vue relativement aux trois catégories des données à partir desquelles nous avons organisé notre présentation des résultats : la structure du programme, ses effets et le partenariat. Nous soulignons, pour chacune de ces catégories, les aspects qui nous semblent les plus importants. La structure du chapitre suit l'ordre dans lequel ces catégories ont été abordées dans le présent rapport.

6.1 La structure du programme

Comme nous l'avons vu, l'analyse de la structure concerne non seulement l'organisation du programme et les profils de ses employés, mais aussi les caractéristiques sociodémographiques de la population rejointe. L'analyse permet de tester la cohérence entre la structure d'intervention mise sur pied et la problématique ciblée. Nous présentons ensuite des considérations concernant les différents aspects de cette question.

6.1.1 Les buts du programme : accompagner le jeune en difficultés

Tels que définis dans son rapport annuel, les objectifs du programme Travail de rue de Café-jeunesse nous semblent compatibles tant avec le dossier municipal qui assure une partie de son financement qu'avec le Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2011-2014. En effet, ce Plan cherche à soutenir les actions communautaires et les intervenants « désirant prendre part à la lutte contre ce phénomène [les gangs de rue] » (Bourque et Lavertue, 2012 : 3). Dans cette même logique, le programme Travail de rue de Café-jeunesse semble anticiper sur certaines des recommandations formulées par le coroner André Perrault (2013) dans son rapport concernant les causes de l'homicide de Freddy Villanueva en 2008. Le coroner propose en effet au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de donner des formations aux jeunes au sujet des comportements les plus sécuritaires à adopter lors d'une intervention policière (Perrault, 2013 : 134), travail qui, comme nous l'avons vu, a déjà été réalisé dans le passé par les travailleurs de rue.

Les objectifs du programme de Café-jeunesse nous paraissent être aussi compatibles avec la démarche générale du travail de rue, car cette dernière fait de l'accompagnement et du soutien respectueux du jeune l'une de ses priorités. À ce dernier égard, soulignons le fait que les représentants de certains organismes communautaires affirment que ce que les travailleurs de rue de Café-jeunesse font dans le quartier n'est pas du « vrai » travail de rue. Souvent, lorsqu'ils affirment cela, ils font référence à leur connaissance du travail de rue tel qu'il est pratiqué dans d'autres quartiers par d'autres groupes de travailleurs de rue. La pratique du travail de rue est pourtant hétérogène en elle-même. Ainsi, Annie Fontaine, ancienne travailleuse de rue, fondatrice de l'ATTRUQ et professeure en Travail social à l'Université Laval, affirme à ce sujet : « même si divers efforts tendent vers une formalisation des conceptions réunissant une communauté de 'professionnels en travail de rue' à des repères communs (cadre de référence, code d'éthique, formations, etc.), la pluralité de représentations de cette pratique résumée ci-haut engage les auteurs à faire le

deuil d'une 'appellation contrôlée' » (2011 : 36). Il est donc possible de dire que toute pratique d'intervention respectant les principes généraux décrits précédemment (section 2.2) peut être acceptée dans toute son originalité et sa spécificité comme travail de rue.

6.1.2 L'organisation du programme : le rattachement au Café-jeunesse

Comme nous l'avons vu, les travailleurs de rue et leur coordonnateur font partie de l'ensemble de l'organigramme de Café-jeunesse multiculturel Montréal-Nord. Ce rattachement nous semble être positif, car il offre aux travailleurs de rue un important soutien organisationnel (l'aide des différents collaborateurs et employés de Café-jeunesse). Il insère en plus leur démarche dans un cadre d'intervention plus général et structuré, celui du continuum : aide psychosociale, animation culturelle et action économique. Par ailleurs, il est fort probable que ce soit ce rattachement qui a permis au programme de préserver deux travailleurs de rue à temps complet et de façon permanente, et ce, malgré le caractère limité et précaire du budget disponible. En ce sens, le Café-jeunesse semble combler, au moins en partie, l'une des conditions qui, selon Peterson, font partie des conditions minimales d'intervention du travail de rue : « l'exigence de la tâche et les conditions dans lesquelles interviennent les travailleurs de rue excluent l'embauche temporaire » (Peterson, 2002 : 5). Le Café-jeunesse est pourtant loin d'atteindre son but d'avoir six travailleurs de rue de manière permanente et à temps plein.

6.1.3 Les conditions financières : la précarité

Les conditions d'embauche des travailleurs de rue entraînent la précarité économique pour ces intervenants. Comme l'un des travailleurs de rue le dit, le travail de rue, « ça paie les factures, mais juste ça ». À l'origine de cette situation se trouve non seulement la quantité limitée des fonds disponibles, mais aussi leur caractère instable (rappel : ces fonds sont renouvelables chaque année). En effet, cette situation empêche au Café-jeunesse d'offrir des contrats mieux payés et d'une plus longue durée aux intervenants. L'impossibilité d'offrir des hausses salariales aux travailleurs de rue est aussi l'une des conséquences de cette situation, ce qui crée d'importantes entraves à leur épanouissement professionnel. C'est dans ce contexte que l'un des travailleurs de rue nous confie que son salaire n'a pas été augmenté depuis qu'il a commencé à travailler au Café-jeunesse.

De surcroît, le décalage entre les heures payées et la quantité d'heures travaillées semble être une constante pour toute l'équipe de travailleurs de rue : « C'est une job qu'on fait sur la rue 24/24, puis on est des fois dans la misère ». Cette situation est en grande partie reliée au fait que le travail d'intervention demande beaucoup d'heures de présence de la part des travailleurs. Enfin, ces derniers n'ont

Les conditions de travail, Rachid

C'est qui est plat c'est qu'on vit sur des subventions, et ce qui est plat aussi c'est que souvent les subventions sont moins grosses que l'entièreté des salaires des employés. En quelques mots, souvent on est obligé de piger à même les fonds du Café-jeunesse pour maintenir l'équipe. On est une équipe très complémentaire, chaque membre de l'équipe du Café-jeunesse, que ce soit les travailleurs de rue, que ce soit les autres membres du Café-jeunesse, on a tous nos forces, nos faiblesses, puis on fait une équipe très performante. Puis de savoir qu'on est du monde à risque, que dans deux ou trois ans on pourrait ne pas être payés, je trouve ça très plate !

presque pas d'avantages sociaux, ce qui, paradoxalement, fait d'eux des travailleurs « à risque », comme l'un d'eux le dit. Nous partageons en ce sens l'avis exprimé par Annie Fontaine lorsqu'elle affirme :

(...) considérant le risque d'effriter la confiance des jeunes au fil des fluctuations du personnel, de nombreux auteurs et acteurs engagés dans ce domaine soulignent à quel point il importe de limiter les ruptures causées par la substitution des intervenants qui les côtoient dans leur milieu. Ainsi, la stabilisation du travail de rue s'avère essentielle pour contribuer au tissage de liens sociaux réconciliateurs plutôt qu'à la reproduction de ruptures sociales qui alimentent la marginalisation des jeunes (Fontaine : 2010 : 150).

Dans cette même logique, une réduction dans les écarts existant entre les quantités d'heures attribuées aux travailleurs par semaine semble souhaitable. Comme Peterson (2002 : 5) l'a fait remarquer : « le même nombre d'heures pour chaque intervenant doit leur permettre d'assurer une présence suffisante ».

1^{er} Recommandation : Nous recommandons à la Ville de Montréal d'augmenter et de protéger l'enveloppe budgétaire allouée afin d'assurer l'embauche à temps plein des quatre travailleurs de rue et la stabilité dans le travail de tous les employés associés au programme.

6.1.4 Le profil des travailleurs de rue

Le profil socioculturel de travailleurs de rue de Café-jeunesse semble favoriser leur insertion dans les différents secteurs de Montréal-Nord. Ainsi, l'assignation de Rachid dans l'ouest semble bien répondre à l'importante présence de jeunes d'origine arabe dans le secteur. Jenny, pour sa part, semble bien répondre aux besoins des filles de différentes origines grâce son caractère trilingue (français, anglais, créole). George et Pierre, enfin, tous les deux d'origine haïtienne et connaisseurs du créole et du français, semblent pour leur part bien répondre au profil de la population immigrante de l'est du quartier. En outre, insistons aussi sur le fait que l'expérience de vie de Pierre a permis au Café-jeunesse d'entrer en contact avec une population difficile à rejoindre, ledit « noyau dur ».

Au niveau de la formation, les travailleurs de rue montrent des cheminements disparates. Deux commentaires sont ici pertinents. D'un côté, soulignons le fait qu'au cours de l'histoire du travail de rue, le niveau d'études de ce type de travailleurs semble avoir été un facteur marginal à l'heure de leur recrutement, et ce, partout au Québec. En effet, les instances publiques et les organismes communautaires ayant eu recours au travail de rue paraissent avoir toujours misé sur la connaissance du milieu plutôt que sur le niveau de formation (Fontaine 2011). De l'autre côté, il faut rappeler que les travailleurs de rue de Café-jeunesse ont accès à des formations qui leur sont offertes par différents instances collaborant avec leur organisme de rattachement. Ces formations ne semblent pourtant pas être données dans le cadre d'un plan spécifique ou structuré.

2^e Recommandation : Nous recommandons à Café-jeunesse d'encadrer les activités de formation offertes aux travailleurs de rue dans une stratégie plus structurée.

6.1.5 Les stratégies d'intervention des travailleurs de rue

À notre avis, l'approche des travailleurs de rue consistant en la construction d'une sorte de code d'éthique personnalisée avec le jeune rend plus durable leur démarche. Leur approche est aussi compatible avec la priorité que la pratique du travail de rue accorde à la préservation du rapport avec le jeune. Cette priorité entraîne aussi la protection constante, de la part du travailleur de rue, de la confidentialité des données concernant les jeunes en difficultés. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut comprendre la résistance de ces intervenants à avoir des registres permanents (sur papier, par exemple) des données relatives aux jeunes qu'ils rencontrent (ce qui semble aussi être un trait partagé par la plupart des travailleurs de rue au Québec –voir Pomerleau 2006). Malgré cela, l'absence d'une stratégie de suivi plus organisée et standardisée fait en sorte qu'il est presque impossible d'avoir un profil général des jeunes ayant accès au travail de rue à partir des informations des travailleurs de rue eux-mêmes.

3^e Recommandation : Nous recommandons à Café-jeunesse de créer une stratégie de suivi plus standardisée au sujet des jeunes rencontrés par les travailleurs de rue. L'utilisation d'une sorte de « feuille de route » contenant des informations socioéconomiques générales du jeune concerné (identifié avec un pseudonyme) et une description succincte de sa situation et son évolution pourrait être très utile à cet égard (voir Pomerleau 2006).

Sur le plan spatial, la stratégie d'intervention des travailleurs de rue de Café-jeunesse semble correspondre au modèle décrit par Annie Fontaine (2004). D'après cette spécialiste, le travail de rue doit surtout chercher à rejoindre les jeunes dans les espaces marginaux qu'ils fréquentent. Ainsi, lorsqu'ils ont été interrogés au sujet de l'endroit où ils rencontrent le plus souvent les travailleurs de rue, les jeunes qui ont répondu à notre questionnaire ont eu tendance à laisser les espaces institutionnels (l'école, les hôpitaux) à la dernière place. Par ailleurs, les espaces le plus mentionnés sont les espaces communautaires (39%) et les espaces publics (28%).

Tableau 9
Type d'espaces où les répondants rencontrent les
travailleurs de rue

Type d'espace		Fréquence	%
Valide	Espaces communautaires	39	39,8
	Des espaces publics (rues, parc, terrains sportifs)	27	28
	Des espaces commerciaux	18	18,4
	Espaces institutionnels (écoles, hôpitaux)	7	7,1
	Non spécifié	7	7,1
	Total	98	100
Manquante	Sans réponse	10	
Total		108	

Sur le plan temporel de l'intervention, l'été semble être une période intense pour les travailleurs de rue, car 71% des jeunes déclarent rencontrer les travailleurs de rue le plus souvent dans cette saison de l'année (bien que pas uniquement)

Tableau 10
Saison dans laquelle les répondants rencontrent souvent
les travailleurs de rue

Saison		Fréquence	%
Valide	Été	64	71,1
	Les autres saisons	26	28,9
	Total	90	100
Manquante	Sans réponse	18	
Total		108	

L'été est, en ce sens, la période de l'année au cours de laquelle il y a le plus de rassemblements de jeunes dans les espaces publics du quartier. Outre le beau temps, cette situation est attribuable à deux facteurs. D'un côté, aux conditions sanitaires de beaucoup de logements de Montréal-Nord (qui sont, par exemple, mal ventilés ou présentent d'importants problèmes d'humidité). Ces conditions dans lesquelles il est presque impossible pour les jeunes de rester à la maison pendant les jours de chaleur humide. Cette conjecture, connue du milieu communautaire, semble être confirmée par le fait que la zone où il y a le plus des groupes de jeunes sur la rue pendant l'été soit aussi celle qui présente la densité de population la plus élevée et une majeure quantité d'unités de logement social, soit le secteur est. De l'autre côté, il ne faut pas perdre de vue le fait que, pendant l'été, lorsque certains espaces pour les jeunes sont fermés à Montréal-Nord (comme les écoles), les jeunes qui n'ont pas les moyens d'accéder à des camps d'été ou à

des voyages en famille ont, comme dernier recours de loisir, la rue. Rappelons au lecteur le fait que l'est représente son secteur le plus pauvre du quartier (voir Philoctète 2011). À cet égard, le directeur de l'une des écoles du quartier affirme « Les élèves de la communauté sortent rarement [du quartier] ».

6.1.6 Les jeunes rejoints par les travailleurs de rue

Parmi certains organismes du milieu communautaire de Montréal-Nord, il existe l'idée que les travailleurs de rue de Café-jeunesse ne travaillent que « pour la cause haïtienne ». Nous avons pourtant vu dans notre questionnaire que l'origine ethnique des jeunes ayant accès aux services des travailleurs de rue est plutôt diverse, même si une partie importante (le 46%) parmi eux déclare être d'origine haïtienne. Dans cette même logique, selon d'autres interviewés, les travailleurs de rue de Café-jeunesse ne devraient pas se limiter à travailler auprès des jeunes en situation de marginalisation. Selon eux, les travailleurs de rue devraient plutôt cibler tous les jeunes du quartier. D'autres vont plus loin et souhaitent même voir les travailleurs de rue s'occuper de différents types de population : les étudiants, les gens éprouvant des problèmes de santé mentale, les prostitués. Dans cette même logique, l'un des partenaires regrette que le Café-jeunesse se rapproche « des jeunes dangereux », des jeunes « associés aux gangs de rue ». Rappelons pourtant le fait que le programme Travail de rue est financé par la ville de Montréal avec dossier budgétaire municipal destiné à la question de la criminalité et dans le cadre du *Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue*. La présence de jeunes ayant éprouvé des problèmes avec la justice au Café-jeunesse constitue, en ce sens, un atout.

En outre, nous pouvons formuler quelques hypothèses sur le fait que ce soient « les incivilités » et « les infractions aux lois et aux règlements » les choix les plus mentionnés par les jeunes qui ont vécu de démêlés avec la justice dans leur proche entourage. D'un côté, en concordance avec les principes de sécurité du modèle *Broken Windows*, la gouvernance urbaine contemporaine se caractérise par le fait de miser sur le contrôle des « incivilités » en tant que stratégie de protection de la paix publique. Appliqué à Montréal comme partout en Amérique du Nord, ce modèle entraîne une multiplication importante des interactions (interpellations, fouilles, avertissements) quotidiennes entre la population et les policiers. De l'autre côté, les tensions constantes associées à cette stratégie de sécurité (tensions qui relèvent de leur association à des pratiques de profilage racial ou de classe) ont tendance à stimuler une certaine animosité envers les policiers de la part des groupes ciblés (dans le cas de Montréal-Nord, les jeunes issus de l'immigration récente). C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut comprendre le fait que, d'après un représentant du SPVM, les interactions constantes entre la police et les jeunes font en sorte que chaque fois qu'un policier interpelle un jeune, il y a une réaction défensive instantanée de ce dernier et de ceux qui l'accompagnent¹⁵.

Dans ce contexte, le travailleur de rue semble être, aux yeux du jeune, le porteur d'un message concernant sa perception de l'action policière. Comme un partenaire du

¹⁵ Sur ce dernier point, nous considérons qu'un changement d'approche de la part de la police (qui entrainerait le questionnement du modèle *broken-windows*, l'amélioration dans le recrutement et la formation des policiers, la révision et modification des techniques d'intervention) contribuerait grandement à l'amélioration de la problématique.

programme l'a dit : « les travailleurs de rue sont capables de nommer les malaises des jeunes » (Partenaire type A). Par ailleurs, c'est ce lien empathique avec le jeune qui met parfois les travailleurs de rue dans une position difficile face à d'autres organismes communautaires ou à certaines instances publiques, qui ont parfois la sensation que le travailleur de rue se positionne toujours du côté du jeune.

6.2 L'utilisation des services et les effets du programme

L'étude des services offerts par le programme Travail de rue nous a permis de dresser un portrait complet de l'interaction des travailleurs de rue avec les jeunes. Notre analyse a concerné tant l'utilisation de ces services que la perception, chez le jeune, des bénéfices étant associés à cette utilisation. Nous abordons dans la prochaine section quelques aspects saillants de cette thématique.

6.2.1 Les services, l'autonomisation et l'exercice de la citoyenneté

Comme nous l'avons vu, les services des travailleurs de rue peuvent être classés en deux grands groupes : celui des services axés sur l'individu et celui des services axés sur le groupe. Curieusement, ce classement d'ordre pratique pointe vers les deux dimensions qui, selon notre analyse de composantes principales, sont les plus positivement touchées par le travail de rue : l'autonomisation (qui concernerait surtout l'aspect individuel) et l'exercice de la citoyenneté (qui concerne surtout l'aspect collectif). Par ailleurs, notre analyse nous a montré qu'il existe une perception assez positive, chez les jeunes, du travail de rue relativement à toutes les problématiques ciblées par le programme : l'estime de soi, l'autonomisation, l'intégration harmonieuse dans la société, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté.

À l'égard de la citoyenneté, il semblerait que l'intégration du jeune dans des activités collectives a une importance particulière. Peterson considère à ce propos qu'une partie importante du travail de rue concerne l'intégration du jeune dans des activités lui permettant de rencontrer « différentes ressources d'aide et intervenants jeunesse afin de rendre accessibles les services aux jeunes de façon personnalisée » (Peterson, 2002 : 13). Soulignons le fait que l'un des travailleurs de rue, Rachid, semble être bien conscient des effets, sur l'exercice de la citoyenneté, des services qu'il offre et qui sont axés sur le groupe :

Le communautaire a tellement à offrir, mais il n'y a pas tout le temps des animateurs disponibles pour tout le monde. Mais le but du travail de rue n'est pas d'être un animateur et faire des activités, c'est de montrer aux jeunes qu'ils peuvent les organiser : « faites une demande intelligente et bien formée, bien installée à la Ville et ils ne vont pas refuser ». Mais, il faut savoir à qui faire la demande et comment la faire. [...] Je ne suis pas quelqu'un qui va faire des activités, je suis quelqu'un qui va donner du sens organisationnel aux personnes, dans le cadre de la citoyenneté : « Regarde, tu veux faire telle activité et tu penses que c'est impossible, je vais te montrer comment c'est possible ».

Pour ce qui est des services axés sur l'individu, soulignons le fait que le service de référence de la part des travailleurs de rue soulève beaucoup de polémique dans le milieu communautaire nord-montréalais (pour une situation similaire, mais dans la région de Rouyn-Noranda, voir Simard 2003). Ainsi, bien que la plupart de répondants de notre questionnaire affirme avoir été référé au moins une fois par les travailleurs de rue, une partie importante des organismes communautaires du quartier considèrent que ce travail de référence n'est pas fait. En effet, selon certains interviewés, les travailleurs de rue « ne réfèrent pas ». En revanche, ces derniers se plaignent du fait de ne pas compter sur le soutien des institutions lorsqu'un jeune est référé. D'après eux, il arrive souvent que lorsqu'un jeune en difficultés a besoin d'aide et qu'il est prêt à aller la chercher dans le milieu institutionnel, il soit découragé par les horaires, les listes d'attente et les formulaires de la bureaucratie.

À notre avis, dans le cas de Montréal-Nord, le manque de visibilité du service de référence de la part des travailleurs de rue pourrait être la conséquence de deux facteurs. D'un côté, de l'engagement du jeune, du sérieux avec lequel il suit la démarche proposée par le travailleur de rue. De l'autre côté, des problèmes d'échange d'information entre le Café-jeunesse et les instances et les organismes concernés. Soulignons aussi le fait que le travail de référence semble parfois être confondu, chez certains organismes, avec une sorte d'activité de recrutement de jeunes qui ne fait pas partie du mandat des travailleurs de rue.

En outre, soulignons le fait que c'est l'écoute et les conseils des travailleurs qui, selon notre questionnaire, sont les aspects de l'accompagnement du travailleur de rue les plus appréciés. À notre avis, cette situation relève en grande partie du fait que cette écoute apporte au jeune une certaine reconnaissance sociale (par ailleurs, l'un des travailleurs de rue, George, semble être conscient de cette contribution). En effet, comme la chercheuse Anna Maria Colombo (2008) l'a souligné à plusieurs reprises, une telle reconnaissance est un enjeu central pour les jeunes en difficultés, notamment pour ceux qui veulent sortir de la rue. À cet égard, une jeune fille ayant des problèmes récurrents avec la police et à l'école nous raconte :

Ça a été très, très difficile pour [George] d'arriver à me mettre sur le droit chemin, mais il ne m'a jamais lâché. Jamais il a dit : « peine perdue, c'est fini, c'est un cas désespéré ». Même quand je ne venais plus vraiment nécessairement au local, il m'appelait, il m'invitait à des affaires. Des fois il faisait des réunions avec moi, même pour moi et ma mère, pour qu'il aille mieux pour essayer de trouver de solutions (Jeune fille d'origine haïtienne, 19 ans).

Pour ce qui est de l'insertion du travail de rue dans l'environnement social des jeunes, il importe d'insister ici sur le fait que cet environnement module inévitablement les effets du travail de rue. En effet, contrairement aux idées de certains organismes communautaires, le travail de rue ne s'exerce pas sur une masse sociale informelle (tel que suggéré par la notion d'« attroupement » ou même pour le concept de « rupture sociale »), mais plutôt sur un ensemble de rapports sociaux hétérogènes et actifs. Dans le cas de Montréal-Nord, il semblerait que ce sont surtout les rapports de genre, la parenté, les rapports générationnels et le réseau social du jeune qui représentent les facteurs les

plus importants à cet égard. Soulignons, enfin, l'importance de l'insertion du travailleur de rue dans le réseau social et amical du jeune en difficulté, qui perçoit d'habitude son milieu comme étant très hostile :

Avant j'étais une fille qui aimait ça être entourée de tout le monde, j'étais leader, je disais quoi faire, puis tout. Je croyais que c'étaient mes amis, mais à la longue, en grandissant, j'ai vu que cette amie-là a essayé de me voler, cette amie-là a essayé de me détruire [...] Le mot *amie* ça n'a plus de valeur pour moi (Jeune d'origine africaine et québécoise, 17 ans).

À notre avis, le travail de médiation que le travailleur de rue réalise *parmi les jeunes* est essentielle à la démarche d'aide, compte tenu du fait, souligné par Tichit (2005), que l'insertion des jeunes dans des groupes criminels part souvent d'une perception manichéiste de leur proche entourage, qui est conçu en termes d'une opposition entre les « amis » et les « ennemis ». Comme on peut le voir dans les témoignages présentés dans l'Annexe 1 de cette évaluation, l'une des conséquences de cette situation semble être un sentiment de profonde solitude et déception, situation qui donne encore beaucoup plus de sens à la présence du travailleur de rue.

4^e Recommandation : Nous recommandons à la Ville de Montréal la prolongation du programme Travail de rue de Café-jeunesse.

6.3 La question du partenariat

Il était important pour cette évaluation de comprendre la façon dont le programme Travail de rue s'insère dans le milieu communautaire du quartier. Le caractère assez particulier du contexte nous a poussés à aller en profondeur dans les antécédents historiques et sociaux du milieu. Nous avons aussi essayé de comprendre les obstacles actuels empêchant la mise en place d'un partenariat plus structuré. Nous présentons ensuite nos réflexions sur cette problématique.

6.3.1 Les défis concernant la construction d'un partenariat fonctionnel

Les conditions dans lesquelles le programme travail de rue a été implanté à Montréal-Nord compliquent à différents niveaux le processus de construction d'un partenariat fonctionnel autour de lui. D'un côté, il y a des difficultés qui relèvent de l'histoire et des conditions socioéconomiques, politiques et culturelles dans la vie du quartier : le chômage, la monoparentalité, le décrochage scolaire ainsi que d'autres problèmes sociaux (comme la discrimination sociale ou culturelle) seront, le temps qu'ils seront là, d'importants obstacles à la construction non seulement d'un partenariat fonctionnel autour du programme travail de rue, mais aussi autour de la consolidation des espaces de participation citoyenne. Cela dans la mesure où ces problématiques font en sorte que les habitants du quartier ne participent pas tous de la même manière, ni dans les mêmes conditions encore moins avec les mêmes compétences dans la concertation. Cette situation est compliquée davantage par le fait que les problèmes du quartier soulèvent parfois des lectures opposées entre les organismes concernés. Il en va de même pour la question du racisme (ou des soupçons de racisme, si l'on préfère), qui, au-delà des

préjugés et des malentendus lui étant associés, est indiscutablement reliée à une crise du cadre institutionnel et des rapports sociaux (voir Worley *et al.* 1997).

De l'autre côté, il y a des difficultés plus spécifiques, qui concernent plus directement l'évolution du milieu communautaire et le processus de construction des espaces de concertation dans le quartier. Sur ce dernier point, il semblerait que le processus initial d'implantation « descendante » de ces espaces a eu des conséquences qui ont affecté (et affectent encore de nos jours) le milieu communautaire de l'arrondissement. La question du financement et de la concurrence communautaire pour y avoir accès complique aussi le panorama. Certainement, cette dernière problématique ne concerne pas que les organismes communautaires de Montréal-Nord, de telle sorte que sa solution demandera un changement important au sujet des façons de faire dans la gestion des politiques publiques non seulement à Montréal, mais également dans l'ensemble du Québec... et peut-être du Canada.

5^e Recommandation : Nous recommandons aux partenaires institutionnels et communautaires du programme la mise en marche d'un mécanisme ou d'une activité périodique de diffusion et d'information (annuelle ou biannuelle) des programmes et des actions de différents organismes communautaires du quartier.

Pour ce qui est du programme Travail de rue de Café-jeunesse, soulignons le fait que la presque totalité des partenaires rencontrés voit en Café-jeunesse un joueur important dans le milieu communautaire du quartier. Devant les désaccords qui existent autour de ces derniers, ces mêmes partenaires se disent prêts à s'entendre avec l'organisme et à respecter son mandat. Leur souhait, affirment-ils, est d'avoir des rapports plus cordiaux ainsi que plus d'informations au sujet du fonctionnement du programme en question. D'après eux, cela leur permettrait d'avoir des attentes plus justifiées.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons identifié une série d'obstacles empêchant la construction d'un partenariat efficace autour du programme à l'étude. Nous les répertorions ensuite :

- a) L'absence d'un échange d'information efficace entre le Café-jeunesse et les autres organismes du quartier.

Plusieurs partenaires du programme ont souvent souhaité d'avoir plus d'informations au sujet des travailleurs de rue. Plusieurs parmi eux affirment : « On ne sait pas ce qu'ils font », « on ne les voit pas ». Une autre considère que c'est peut-être le caractère confidentiel du travail qui demande de faire beaucoup attention à la construction du partenariat : « C'est juste qu'on n'a pas assez de dialogue pour en convenir ». Enfin, un de nos interviewés pose la question suivante : « Est-ce que ça doit être une obligation d'être dans les espaces de concertations et de partager dans l'information ? ». En fait, c'est en réponse à ce type de questions que les travailleurs de rue ont organisé un forum sur le travail de rue en 2011. Bien que contents de cette initiative, plusieurs organismes regrettent le fait qu'il n'y ait pas eu de suite à cette activité.

Cette situation de manque de communication donne l'impression, chez certains organismes communautaires, que le programme Travail de rue ne rend pas compte de ses activités et que le programme manque d'esprit d'innovation. À notre avis, la création d'un mécanisme fonctionnel d'échange d'information entre le Café-jeunesse et les autres organismes du quartier pourrait constituer l'axe du partenariat fonctionnel vivement souhaité. Les espaces de concertation du quartier pourraient être très utiles à cet égard.

6^e Recommandation : Nous recommandons à Café-jeunesse de réaliser périodiquement des activités d'échange d'information qui, sans nuire à son mandat, permettraient aux autres organismes communautaires et à la population (dont les jeunes) de mieux connaître et de mieux comprendre le travail de rue. Cette activité pourrait être la base d'un partenariat fonctionnel.

b) Le peu de visibilité du travail de rue dans les espaces institutionnels

Une partenaire du programme déclare : « Dans des situations problématiques on les voit, quand on a besoin [...] mais dans le quotidien ou pour des activités spécifiques on ne les voit pas. J'ai un intervenant qui est en contact avec le travailleur de rue, mais on ne le voit pas très souvent ». Ce type de questionnements aux travailleurs de rue semble concerner trois questions différentes. Premièrement, la faible participation des travailleurs de rue dans des activités organisées par des organismes autres que le Café-jeunesse. À cet égard, il nous semble que la valorisation de la pertinence de la présence des travailleurs doit être faite au cas par cas par l'organisme responsable du programme (Café-jeunesse). Deuxièmement, l'absence alléguée du coordonnateur des travailleurs de rue lors des rencontres dans les tables de concertations. Troisièmement, ce questionnement pourrait aussi être une conséquence logique des particularités propres aux horaires des travailleurs de rue. Ainsi, un partenaire du programme affirme :

Beaucoup de gens se plaignent, ils disent « on ne les voit jamais » on les entend dans les tables, t'sais. Ben, c'est justement quand tu ne le vois pas que lui il travaille, toi, quand tu finis c'est là que lui il commence. Lui, il est là plutôt le soir, la nuit ou dans les attroupements du jour s'il y en a. C'est ça, il est un travailleur *de rue*, toi, tu es dans ton bureau, il est dans la rue (Partenaire type A).

c) Les différentes perceptions de la gestion du projet

D'après quelques organismes du milieu, les travailleurs de rue « appartiennent au milieu ». Cela veut dire que, selon cette approche, même si le programme Travail de rue est géré de manière autonome par un organisme (Le Café-jeunesse), c'est l'ensemble du milieu communautaire du quartier qui doit l'encadrer : « Dans tout projet collectif, il peut y avoir un organisme promoteur, un organisme qui est le gestionnaire, mais les orientations ça doit être données par le milieu ». Prise dans son sens élargi (selon lequel le travail de rue doit répondre aux besoins de la communauté), cette affirmation est aussi valide pour le travail de rue qu'elle l'est pour n'importe quel autre projet communautaire financé avec des fonds publics. Prise dans son sens restreint (selon lequel le programme

Travail de rue de Café-jeunesse doit être encadré par tous et chacun des organismes communautaires du quartier), cette affirmation est pour le moins polémique, car elle entraîne le risque de diluer le mandat des travailleurs de rue dans l'agenda de chacun des organismes du quartier.

7^e Recommandation : Nous recommandons à Café-jeunesse la présence active des collaborateurs du programme Travail de rue dans les différentes rencontres organisées par les espaces de concertation.

d) La mécompréhension du travail de rue

Il est enfin pertinent d'inventorier à ce moment-ci certaines idées erronées qui existent dans le milieu au sujet du travail de rue et qui empêchent une interaction harmonieuse entre les organismes du quartier :

- Certains partenaires du programme pensent que les travailleurs de rue devraient agir dans des situations où la sécurité publique est affectée ou en danger (par exemple, lors d'une bagarre), alors que cela relève plutôt de la responsabilité de la police. Par ailleurs, les travailleurs de rue ne doivent jamais mettre en danger leur propre sécurité.
- Certains des interviewés pensent que les travailleurs de rue doivent être présents dans les écoles et qu'ils devraient être plus proches des jeunes étudiants. Or, s'il est vrai que les travailleurs de rue touchent une importante population étudiante, il est aussi vrai qu'ils ne fréquentent pas cette population uniquement dans les écoles, mais plutôt –et surtout- dans des espaces « marginaux » et non institutionnels.

8^e Recommandation : Nous recommandons aux partenaires institutionnels et communautaires du programme de stimuler la complémentarité, le respect et la compréhension des mandats parmi les différents organismes communautaires de Montréal-Nord. Comme Simard *et al.* (2003 : 149) le disent : « pour collaborer, il faut d'abord que les travailleurs de rue et les intervenants et intervenantes se reconnaissent mutuellement des compétences et une légitimité d'intervention ».

*

En conclusion, malgré les difficultés économiques, la structure et l'approche du programme Travail de rue de Café-jeunesse multiculturel Montréal-Nord semblent être fonctionnelles et correspondre au cadre gouvernemental dans le cadre duquel ce programme est financé. Le rattachement à Café-jeunesse paraît en ce sens avoir favorisé, par ses ressources, son expertise et son cadre général d'intervention, la permanence du programme. Les profils et les stratégies d'actions des travailleurs de rue nous semblent aussi bien correspondre aux principes généraux de cette pratique de proximité, qui est, par ailleurs, polémique par nature. Nos données concernant les jeunes rejoints par ces intervenants ainsi que les effets du programme paraissent confirmer cette conclusion.

Bien que modulé par les différentes dimensions du milieu social du jeune (les rapports de genre, la parenté, les groupes d'âge et les groupes de pairs), le travail de rue a des effets positifs, selon nos données, sur la perception que le jeune a tant du processus d'autonomisation que sur son exercice de la citoyenneté. Soulignons aussi le fait que le travail de rue contribue aussi à l'amélioration des rapports du jeune dans ce milieu, notamment en ce qui concerne les rapports de jeunes avec ses groupes de pairs.

Pourtant, les retombées du travail de rue semblent loin d'être évidentes pour plusieurs organismes et espaces de concertation dans le quartier. Les raisons de cette situation sont diverses, mais une partie importante concerne l'échange d'information entre Café-jeunesse et les autres organismes du quartier et la mauvaise compréhension du travail de rue dans le milieu, notamment en ce qui concerne le travail de référence et le traitement des rassemblements de jeunes dans les espaces publics. En ce sens, la construction d'un partenariat efficace autour du programme en question demandera plus d'ouverture de la part de Café-jeunesse, mais aussi une meilleure compréhension de la démarche du travail de rue de la part des autres organismes du quartier. Le tout dans une ambiance de coopération dans laquelle tous les acteurs du milieu devront montrer leur disposition et leur intérêt à s'entendre dans le respect de leurs différents mandats et approches.

Conclusion

Dans ce rapport d'évaluation, nous avons fait le point du programme Travail de rue de Café-jeunesse après ses 9 ans de financement par la Ville de Montréal. Nous avons essayé de rendre compte des différents aspects du programme, tant ceux qui sont mesurables et qui concernent ses aspects quantitatifs et matériels que ceux qui relèvent de l'évolution et de la dimension qualitative du travail de rue. À ce dernier égard, nous avons tenté de saisir la façon dont les travailleurs de rue approchent leur pratique ainsi que la perception que les jeunes et les autres acteurs du quartier ont de ces dernières. Cette démarche a été réalisée à l'aide d'une stratégie de travail de type participatif qui s'intéresse au point de vue de gens qui contribue quotidiennement au fonctionnement du programme.

L'importance que nous avons accordée à la dimension historique de la problématique nous a permis de connaître le contexte plutôt atypique (« atypique » surtout si l'on pense à l'ensemble de la ville de Montréal) dans lequel le travail de rue est exercé à Montréal-Nord. Nous avons ainsi vu la façon dont la délicate situation socioéconomique, politique et culturelle de l'arrondissement impose d'importants défis à une action communautaire dont les espaces de concertation sont encore en construction. Dans un tel contexte, l'incompréhension des particularités du travail de rue en tant que pratique d'intervention non conventionnelle fait en sorte qu'on considère parfois les responsables et les intervenants du programme à l'étude comme indifférents ou comme absents du processus de concertation. Le peu de circulation d'information entre les organismes du quartier contribue à la persistance de cette situation. Les différences d'approche entre les organismes communautaires jouent aussi un rôle important à cet égard.

Cependant, l'analyse du programme nous a permis de constater l'importance et l'impact positif du Travail de rue chez la jeunesse vivant des situations de difficulté à Montréal-Nord. À notre avis, cet impact positif relève de l'approche plus ciblée adoptée par la coordination du programme. Ce constat est remarquable compte tenu des conditions financières dans lesquelles le programme a été conduit dès qu'il a été adopté par le Café-jeunesse. Les améliorations souhaitées concernent certainement ces conditions financières, mais aussi d'autres aspects du programme : l'échange d'information entre le Café-jeunesse et les autres organismes communautaires du quartier ; le renforcement du soutien en termes de formation aux travailleurs de rue; l'adoption chez tous les organismes du quartier, d'une attitude plus tolérante et constructive envers les mandats de leurs pairs.

Nous espérons que ce rapport d'évaluation contribuera à l'amélioration du programme ainsi qu'à une meilleure structuration de sa structure partenariale.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Montréal :

- La prolongation du programme Travail de rue de Café-jeunesse.
- L'augmentation et la protection de l'enveloppe budgétaire allouée afin d'assurer l'embauche à temps plein des quatre travailleurs de rue et la stabilité dans le travail de tous les employés associés au programme.

Nous recommandons à Café-jeunesse :

- D'encourager la présence active des collaborateurs du programme Travail de rue dans les différentes rencontres organisées par les espaces de concertation.
- De réaliser périodiquement des activités d'échange d'information qui, sans nuire à son mandat, permettraient aux autres organismes communautaires et à la population (dont les jeunes) de mieux connaître et de mieux comprendre le travail de rue. Cette activité pourrait être la base d'un partenariat fonctionnel.
- De créer une stratégie de suivi plus standardisée au sujet des jeunes rencontrés par les travailleurs de rue. L'utilisation d'une sorte de « feuille de route » contenant des informations socioéconomiques générales du jeune concerné (identifié avec un pseudonyme) et une description succincte de sa situation et son évolution pourrait être très utile à cet égard (voir Pomerleau 2006).
- D'encadrer les activités de formation offertes aux travailleurs de rue dans une stratégie plus structurée.

Nous recommandons aux partenaires institutionnels et communautaires du programme

- De mettre en marche un mécanisme ou d'une activité périodique de diffusion et d'information (annuelle ou biannuelle) des programmes et des actions de différents organismes communautaires du quartier (par exemple, site d'internet, forum, journée d'information).
- De stimuler la complémentarité, le respect et la compréhension des mandats parmi les différents organismes communautaires de Montréal-Nord. Comme Simard *et al.* (2003 : 149) le disent : « pour collaborer, il faut d'abord que les travailleurs de rue et les intervenants et intervenantes se reconnaissent mutuellement des compétences et une légitimité d'intervention ».

Annexes

Annexe 1. Des portraits des jeunes

Les histoires de réussite des jeunes qui ont accès aux services des travailleurs de rue se traduisent, dans certains cas, par d'importants changements dans leurs vies : la reprise des études, la fin des rapports avec la criminalité, l'amélioration de la vie en famille. Dans d'autres cas, ces histoires concernent des résultats plutôt modestes, mais également importants dans la vie des jeunes : un emploi au salaire minimum, une chicane réglée avec les amis, l'organisation réussie d'une activité sportive. Élaborés dans le cadre de ces réflexions (et à partir des entretiens qui ont été enregistrés), les portraits de jeunes que nous présentons ensuite visent à montrer l'importance que le travail de rue a eue dans la vie de 8 jeunes.

Jeune 1

Né au Québec d'une mère Québécoise-Haïtienne et d'un père métis (père français, mère haïtienne), ce jeune québécois avait 19 ans au moment de l'entretien. Ses parents s'étaient séparés longtemps avant notre rencontre à cause de l'emprisonnement de son père, qui a passé beaucoup d'années en prison. De nos jours, il habite avec sa mère, son beau-père et deux de ses frères. Il se dit chanceux du fait que son beau-père et sa mère aient un emploi, car, nous dit-il, ce n'est pas le cas de la plupart de ses amis dans le quartier (plusieurs sont dans l'aide sociale).

Au cours de sa jeune vie, notre interviewé a vécu beaucoup de démêlés avec la justice, ce qui lui a valu d'être arrêté plusieurs fois et d'avoir accumulé plusieurs amendes. Il considère que la police le harcèle souvent et un peu partout dans la ville. Il nous confie qu'il a eu des problèmes à l'école quand il était très jeune, car il se sentait « mal avec l'autorité ». De telle sorte qu'il a arrêté les études après avoir fini le secondaire 5. À partir de ce moment-là, il s'est plutôt concentré sur le travail et sur la pratique de différents sports. Ainsi, il s'entraîne à la boxe très sérieusement et joue régulièrement au soccer.

Il parle avec fierté du quartier (« les gens décrivent souvent Montréal-Nord comme un quartier ayant des problèmes, mais ce n'est pas vrai, tout est relax, tout le monde est gentil »), de ses amis et de sa famille (« on est très multiculturelle [...] j'ai de la famille aux États-Unis, au Pérou, en Australie »). Cet amour du quartier est à souligner, compte-tenu du fait que ce jeune y a vécu des expériences de vie plutôt difficiles.

Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense des travailleurs de rue, de l'activité dans laquelle il participe plus précisément (les rencontres des jeunes leaders) il commente que, même s'il n'en a curé, il sait que : « ici les jeunes sont bien encadrés ». Dans le passé, il a déjà eu la chance de se trouver de petits contrats de travail à l'aide d'un des travailleurs de rue de Café-jeunesse.

Jeune 2

D'origine québécoise et âgé de 24 ans, ce jeune homme est le fils d'un père équipier, et d'une mère serveur (tous les deux Québécois). Au moment de l'entretien, ça faisait trois ans qu'il avait quitté ses parents à cause de certaines tensions : « ce n'était plus vivable ». Ainsi, des discussions anodines avec ses parents se terminaient toujours en disputes, nous raconte-t-il : « Presque sur tous les points on n'était jamais d'accord ».

Ce jeune considère que, sur le plan « spirituel », le fait d'avoir quitté la maison de ses parents a été un changement très positif pour lui... mais pas sur le plan économique, car il a eu mal à se trouver un emploi (et ce, malgré le fait qu'il a un DEC en informatique). Dans de telles conditions, il avait commencé à avoir des problèmes financiers et à accumuler une dette importante (qu'il était encore en train de régler au moment de l'évaluation) : « Pendant deux mois je ne trouvais rien [...] j'ai eu des problèmes avec ma copine, on s'est laissé et j'ai changé de quartier... quand je suis arrivé à Montréal-Nord j'étais glandé carrément ».

À l'heure actuelle, il participe au projet « Connexion compétences » grâce à l'invitation d'un travailleur de rue. Ce dernier l'a approché dans un centre d'achat. Géré par le Café-jeunesse Montréal-Nord, le projet « Connexion compétences » lui permet d'avoir un petit revenu et de travailler sur certains points importants dans la recherche d'emploi : la confiance en soi, le développement de CV, la préparation pour un entretien de travail.

Il semble beaucoup aimer le Café-jeunesse (« il n'y a pas d'agressivité »). Au sujet du travailleur de rue, il affirme « c'est lui qui m'a trouvé des ressources nécessaires [...] Tu pourrais voir le moi quand que j'étais au CÉGEP et le moi aujourd'hui, c'est beaucoup mieux [...] J'étais renfermé, j'étais le *nerd* ». Il considère que le travailleur de rue l'a aidé à : « réorienter » sa vie et continuer de l'avant : « C'est comme s'il m'avait donné une claque dans la tête et comme s'il m'avait dit : 'hey, réveille!'. C'est une manière vite faite d'expliquer ».

Jeune 3

Née au Québec il y a 19 ans, cette jeune fille d'origine haïtienne habitait au moment de l'entretien chez sa mère, une préposée aux bénéficiaires qui, longtemps séparée de son mari, travaille dans un hôpital. Elle voulait pourtant déménager rapidement à cause de problèmes de compréhension avec sa mère (précisons au passage, qu'elle n'entretenait aucun rapport avec son père) :

on est sans arrêt en confrontation, c'est comme si qu'on était des rivales dans le fait [...] Comme j'ai fait des expériences en allant chez ma sœur les fins de semaine, des trucs du genre chez ma tante ou chez mon copain, j'ai remarqué que quand on était éloignées, là on était plus proches : on commence à se parler au téléphone, là il n'y a pas de chicane. C'est qu'on ne peut pas vivre ensemble, c'est ça le problème entre moi et ma mère.

Les raisons de ces conflits sont, par exemple, que sa mère n'accepte pas ses amitiés ou le fait qu'elle rentre parfois trop tard à la maison (à 2 heures du matin). Mais cette jeune affirme que ce sont surtout des choses banales de la vie quotidienne qui empêchent une saine cohabitation avec sa mère. Dans cette même logique, elle affirme qu'elle n'a pas d'amis : « il y a plusieurs gens qui ne sont plus mes amis, comment on dit, j'ai appris à faire le ménage. Je pourrais dire que j'ai juste une amie ».

Cette jeune fille a récemment arrêté ses études au CÉGEP à cause d'importantes difficultés économiques (l'école privée lui coûtait très cher). En plus, à cause de son dernier déménagement, elle s'est éloignée de son école. Elle est pourtant intéressée à reprendre ses études : « je veux que ma famille soit fière de moi [...] pour moi c'est vraiment important ». Son plan est d'aller à l'Université pour faire des études et travailler comme travailleuse de rue : « Ça m'a beaucoup aidée dans les problèmes que j'ai eus dans le passé, puis, j'aimerais apporter le bien qu'on m'a apporté aux jeunes aussi et je veux les écarter aussi du mauvais chemin pour pas qu'ils fassent les mêmes erreurs que moi j'ai faites ». Voyons le type d'erreurs dont cette fille parle : « J'avais beaucoup de problèmes avec la police, à l'école [...] J'ai toujours aimé aller à l'école, j'aime apprendre, mais je ne portais pas vraiment attention. Je me battais souvent [...] Des fois, pour me défendre, pour que le monde ait peur de moi, j'amenais souvent un couteau [...] »

Elle est déjà allée une fois en Cour accusée de proférer de menaces de mort avec possession d'arme blanche. « Quand j'ai passé à la Cour, là, c'est la dernière chose que j'ai faite ». Les travailleuses de rue l'ont accompagnée ce jour ainsi que pendant la réalisation de ses travaux communautaires dans une garderie. « S'ils n'étaient pas là, je serais sûrement en prison, c'est vraiment eux qui m'ont changée ».

Jeune 4

Âgée de 18 ans et née en Haïti, cette jeune « Canadienne d'origine haïtienne » (comme elle se décrit) est arrivée très jeune au Québec, avec sa famille (mais ses parents sont maintenant séparés). Son beau-père travaille comme employé dans un magasin et sa mère comme préposée aux bénéficiaires dans un hôpital. Elle nous précise qu'elle ne s'entend pas bien avec sa mère, raison pour laquelle elle habite avec sa tante.

Au moment de l'entretien, elle était en train de terminer son secondaire 4 et voulait faire des études techniques en travail social : « Je suis déjà dans le contexte, vu que je suis toujours habituée à venir au Café-jeunesse, et dans les autres centres de jeunes ». Elle aimerait plus précisément utiliser la danse hip-hop comme une stratégie d'intervention.

Son premier contact avec la travailleuse de rue a été à l'école : « des fois, ils viennent de temps en temps à l'école pour parler d'une activité ». Plus tard, elle a eu l'aide de cette intervenante pour se trouver un emploi comme serveuse dans un restaurant. Maintenant elle se cherche un autre emploi : « je n'ai pas un besoin économique, c'est juste pour m'occuper, comme j'ai beaucoup de temps libre, étant donné que je vais prendre juste un cours, j'ai vraiment beaucoup de temps libre ».

À la question sur ce qu'elle apprécie le plus des services des travailleurs de rue, elle répond :

C'est juste peut-être qu'ils ne nous jugent pas sur nos gaffes. Ils comprennent, ils sont compressifs [...] Ils créent un lien avec nous, [c'est ce] qui fait qu'on se sent tout le temps bien avec eux. C'est notre première personne ressource, qu'on pense dans des problèmes, quand nos amis nous lâchent [...] C'est comme des grands frères ou des grandes sœurs.

Jeune 5

Âgé de 23 ans et arrivé d'Algérie au Québec à l'âge de 13, ce jeune vit avec ses deux frères et ses parents, qui ne sont plus au travail à cause de leurs âges et vivent de l'aide sociale (son père est, en plus, handicapé : il ne peut plus bouger à cause d'une maladie chronique). Cette situation fait en sorte que la situation économique de sa famille soit plutôt difficile.

Ce jeune a arrêté ses études après avoir fini son secondaire 5 : « Sérieusement, je n'aime pas trop l'école, malgré que c'est ça qu'ils disent : 'c'est l'avenir' [...] J'ai préféré quitter, faire de l'argent, travailler, alors que perdre mon temps à l'école ». C'est comme ça qu'il a commencé à travailler comme mécanicien il y a longtemps. Quand nous lui avons demandé ce qu'il fait avec son argent, il nous a dit : « j'aide mes parents ».

En contraste avec d'autres jeunes, il a une vision très négative de son quartier :

Montréal-Nord c'est connu par la drogue [...] Les bonnes familles s'en vont de Montréal-Nord [...] le problème c'est aussi les policiers : les policiers comment ils réagissent à Montréal-Nord, comment ils réagissent dans d'autres secteurs ce n'est pas la même chose. Ici, on va dire qu'ils ne respectent pas les droits de la personne. Genre, ils oublient la loi : il [le policier] pense que c'est lui le boss et qu'il peut faire ce qu'il veut.

Il considère que c'est précisément 'à cause de cette situation que la présence des travailleurs de rue dans le quartier est bonne :

C'est pour ça que les travailleurs de rue ce qu'ils font c'est bon, c'est qu'ils sortent les jeunes de tout ça, parce que le jeune, quand tu te conduis dans un quartier où il y a la drogue ou que tu vois que les policiers te font [...] Vu que les policiers sont contre toi, c'est tes adversaires d'un côté, ce n'est pas eux qui t'aident, ce n'est pas un agent de la paix, pas vraiment. Puis, grâce aux travailleurs de rue, c'est eux qui te sortent.

En ce sens, c'est grâce à l'un des travailleurs de rue qu'il s'est intégré à la ligue de soccer de l'arrondissement. Au départ, pour participer comme joueur et plus tard pour y travailler à temps partiel (comme responsable de la ligue). « Les trucs d'activités, on va dire qu'ils ne sont pas trop affichés [dans le quartier]. Vu qu'eux ils vont parler au

monde, ils font découvrir au monde qu'il y a ça. D'un côté, ça va t'aider, parce que ces heures que tu vas faire des activités, c'est que tu évites le mal ». Il considère en plus que les travailleurs de rue savent parler aux jeunes, qu'ils savent vraiment communiquer avec eux.

Jeune 6

Ce jeune homme de 22 ans habite à Montréal-Nord avec ses parents et ses trois sœurs. Sa maison se trouve dans une coopérative de logement. Cela fait 13 ans qu'il y est arrivé directement de l'Algérie, à l'âge de 9 ans. Il se considère donc comme étant Canadien d'origine algérienne. Son père, architecte de formation, travaille comme inspecteur de construction. Sa mère pour sa part étudie et travaille dans le domaine de la garde aux enfants.

Après avoir terminé son secondaire 4, il a fait des études techniques en soudure, en carrosserie et en peinture en aérospatiale. À l'heure actuelle, ce jeune garçon se cherche un emploi. Quand il a un emploi, il donne la majorité de son argent à ses parents : « Avec un salaire minimum, tu ne peux pas faire grande chose ». Il a des projets d'entreprise avec des amis : il aimerait ouvrir un magasin en Algérie. Il considère qu'il a deux défis importants au présent : arrêter la cigarette et se trouver un emploi (« trouver un emploi c'est un problème ici [à Montréal-Nord] »).

Il nous raconte qu'il a vécu plusieurs situations de conflit avec la police :

Question de fouilles... Une fois on m'a même attrapé, c'était pendant le ramadan, ici là au parc, parce que j'avais le pantalon baissé. La police m'a dit juste de monter mes pantalons, elle m'a traité de laid, elle m'a dit « tu n'es pas beau ». Je lui ai dit la même chose : [...] « Pas parce que tu es une policière que tu devrais me dire ça, non ? ». Ils ont reculé, « tiens, tu as une amende ». Ils m'ont menotté, m'ont amené jusqu'à Saint-Michel et m'ont laissé là. Elle [la policière] m'a dit : « la prochaine fois tu surveilleras ton langage ».

C'est lors d'une de ces situations de conflit qu'un travailleur de rue l'a aidé à trouver un avocat. Il nous raconte qu'il a connu ce travailleur en 2006, dans un parc. À l'heure actuelle, il se cherche un emploi à l'aide de ce travailleur de rue. Il affirme au sujet de ce dernier : « Lui, quand il était jeune, il a vécu, quand il était jeune, avec les jeunes [...] Lui, il parle vraiment beaucoup aux jeunes ce que les jeunes ils ressentent, parce qu'il a passé dans la même situation que les jeunes, puis il sait de quoi il parle ».

Jeune 7

Née au Québec, cette jeune fille âgée de 17 ans habite à Montréal-Nord avec sa mère depuis longtemps. Sa mère, Québécoise d'origine, est séparée de son père, qui vient d'un pays de l'Afrique et habite ailleurs au Canada. Elle se considère donc « Québécoise-mulâtre ». Selon cette jeune fille, son père était un homme très violent, qui battait souvent sa femme et ses enfants. Après la séparation, sa mère a dû se chercher des petits emplois

et prendre en charge ses enfants, car son père n'a pas assumé ses responsabilités économiques. Pourtant, cette jeune fille considère que la relation avec son père va mieux maintenant.

Comme d'autres jeunes, elle affirme ne pas avoir d'amis : « avant j'étais une fille qui aimait ça être entouré de tout le monde, j'étais leader, je disais quoi faire, puis tout. Je croyais que c'étaient mes amis, mais à la longue, en grandissant, j'ai vu que cette amie-là a essayé de me voler, cette amie-là a essayé de me détruire [...] Le mot *amie* ça n'a plus de valeur pour moi ».

Elle est inscrite au secondaire « entre 3 et 4 » et a fait une formation pour être monitrice de camp de jour. Elle se cherche un emploi maintenant après avoir quitté un emploi où l'employeur la harcelait sexuellement. Elle pense utiliser son argent dans des dépenses reliées à ses projets personnels (s'acheter une voiture, par exemple). Elle aimerait aussi terminer son secondaire 5 pour aller au CÉGEP. Par la suite, elle aimerait être avocate au criminel : « J'aime ça aider les gens, j'aime ça donner des conseils aux gens, défendre les gens. Je suis une fille qui a vraiment un facteur de sauveur, je voudrais aider tout le monde, tous les sauver, tous les sortir des problèmes ».

À l'heure actuelle, elle essaie d'aider ses frères à ne pas prendre « le mauvais chemin », comme elle l'a fait dans le passé : « je me suis battu, je faisais des vols, j'ai commis de délits, la drogue, tout ça ». En fait, elle a déjà été arrêtée trois fois et a passé une semaine dans un Centre-jeunesse. On l'a accusée de voies de fait, de vol armé et de trafic de stupéfiants. Au moment de l'entretien, elle réalisait ses travaux communautaires au Café-jeunesse, en collaboration avec la travailleuse de rue.

Elle affirme avoir connu les travailleurs de rue il y a quatre ans, dans la Maison culturelle de l'arrondissement : « Avant c'était un endroit très populaire ! ». Là, les travailleurs de rue arrivaient et leur parlaient. « Dans ce temps-là, j'étais une fille vraiment *rough* ! » qui était entourée de beaucoup de groupes d'ami(e)s. « Sérieusement, les travailleurs de rue m'ont vraiment aidée, comme je te dis, je n'ai plus d'amis... et mon copain, le seul ami qui me restait, il est en prison parce qu'on se fait arrêter ensemble pour la grande quantité [de drogues] que je t'ai dit ».

Jeune 8

Âgé de 24 ans, ce jeune a toujours habité à Montréal-Nord, avec sa mère, qui est divorcée de son père. Né en Haïti des parents haïtiens, il est arrivé au Québec lorsqu'il avait un an. De telle sorte qu'il se considère plutôt haïtien. Son père travaille dans le domaine de la construction, sa mère, pour sa part, travaille dans une manufacture. Il est à présent aux études et complète son secondaire 5. Il aimerait plus tard aller au CÉGEP pour se former comme éducateur spécialisé « pour aider les jeunes [...] Je n'ai pas eu le soutien qu'il fallait pour me diriger dans la bonne voie ». Il nous raconte que la relation avec son père (« un dictateur ») et sa mère a toujours été plutôt problématique.

C'est à cause de cette expérience qu'il aimerait devenir un soutien pour les jeunes à Montréal-Nord. Dans cet arrondissement, nous-t-il, les jeunes « se cherchent » : « L'être

humain a besoin de modèles, l'être humain dans sa nature est quelqu'un de très idolâtre [...] Un enfant sans père, il va chercher quelque chose à idolâtrer ». À ce sujet, ce jeune nous avoue que ses idoles à lui sont des écrivains comme Richard Wright, Alberto Moravia ou Fédor Dostoïevski : « Si j'avais commencé à lire plus jeune, je n'aurais pas commis des erreurs ». En effet, il est un lecteur avide qui utilise la littérature pour nourrir ses réflexions au sujet de questions comme le fait d'être noir, Dieu ou la religion. Dans cette logique, il nous confie : « en fait, c'est le travailleur de rue qui m'a initié dans la littérature ».

Comme d'autres jeunes, il affirme ne pas avoir d'amis, car les jeunes du quartier « ne sont pas dans le même chemin » (« Les jeunes ne lisent pas » ou « beaucoup de jeunes sont incultes »). « La seule amie que j'ai c'est ma mère » dit-il. Il voit le travailleur de rue « comme un *coach* qui peut donner de sorties dans la vie aux jeunes » et qui peut leur apporter un soutien moral. Ce type de soutien a été bien important pour lui lors d'une situation d'urgence : Lors d'une discussion à la maison, le copain de sa mère l'a frappé (« il m'a giflé ») et menacé de mort. Comme il voulait porter plainte à la police, il a fait appel au travailleur de rue, qui l'a aidé à rencontrer les policiers. Plus tard, le copain de sa mère a récidivé « verbalement ». Il est donc allé voir encore une fois la police, qui a demandé à l'agresseur de quitter la maison de sa mère. Pour ces raisons, il affirme au sujet du travailleur de rue qu'« il peut apporter un soutien que peut-être un parent ne donne pas ». En plus, il considère que « c'est important d'avoir quelqu'un dans le système qui peut t'aider à y accéder ».

Annexe 2. L'évolution des espaces de concertation jeunesse dans le quartier¹⁶

- La Table sectorielle jeunesse a été le principal espace de concertation focalisé sur les jeunes pendant plusieurs années dans le quartier. Elle a pourtant longtemps travaillé sans avoir une orientation précise. En 2008, ses membres ont construit pour la première fois une planification stratégique, mais celle-ci n'a pas pu être mise en marche. C'est seulement au cours de derniers mois de 2014 que des efforts cherchant à reprendre cette planification ont été réalisés.
- Dans les années 2000, un autre espace de concertation jeunesse important était le comité Visa-Gangs de rue (Vivre, intervenir, servir et agir contre les gangs de rue). Selon plusieurs de nos interviewés, à la suite d'une démobilisation constante de la part de ses membres (démobilisation qui a atteint la stagnation en 2008), ce comité a été remplacé par un autre organisme, le Réseau des partenaires pour la prévention de la délinquance (RPPD).
- Bien que le RPPD existe encore, il semblerait ne pas être capable de contrer la logique de démobilisation qui affectait le Comité Visa-Gangs de rue. Ainsi, selon certains intervenants communautaires du quartier, il ne compte pas sur la participation active des organismes jeunesse du quartier.
- Les émeutes de 2008 ont aussi eu un effet dans le milieu communautaire du quartier. Elles ont surtout poussé les organismes communautaires à se positionner et à agir d'une manière claire autour de la problématique qui a donné lieu à ces événements tragiques. Même la SPVM a participé à cette dynamique par la création d'un poste de conseiller en développement communautaire. Il faut pourtant se garder de voir 2008 comme un point de rupture. À notre avis, les événements de cette année ont surtout mis en évidence des problèmes sociaux importants (dont la plupart persistent encore) ainsi que d'importantes divergences dans les approches des organismes du quartier.
- En 2008 émerge, à la suite des émeutes, un mouvement politique qui se sépare lentement du milieu communautaire (organisé spontanément dans le mouvement Solidarité Montréal-Nord) pour agir plutôt dans les voies du militantisme. Ce mouvement, Montréal-Nord République (voir Hébert 2011), organise deux forums sociaux dans le quartier (2009 et 2010). De nos jours, il paraît disparaître lentement de la vie publique du quartier.
- Un organisme qui semble avoir aussi remplacé le comité Visa-Gangs de rue, au moins en partie, c'est la Table sectorielle Paix et sécurité. Cependant, comme le RPPD, cette Table ne compte pas sur la participation active de tous les organismes jeunesse du quartier. Elle a joué un rôle important dans la définition de la planification stratégique 2010 du programme Revitalisation urbaine intégrale de la Table de quartier.
- En 2009, le nouveau cadre de référence du CSLC Montréal-Nord a stipulé la non-participation de ses intervenants dans les conseils d'administration des organismes communautaires du quartier.

¹⁶ Cet historique a été élaboré à partir de différentes sources documentaires et des données recueillies sur le terrain.

Annexe 3. Les travailleurs de rue de Café-jeunesse

Jenny

Née au Québec, Jenny a un père d'origine indienne (mais de nationalité trinitadienne) et une mère d'origine haïtienne. À la maison, elle a appris à parler l'anglais avec son père et le français avec sa mère (mais elle comprend aussi le créole). Jenny habite avec sa famille depuis plus de 20 ans, dans le quartier Rivière de prairies. Âgée de 25 ans au moment de l'entretien, Jenny a un DEC et un Baccalauréat en communication. C'est précisément cet intérêt professionnel qui l'a menée à s'impliquer davantage, en tant que travailleuse de rue, dans la réalisation d'une émission radio avec un groupe de filles de Montréal-Nord. Avant de devenir travailleuse de rue, Jenny était employée dans un organisme communautaire de Montréal-Nord. Cet organisme collabore annuellement dans l'organisation d'une grande manifestation contre la violence. Jenny a aussi fait un stage dans un organisme communautaire du quartier. En 2011, lorsqu'un poste de travailleur de rue a été disponible au Café-jeunesse, elle a été invitée à présenter sa candidature.

George

Âgé de 32 ans au moment de l'entretien, George est le travailleur de rue qui a le plus d'ancienneté dans le Café-jeunesse. Il compte, en effet, presque une dizaine d'années d'expérience dans le poste. Ancien habitant de Montréal-Nord, il habite au présent à Repentigny. George et sa famille sont originaires d'Haïti. Il est arrivé au Québec à l'âge de sept ans pour rejoindre son père arrivé en avance au Canada. Dès leur arrivée au Québec, ses parents ont toujours travaillé dans le domaine du commerce de produits basiques et de la manufacture. Depuis son jeune âge il a été très actif et a eu plusieurs emplois. Il a aussi créé une coopérative de services avec certains de ses amis. Étant lui-même un écrivain de musique hip-hop, il est très actif au niveau de la promotion de la culture locale et du soutien à la démarche artistique des artistes hip-hop de Montréal-Nord. Son premier emploi comme intervenant dans la communauté a été en tant que membre d'une équipe de marcheurs du CLSC de l'arrondissement (l'équipe Quartier). C'est à la fin de son contrat d'un an comme marcheur (en 2003-2004) que le Café-jeunesse l'a contacté pour l'inviter à présenter sa candidature au poste de travailleur de rue. George a des études en administration (DES). Il parle le français et le créole.

Pierre

D'origine haïtienne et âgé de 50 ans au moment de l'entretien, Pierre est arrivé au Québec dans les années 1980, à l'âge de 14 ans. Il a habité à Montréal-Nord pendant presque toute sa vie au Québec. Avant de commencer sa carrière comme travailleur de rue, il a vécu plusieurs problèmes avec la justice. Il explique cet aspect de son parcours de vie en fonction de l'ambiance de racisme qu'il affirme avoir connu dès son arrivée dans le quartier. Cela a fait en sorte que son nom a été associé, par la suite et pendant plusieurs années, à la question des gangs de rue. Cette situation lui a causé d'importants ennuis et même quelques mois d'emprisonnement (sa période d'incarcération la plus longue a eu une durée de six mois et s'est terminée en décembre 2006). La police, nous raconte-t-il, le considérait comme « un intermédiaire », à savoir quelqu'un qui n'est pas directement dans le milieu de la criminalité, mais qui connaît des gens qui en font partie. C'est son intérêt à avoir une famille qui l'a amené à s'éloigner de ses relations et de toute

association avec la criminalité. Ce virage lui a permis de devenir conférencier et de parler aux jeunes des dangers associés à la vie dans la rue. C'est dans le contexte de cette nouvelle étape dans sa vie qu'il est devenu animateur sportif grâce à un organisme communautaire. En 2007, après avoir été recommandé par l'organisme en question, il a passé avec succès une entrevue pour devenir travailleur de rue. De telle sorte que, en 2013, il a fait sa septième année dans ce poste. Pierre a presque terminé son secondaire. Il parle créole, français et anglais et maîtrise les arts martiaux.

Rachid

Né au Québec, Rachid est un québécois âgé de 25 ans, d'origine libanaise. Ses parents ont quitté le Liban lors de la guerre civile qui a éclaté dans ce pays pour s'installer au Québec, directement dans le quartier de Montréal-Nord, dans les années 1980. Dans sa famille, son père a été une personne très impliquée dans le milieu communautaire, notamment dans l'organisme *Entre-parents*. Dans son enfance, Rachid a souvent accompagné son père lors de différentes activités qu'il réalisait avec cet organisme. Cette expérience a représenté pour lui une sorte d'initiation précoce dans le milieu communautaire et dans les milieux jeunesse du Quartier. Au CÉGEP, où il a réalisé des études de technicien en informatique, il a aussi été très impliqué dans le milieu étudiant. Plus tard, il a fait une mineure en économie politique à l'Université pour retourner plus tard au travail dans le communautaire. Il s'est rapproché de Café-jeunesse en 2010 pour présenter sa candidature à un poste disponible de travailleur de rue. Il parle l'espagnol, le français et l'arabe.

Annexe 4. L'analyse des composantes principales

Tableau 11. Les résultats de l'analyse des composantes pour les cinq échelles du questionnaire appliqué

Matrice des composantes. L'estime de soi		Matrice des composantes. L'empowerment		Matrice des composantes. Intégration harmonieuse		Matrice des composantes. Solidarité		Matrice des composantes. Citoyenneté	
	Composante		Composante		Composante		Composante		Composante
	1		1		1		1		1
-mieux me connaître	,839	-mieux gérer les situations difficiles	,752	-mieux identifier et éviter des activités ou des situations dangereuses	,817	-être plus sensible face à la souffrance des autres	,721	-mieux utiliser les services publics	,771
-mieux m'accepter tel que je suis	,823	-apprendre des choses utiles pour mon avenir	,669	-toujours essayer de clarifier les malentendus	,852	-essayer de contribuer au bien-être de la société	,752	-mieux connaître mes droits	,820
-bien identifier certaines de mes aptitudes	,752	-prendre de meilleures décisions	,709	-accepter les opinions contraires à la mienne	,784	-aider mes ami(e)s en difficulté	,782	-m'intéresser aux assemblées et aux débats citoyens	,721
-développer mes talents	,713	-Prendre conscience de ma situation	,755	-mieux accepter les goûts et les préférences des autres	,839	-chercher le soutien des autres dans les situations difficiles	,717	-mieux réagir face aux abus	,835
-enrichir mon mode de vie	,767	-mieux réagir face à l'inconnu	,811	-valoriser les différences culturelles	,768	-valoriser la collaboration et le travail en équipe	,830	-me maintenir informé de ce qui se passe dans mon quartier et dans ma ville	,699
-être fier de moi	,836	-avoir envie d'apprendre de nouvelles choses	,729	-bien réfléchir et écouter avant d'agir	,772	-participer aux activités de soutien aux autres	,842	-savoir où je dois aller lorsque j'ai des problèmes	,780

-accepter mes défauts	,798	-mieux défendre mon point de vue	,771	-prendre en considération les autres avant de prendre des décisions	,760	-m'intégrer dans des organismes communautaires	,766	-éviter de participer à des activités illégales	,719
-d'avoir plus d'assurance dans la vie quotidienne	,812	-prendre la parole quand j'ai quelque chose à dire	,738	-chercher à résoudre les conflits par le dialogue	,756	-être plus attentif aux besoins de mes connaissances	,770	-respecter les droits des autres	,738
-être moins sensible face aux critiques des autres	,762	-m'entourer des ressources et de personnes positives pour moi	,804	-mieux comprendre à mes parents	,716	-être plus motivé lorsque je dois aider les autres	,816	-mieux comprendre le travail des policiers	,732
-avoir des journées plus plaisantes	,693			-améliorer ma vie en famille	,701			-savoir comment je dois défendre mes droits	,812

Bibliographie

Bernard, R. 2006, *Research Methods in Anthropology : Qualitative and Quantitative Analyse*, Oxford, AltaMira Press.

Bernèche, F. 1983, « Immigration et espace urbain : les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal », *Cahiers québécois de démographie*, 12, 2 : 295-324.

Borvil, D.-A. 2007, *Démarche-Action Montréal-Nord. Évaluation participative*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Bourque, P. et R. Lavertue 2012, *Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2011-2014*, Québec, Gouvernement du Québec.

Café-Jeunesse 2012, *Rapport Annuel d'activités*, 47 pages.

Charbonneau, J. et A. Germain 2002, « Les banlieues de l'immigration », *Recherches sociographiques*, 43, 2 : 311-328

Chevalier, S. et A. Lebel 2009, *Montréal-Nord, le point de vue du citoyen*, Montréal, Gouvernement du Québec.

CLDM-N 2009, *Portrait socioéconomique du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord*, Montréal, INRS-Emploi Québec.

Coffey, W. J., C. Manzagol et R. Shearmur 2000, « L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996 », *Cahiers de géographie du Québec*, 44, 123 : 325-339.

Colombo, A. 2008, *La reconnaissance, un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*, Thèse de doctorat en études urbaines, Montréal, UQAM-INRS.

Colombo, A. 2010, « Jeunes à risque ? Sens des pratiques dites à risque et sortie de la rue », *Criminologie*, 43, 1 : 155-170.

Côté, L., B. Lévesque et G. Morneau. 2009, « Introduction » dans L. Côté, B. Lévesque et G. Morneau.(dirs.), *État stratège, participation citoyenne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 1-10.

DDEUVM 2011, « L'évolution de l'emploi à Montréal 1981-2006 – Un survol », Montréal, Ville de Montréal. Consulté le 1^{er} mars 2014 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/%C9VOLUTION_DE_L_EMPLOI_1981_2006.PDF

- Dubois, J. 2009, « Un regard sur Montréal-Nord », *Revue relations/Centre justice et foi*, 731: 12-14.
- Dufour, P. (à paraître), « Après l'émeute, le politique. Les forums sociaux locaux comme outil d'action politique à échelle variable ».
- Duval, M. et A. Fontaine 2000, « Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations entre les travailleurs de rue et les autres intervenants », *Nouvelles pratiques sociales*, 13, 1 : 49-67.
- Fontaine, A. 2004, *Balises et enjeux de définition du travail de rue. Document de réflexion en progression*.
- Fontaine, A. 2010, « Le travail social dans l'univers de la rue », *Criminologie*, 43, 1 : 137-153.
- Fontaine, A. 2011a, « Le travailleur de rue, passeur et médiateur dans la vie des jeunes », dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dirs.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 187-200.
- Fontaine, A. 2011b, « Problématique : L'indétermination constitutive du travail de rue », dans *La culture du travail de rue : Une construction quotidienne*, thèse de doctorat en service social, Montréal, Université de Montréal, pp. 8-38.
- Fontaine, A. 2012, « La recherche ethnographique en travail social : L'exemple d'une étude de cas sur le travail de rue », *Pensée plurielle*, 2, 30/31 : 83-96.
- Gagnon, K. 2009, « L'héritage d'Yves Ryan », *La presse*, janvier 2009. Consulté en ligne le 10 Mars : <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/200901/23/01-820169-lheritage-dyves-ryan.php>
- Hamel, S., M-M. Cousineau, L. Tichit, S. Léveillé et M. Vézina, 2003, « Analyse de la construction d'une innovation social: Le cas de jeunesse et gangs de rue », *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 2: 52-79.
- Hébert, G. 2011, « Montréal-Nord Républik : Vers un mouvement de la périphérie », *Nouveaux cahiers du socialisme*, 5 : 144-152.
- Kearney, M. et Y. Vaillancourt 2006, « Communautés locales : interaction et collaboration : les collaborations stratégiques en développement local ou comment améliorer la qualité de vie en soutenant la citoyenneté participative », *Cahiers du LAREPPS*, 60, 03 : 1-41.
- Leloup, X. et V. Ferreira 2006, *Conditions de logement des ménages immigrants*. Montréal, INRS.

Linteau, P.-A. 2007, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal.

Martel, G. 2008, *Le travail de rue. Une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ?*, Québec, Ministère de la sécurité Publique-Société de criminologie du Québec.

Motsi, G. 2009, « Evaluating Citizen Engagement in Policy Making », conférence présentée lors du Canadian Evaluation Society Conference, June 2, 2009, Ottawa.

Pelletier, M. 2012, *Petite délinquance dans les espaces publics de Montréal et stratégies d'intervention: Les modalités de concertation et de collaboration dans deux secteurs de Montréal* (rapport final de recherche), Montréal, Université de Montréal-SPVM.

Perrault, A. 2013, *Rapport d'enquête sur les causes et les circonstances du décès de Fredy Alberto Villanueva survenu à Montréal le 9 août 2008*. Consulté le 1^{er} mars . Disponible sur : http://www.coroner.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/rapports_mediatises/Rapport-enquete-coroner-Deces-Fredy-Alberto-Villanueva.pdf

Peterson, R. 2002, *Le travail de rue dans Lanaudière : Vers une vision régionale*. St. Charles-Borromée, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Pomerleau, M. 2006, *Évaluation du travail de proximité au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Direction de santé publique, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Agence de la santé et des services sociaux.

Philoctète, A. 2011, « Violence, délinquance et résistance sociale à Montréal-Nord », *Nouveaux cahiers du socialisme*, 5 : 153-158.

Pratt, A. 2005, « Overview and orientations », dans *Securing Borders. Detention and deportation in Canada*, Toronto, Vancouver, UBC Press, p. 1-22.

Rose D. y A. Charrette 2011, « Les nouveaux arrivants à Montréal et leur situation résidentielle », In *Pierre angulaire ou maillon faible ? Le logement des réfugiés, demandeurs d'asile et immigrants à Montréal*, Montréal, INRS-Centre métropolis du Québec

Séguin-Manègre, M. 2012, *L'évaluation des programmes de prévention par les sports de la criminalité*, Montréal, Direction de la Diversité Sociale-Ville de Montréal.

Séguin, A.-M. et P. Negrón-Poblete 2012, « Pauvreté et richesse dans la région montréalaise depuis l'après-guerre. Un paysage en mouvement », dans D. Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Tome II, de 1930 à nos jours*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 1143-1168.

- Sénécal, G., L. Méthé Myrand et A. Dubé 2010, « Prévention des gangs de rue à Montréal : autour d'un projet de médiation urbaine », *Criminologie*, 43, 1: 91-114.
- Simard, P. L. Noël, M. Baron et J. Caron 2003, « La collaboration dans la pratique du travail de rue », *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 2 : 142-159.
- Simmons, A. B. 1993, "Latin American migration to Canada: New linkages in the hemispheric migration and refugee flow system", *International Journal*, 48, 2 : 282–309.
- Tétreault, K. et G. Girard 2007, *Rapport d'évaluation. Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable ?*, Québec, Ministère de la sécurité publique-Société de criminologie du Québec.
- Tichit, L. 2005, "Rapport sociaux de genre et construit ethniques : l'exemple des gangs de filles de minorités à Montréal", dans N. Queloz. et al. (dirs.). *Délinquance des jeunes et justice des mineurs. Les défis des migrations et de la pluralité ethnique*, Berne, Stampfli, pp. 173-184.
- Tichit, L. 2011, *L'animation du milieu urbain à Montréal-Nord : Le point de vue des jeunes*, Montréal, Ville de Montréal-Emploi et Solidarité sociale.
- Tremblay, P. 2011, *Beauvoir Jean. Le récit du vétéran*, Montréal, Liber.
- Wortley, J. H. et R. Macmillan 1997, « Juste Des(s)serts? The racial polarizaton of perceptions of criminal injustice », *Law & Society Review*, 31, 4 : 637-676.